

journal de la Confédération Musicale de France

N° 357

NOVEMBRE 1982

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

La C.M.F. est reconnue d'Utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

« Toute musique n'a de valeur que si elle est précédée et suivie de silence »

Éditorial

Un pas vers l'avenir...

NOTRE Assemblée Générale Extraordinaire a été très suivie ; une large majorité s'y est dégagée en faveur des nouveaux statuts, alignés sur les nouvelles dispositions administratives concernant la régionalisation. Il était logique de les envisager ainsi et de ne pas rester « à la traîne » au moment où se dessinent les pouvoirs des Assemblées Régionales.

Je dois rassurer tous nos Présidents : la Région n'a pas pour autant supprimé les départements, et si certains sont incorporés dans la région voisine, c'est au bénéfice de ces départements qui resteront menés par leurs Présidents actifs, lesquels siègeront au Comité Fédéral de leurs régions.

Que peut-on attendre de ces décisions ? Certes, le rôle de nos Présidents est important ; ceux-ci doivent agir pour être intégrés aux Comités qui se forment dans leurs régions, souvent sous l'égide des représentants officiels de la musique, Délégués régionaux et départementaux qui sont là essentiellement pour défendre la musique sous tous ses aspects, et bien sûr, aider nos Sociétés Populaires à réaliser leurs buts, à savoir : écoles de musique, stages, etc...

Il est entendu — et j'espère les promesses officielles tenues — que des aides seront apportées directement par les régions, le pouvoir parisien décentralisé veillant à ce qu'elles soient réparties équitablement, et à ce que les buts proposés soient respectés.

Le rôle de la C.M.F. est d'harmoniser l'ensemble. Il est certain que nos Sociétés sont mieux connues et leurs efforts plus facilement appréciés dans leurs régions que dans la « la Capitale », et les Délégués de la musique sauront se montrer des avocats précieux en maintes circonstances.

L'avenir n'est pas exempt de nuages mais nous devons rester optimistes et marcher « dans le vent », pourvoir aux intérêts de tous sur le plan national, et faire les démarches qui pourraient être utiles en cas de soucis.

D'ores et déjà, des subventions ont été versées aux Régions et réparties ; il est donc logique que les Présidents de nos Fédérations de Régions se renseignent sur leurs destinations.

D'ailleurs, pour certaines disciplines, des inspections auront lieu afin que soient respectées les clauses définies dans nos conventions.

André AMELLÉR

Ce numéro est consacré aux épreuves d'examens et à tout ce qui concerne l'enseignement au sein de vos fédérations.

Nous avons regroupé dans ce journal toutes ces questions afin de faciliter vos recherches tout au long de l'année.

Assemblée Générale Extraordinaire

du samedi
16 octobre
1982

L'Assemblée de la Confédération Musicale de France s'est réunie en séance extraordinaire le samedi 16 octobre 1982, dans les locaux aimablement prêtés pour la circonstance, par l'Association des Anciens Elèves et Elèves des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et d'Art Dramatique de Paris, 14, rue de Madrid, 75008 PARIS.

L'allocation de bienvenue du Président aux 46 Fédérations présentes ou représentées, comporte tous les points discutés en séance. Voici le texte de cette allocation.

Mesdames,
Messieurs les Présidents
ou leurs représentants,
Mes chers amis,

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour prendre des décisions importantes.

Vous savez que la vente de Toucy s'est effectuée dans les meilleures conditions, pour la somme globale de : 2.500.000 F, se décomposant en :

2.300.000 F pour le bâtiment,
200.000 F pour des matériels divers

Il faut maintenant que nous songions à nantir la Confédération de locaux pour y installer le siège et les services administratifs, ainsi que la bibliothèque musicale et les classes d'harmonie, d'écriture, etc...

Lors de la réunion du Conseil d'administration le 22 septembre dernier, et après qu'une visite eût été faite, nous avons décidé de prendre une option sur deux appartements (quatrième et cinquième étages) sis 103, boulevard Magenta, ayant chacun une superficie de 130 m², plus des dépendances.

C'est cet achat exceptionnel que je vous demande d'entériner par votre vote, car il doterait la Confédération des moyens de travailler efficacement, et dans de bonnes conditions.

Nous allons maintenant procéder au vote des nouveaux statuts. Ceux-ci sont alignés sur la régionalisation et indispensables pour tous. Soumis à un avocat conseil spécialisé en droit administratif, ils ont fait l'objet d'une étude très approfondie de la part de la commission d'Administration Générale que préside M. François Villatte.

• Suite page 2

instrument

Le luth

• Suite du dernier numéro

FLANDRES

Dès la fin du XV^e siècle le luth est cultivé avec ardeur dans les Flandres. Les luthistes belges et néerlandais invités en Angleterre sont très appréciés. Van den Borren relève de 1516 environ à 1558 parmi les musiciens de la Cour britannique plusieurs « lewter » portant tous le même nom (Matthew Weldre, puis Pierre et Philippe Wilder).

Les problèmes de tablatures paraissent à partir de 1545 chez l'éditeur Pierre Phalèse (1510-1576), imprimées pour lui par Jacob Baethem, car à cette époque, il est seulement libraire et non imprimeur. « L'Hortus Musarum » (Louvain 1552-1553) est un recueil qui contient des fantaisies de luthistes italiens et allemands, des chansons réduites en tablature de luth, des motets et des pièces à deux luths. Pour ces dernières, il est le premier imprimeur des Pays-Bas à imprimer chaque partie sur une même page, mais à l'envers l'une de l'autre, de sorte que si le livre est ouvert sur une table, les deux exécutants, placés l'un en face de l'autre, pourront lire parfaitement. (Le vihueliste espagnol Enriquez de Valderrabano (26) dans « Silva de Sirenas 1547 » semble avoir été le premier à adopter cette disposition.)



• Suite page 6

Assemblée Générale Extraordinaire

• Suite de la page 1

Le Conseil d'Administration, dans sa séance du 22 septembre, les a retravaillés et rédigés dans leur forme définitive. Ils ont été adoptés à la quasi-unanimité.

Nous avons prévu, à la demande de plusieurs membres du conseil d'administration, de porter la durée des mandats à trois ans pour les membres du bureau. Cependant, après m'être plus amplement informé, cette durée est illégale dans le cadre de la loi de 1901 et il faut donc revenir à la durée d'un an pour les mandats

des membres du bureau du conseil d'administration.

Une modification sera apportée sur les textes, après que vous les aurez votés.

Nous vous proposerons donc la lecture de chaque article et nous noterons votre vote.

Je signale que, seuls, les présidents des fédérations ou leurs représentants habilités, peuvent voter.

Je rappelle que la plupart de ces articles sont ceux que nous avons repris dans le précédent règlement.

Enfin, après la lecture des articles, nous voterons le projet dans son ensemble.

Il n'est pas envisagé d'autres élections et cette Assemblée Générale Extraordinaire où vous êtes réunis aujourd'hui, n'a d'autre but que le vote des nouvelles dispositions en conformité avec la législation en vigueur sur la régionalisation.

Dans un temps assez court, je devrai signer une convention avec le Ministre de la Culture. Cette convention donnera à notre confédération la possibilité de continuer ses actions pour atteindre ses buts.

• Motions des 46 fédérations présentées ou représentées à l'assemblée

En ce qui concerne l'achat des nouveaux locaux, les conditions matérielles dans lesquelles le personnel administratif de la Confédération Musicale de France travaille est inacceptable, et tout visiteur se rendant à notre Siège ne peut avoir une image de marque convenable de notre groupement.

La vente de TOUCY a donné des disponibilités financières qu'il est nécessaire de placer dans de bonnes conditions.

Deux appartements se trouvaient disponibles boulevard Magenta, d'une superficie de 130 et 150 m², soient 280 m² pour les deux appartements.

L'aménagement de ces appartements, en vue d'une utilisation à vocation administrative et éventuellement pédagogique, est d'un intérêt certain pour la Confédération Musicale de France.

L'ensemble de la dépense s'éleverait, avec les frais, à 2.222.000 francs.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de procéder aux démarches indispensables à l'acquisition de ces locaux, et à engager les dépenses d'achat et d'aménagement nécessaires à une utilisation rationnelle de ceux-ci.

Le Président demande à l'Assemblée Générale de se prononcer par un vote. L'Assemblée a approuvé l'achat des locaux du 103, boulevard Magenta.

En ce qui concerne les statuts, ils ont été adoptés par 40 voix. Cinq fédérations ont voté contre, une fédération s'est abstenue.

Les statuts sont actuellement au Ministère de l'Intérieur, qui en effectue l'examen; nous en publierons le texte dans le journal de décembre.

Projet de statuts

Vous trouverez ci-dessous un projet de statuts destiné à vos Fédérations Régionales de Sociétés de Musique. L'ensemble du texte s'applique à toutes les Fédérations. Des blancs ont été ménagés pour que chacune d'entre elles indique ses particularités. Par exemple : le nom de sa région, le nombre de ses membres, le nombre de ses Vice-Présidents.

ARTICLE 1 -

Les sociétés musicales d'amateurs des Départements de la Région de , déjà regroupées au sein de Fédérations ou d'Unions départementales, décident, d'un commun accord, de se grouper au sein d'une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901. Cette association prend le nom de FEDERATION REGIONALE DES SOCIETES MUSICALES DE

ARTICLE 2 -

La durée de cette association est illimitée.

BUTS DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 3 -

La Fédération Régionale a pour but :
— d'assurer, à tous les échelons, dans la Région de la représentation des organismes membres auprès des personnes physiques ou morales, concernées par les questions intéressant les sociétés musicales d'amateurs et l'éducation musicale populaire, complément moral de la culture générale; génératrice d'union et de paix.
— de confronter les expériences réciproques de chaque fédération ou union

départementale composant la Fédération Régionale.

— de coordonner leurs efforts et assurer la défense des intérêts des sociétés musicales.

— de permettre une bonne information entre toutes les sociétés adhérentes.

ARTICLE 4 -

La Fédération Régionale est spécialement habilitée :

— à présenter au Conseil Régional les demandes de subventions basées sur des programmes d'équipement intéressant l'ensemble des sociétés musicales d'amateurs de la Région de

, adhérentes à la dite Fédération Régionale.

— de répartir entre les Fédérations ou Unions départementales, les subventions pouvant être allouées par l'Etat, la Région, ou tous autres organismes ou collectivités.

ARTICLE 5 -

L'activité de la Fédération Régionale n'empiètera en rien, ni sur les prérogatives des Fédérations ou Unions départementales, ni sur le domaine propre de la Confédération Musicale de France, sous l'égide de laquelle elle se place.

SIÈGE SOCIAL

ARTICLE 6 -

La Fédération Régionale a son siège au domicile du Président.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 7 -

La Fédération Régionale se compose des sociétés musicales d'amateurs regroupés au sein des Fédérations musicales de

RESSOURCES

ARTICLE 8 -

Les ressources de la Fédération Régionale comprennent :

— le montant des cotisations
— les dons, legs et subventions émanant de l'Etat, de la Région, de Départements, Communes, établissements publics, de particuliers ou de tous autres organismes.

ARTICLE 9 -

La cotisation annuelle de chaque Fédération ou Union départementale est fonction du nombre de sociétés adhérent à chaque fédération. Son montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale ordinaire. L'augmentation décidée ne pourra être inférieure au taux d'augmentation du coût de la vie relevé au plan national.

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

ARTICLE 10 -

La Fédération Régionale est administrée par un Conseil d'Administration composé de

membres ainsi répartis :
— membres élus directement par chaque Fédération ou Union départementale, proportionnellement au nombre de sociétés adhérentes dans chaque département. Chaque Fédération départe-

mentale ne peut avoir moins de deux délégués.

— Un Conseiller Régional désigné par le Conseil Régional.

ARTICLE 11 -

En cas de démission ou de décès d'un membre du Conseil d'Administration, celui-ci n'est remplacé qu'à l'Assemblée Générale suivante.

ARTICLE 12 -

Les membres du Conseil d'Administration ne sont pas rémunérés.

ARTICLE 13 -

Le Conseil d'Administration se réunit deux fois par an, sur la demande du Président et chaque fois que l'intérêt de la Fédération Régionale l'exige. La convocation est adressée à chacun des membres au moins quinze jours avant la date prévue, et doit indiquer l'ordre du jour. La présence du tiers de ses membres est obligatoire pour que les décisions prises soient valables et exécutoires.

ARTICLE 14 -

Tout membre du Conseil d'Administration indisponible peut donner procuration à l'un de ses collègues.

Un membre du Conseil d'Administration ne peut toutefois bénéficier de plus de deux procurations.

ARTICLE 15 -

Tout membre du Conseil d'Administration absent à trois séances consécutives, sans motif valable sera déclaré démissionnaire d'office.

ARTICLE 16 -

Le Conseil d'Administration représente la Fédération Régionale vis-à-vis des tiers, veille à sa bonne gestion et prend toutes mesures et décisions utiles. Il doit en référer à l'Assemblée Générale.

COMITE DE DIRECTION

ARTICLE 17 -

Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres, un Comité de Direction composé d'un Président, de vice-Présidents, d'un Secrétaire Général, d'un Secrétaire adjoint, d'un Trésorier Général, d'un Trésorier adjoint.

Les vice-Présidents représenteront les Départements adhérents dont ils auront la responsabilité vis-à-vis de la Fédération Régionale.

Un délégué régional sera choisi pour siéger au Conseil d'Administration de la C.M.F. lors de son Assemblée Générale, ainsi qu'un délégué adjoint, et la Région de ce fait représentée par trois membres.

ARTICLE 18 -

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour trois ans et renouvelables par tiers tous les ans.

Les membres sortants sont rééligibles. Les membres du Comité de Direction sont élus à bulletin secret par l'ensemble du Conseil d'Administration pour un an.

ARTICLE 19 -

Le Comité de Direction se réunit sur la demande du Président chaque fois qu'il le juge nécessaire, ou sur la demande de trois de ses membres au moins.

Centoine Courtis Paris

Le triomphe de la Qualité

Photo Gérard NICOLAI

Instruments de Musique
P. GAUDET
8, rue Nancy 75010 Paris
607.77.85

Documentation sur demande

Il s'occupe des affaires courantes de la Fédération Régionale.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ARTICLE 20 -

La Fédération Régionale se réunit en Assemblée Générale ordinaire une fois par an, et chaque fois que le Conseil d'Administration le juge utile. Les dates de réunions sont fixées par le Conseil d'Administration. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et délibère sur les questions inscrites à l'ordre du jour et uniquement sur celles-ci.

ARTICLE 21 -

Quinze jours au moins avant la date fixée, tous les membres sont convoqués individuellement par écrit par les soins du Secrétaire général. L'Ordre du Jour doit obligatoirement y figurer.

ARTICLE 22 -

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas d'égalité de voix —sauf en ce qui concerne les questions pour lesquelles le vote à bulletin secret aura été demandé— celle du Président est prépondérante.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ARTICLE 23 -

En cas de circonstances exceptionnelles, en cas de modification des présents statuts ou dans le cas de dissolution éventuelle de la Fédération Régionale, les membres sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire.

ARTICLE 24 -

En cas de dissolution, celle-ci ne pourra avoir lieu qu'après un vote exprimé par les deux tiers des membres présents ou

représentés et les trois-quarts des membres adhérents.

ARTICLE 25 -

En cas de dissolution, le Président et le Trésorier Général, assistés de deux liquidateurs élus par l'Assemblée Générale Extraordinaire, sont chargés de procéder à la liquidation des biens de la Fédération Régionale. Après extinction du passif, l'actif sera dévolu en se conformant au but pour lequel la Fédération Régionale aura été fondée.

MODIFICATION DES STATUTS

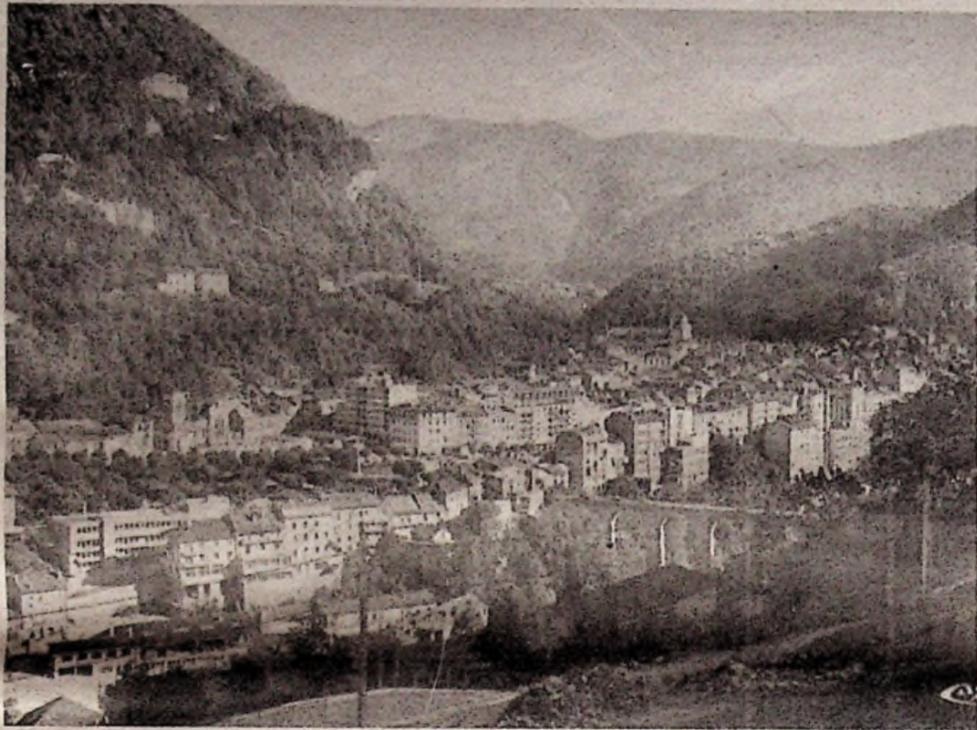
ARTICLE 26 -

Toute modification des statuts, approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire devra être portée à la connaissance de l'autorité compétente, dans les délais légaux prescrits.

Ce que vous devez savoir

Fédération musicale de Picardie

Une erreur d'impression s'est glissée dans le compte-rendu du 75^e anniversaire de la Fédération Musicale de Picardie. En effet, il n'a pas été mentionné le prix obtenu par l'Harmonie Municipale d'Acheux-en-Amiénois. Cette société, ayant participé en 2^e Division 2^e Section a reçu le 1^{er} prix d'exécution.



Concert exceptionnel à Saint-Claude par l'Harmonie municipale



Sous la direction de son jeune et talentueux chef Bernard DUPAQUIER, cette belle formation interprétera, le dimanche 5 décembre 1982, à 17 h 00 précises au Théâtre de la Maison du Peuple, un concert exceptionnel avec la participation de

ROGER DELMOTTE

trompette solo de l'Opéra de Paris, professeur au Conservatoire National de Région, premier prix du Concours International de Genève 1950, qui jouera

Concerto en mi b majeur HAYDN

Concerto pour 2 trompettes VIVALDI avec Alain Parizot comme deuxième soliste.

A ce concert se produira également LE QUATUOR DE TROMBONES DE PARIS - Michel Becquet - Jacques Fourquet - Alain Manfrin - Gilles Millière.

A leur programme une œuvre d'André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, « Cathédrale », ainsi que des œuvres de Wall Berg, A. Dvorak etc.

Nous espérons que cette magnifique prestation sera enregistrée par les télévisions régionales et qu'elle pourra ainsi être entendue par un grand nombre de nos amis.



Roger Delmotte

Bravo à Bernard Dupaquier, pour son grand courage, son grand amour de la Musique et l'honneur qu'il fait à nos musiciens populaires d'accompagner de tels interprètes !

Merci également à Roger Delmotte, au Quatuor de trombones de Paris, de prêter leur grand talent à ce concert où ils seront accompagnés de nos Musiciens « d'Amour ».

RESERVATION AU CENTRE D'ANIMATION DE SAINT-CLAUDE :

1, avenue de Belfort. Tél : (84) 45.34.24
PRIX DES PLACES : 50,00 et 30,00 F
demi-tarif aux scolaires et clubs du 3^{ème} âge.
(Places disponibles en vente à l'entrée du concert).

QUATUOR DE TROMBONES DE PARIS



ERRATUM

Gabriel, Jean, Louis, Rolando est né le 4 novembre 1899 à Saint-Fons, dans le Rhône, où il habite toujours : 41, rue Charles-Plasse.

Il fut ingénieur des Travaux Publics après avoir obtenu une licence ès sciences et il fut Entrepreneur des Travaux Publics et du Bâtiment dans sa ville de Saint-Fons.

Gabriel Rolando jouait du violon dans sa jeunesse. Il a toujours été grand amateur de musique et il lui a donné bénévolement tout son temps disponible en étant Membre du Jury et du Conseil d'Administration du Conservatoire de Lyon, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, vice-Président de la Confédération Musicale de France et Membre du Conseil National de la Musique Populaire.

Ce sont cinquante-trois ans de services bénévoles rendus de 1926 à 1979 :

Membre du Bureau de la Confédération Musicale de France, Trésorier : 10 décembre 1945, vingt-et-un ans.

Vice-Président : 9 décembre 1949, dix-sept ans

Président de Fédération du Sud-Est : 22 octobre 1940, vingt-six ans.

Membre du Bureau du Sud-Est, Archiviste et Secrétaire Général : depuis 1926, quarante ans.

Membre du Conseil National de la Musique Populaire : depuis 1949, dix-sept ans.

Organisateur de Stages Techniques pour la Formation des Moniteurs et Chefs de Musique : depuis 1956, dix ans.

Vice-Président actif : jusqu'en 1978.

Depuis, Gabriel Rolando est vice-Président Honoraire de la Confédération Musicale de France.

Notre ami Rolando avait obtenu de nombreuses distinctions honorifiques, toutes méritées, pour les services éminents qu'il a rendus à nos Sociétés :

Le 21 janvier 1936 : Médaille d'Honneur de la Prévoyance Sociale.

Le 6 février 1936 : Chevalier des Palmes Académiques.

Le 14 juin 1940 : Croix de Guerre avec Etoile d'Argent.

Le 23 août 1947 : Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales.

Le 13 décembre 1951 : Officier des Palmes Académiques.

Le 16 juin 1955 : Officier du Nickan Iftikhar.

Le 23 Décembre 1957 : Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le 8 mai 1960 : Médaille d'Argent de la Ville de Paris pour les Arts, les Sciences et les Lettres.

Le 2 octobre 1963 : Chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres.

Dans le numéro précédent, nous avons omis de publier à la suite du discours de M. Ameller, le curriculum vitae de M. Gabriel Rolando que voici :



• HARMONIES • BATTERIES • FANFARES

l'achat de vos instruments
nécessite l'application
des points suivants:

- 1/ Solidité
- 2/ Longévité
- 3/ Service après vente

3 Règles que respecte depuis 1925

8 rue des Meuniers
MANTES-LA-VILLE



7 à 11 rue St Denis
23 à 27 rue du Fardeau
ROUEN Tél:(35)98.32.75

Nous vous offrons:

Le sérieux des grandes marques
(SELMER - BUFFET CRAMPON - YAMAHA - COURTOIS)

3 Luthiers à votre service

Une expérience de 15 ans chez BUFFET CRAMPON

(Mr. G. LEVILLAIN et J. LEVILLAIN)

vos instruments en location vente:
sans apport initial (garanti-reprise «en cas de non persévérance»)
pour 5000F = 156F par mois

TOUS NOS INSTRUMENTS SONT GARANTIS 2 ANS PIECES ET MAIN-D'OEUVRE

SNP Rouen

Un ami nous a quittés

ROBERT MARTIN est né en 1898 à Saint-Etienne (Loire).

Il fait ses études musicales au Conservatoire de Lyon où il remporte notamment un prix dans la classe de violoncelle.

Ses études sont interrompues par sa mobilisation au front (1917-1918). A sa libération, il s'installe à Paris où il mène la vie de violoncelliste professionnel doublé d'un compositeur.

Il entre à la S.A.C.E.M. en 1919. Il écrit à la fois de la musique dite sérieuse et aussi de la musique légère en collaboration avec le parolier Julsam qui deviendra par la suite Vice-Président de la S.A.C.E.M.

Plusieurs de ses œuvres légères sont créées par les grandes vedettes de l'époque : Alibert, Perchicot, Pauley etc...

Peu à peu, il s'intéresse à l'édition et particulièrement à l'édition de musique pour harmonie ou fanfare.

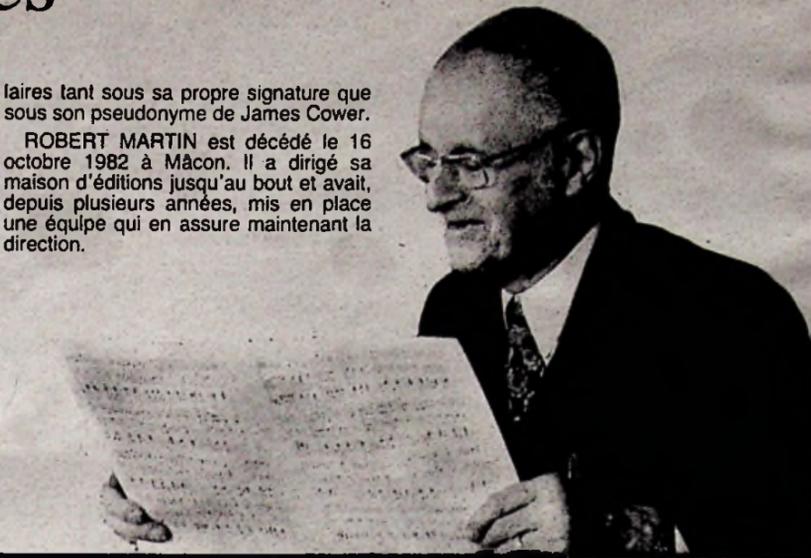
En 1920, il abandonne sa carrière d'instrumentiste pour créer sa maison d'éditions à Paris.

Pendant la guerre de 1940-1945, il se replie à Mâcon. Il y développe peu à peu les EDITIONS ROBERT MARTIN qui ont atteint maintenant la dimension que l'on sait, c'est-à-dire la première place des éditions françaises spécialisées dans la musique d'harmonie, fanfare, batterie-fanfare et une place grandissante dans la musique d'enseignement, petits ensembles et orchestres juniors.

Parallèlement à son activité de Président-Directeur-Général des EDITIONS ROBERT MARTIN, il compose encore quelque peu pour nos musiques popu-

lares tant sous sa propre signature que sous son pseudonyme de James Cower.

ROBERT MARTIN est décédé le 16 octobre 1982 à Mâcon. Il a dirigé sa maison d'éditions jusqu'au bout et avait, depuis plusieurs années, mis en place une équipe qui en assure maintenant la direction.



Les fanfares municipales du Gosier et de Baie-Mahault sous la direction du président Dauberton.



De gauche à droite : M. Dursus, M. le docteur Hélène, Maire de la commune du Gosier et M. Dauberton, Président de la Fédération Musicale.

Fédération Musicale de la Guadeloupe

Journée internationale de la Musique

sous l'égide de l'U.N.E.S.C.O.

Nombreuses sont nos Fédérations qui ont participé à cette très belle manifestation. Nous avons choisi pour les représenter toutes, notre Fédération de la Guadeloupe, toujours présente à toutes nos sollicitations.

Nous publions de nombreuses photographies qui parleront au cœur de tous, comme elles ont su nous émouvoir lorsque nous les avons reçues.

C'est le 3 octobre 1982, à Gosier, sous la présidence de M. Léopold HELENE, Maire et Conseiller Général de cette commune dont le Président de la Fédération guadeloupéenne est originaire, que s'est déroulée la Journée Internationale de la Musique. « L'enfant et la musique d'aujourd'hui » ont servi de thème à ces manifestations.

Gosier est l'une des communes du département dont l'aspect touristique est le plus remarqué, tant par ses plages que ses hôtels et ses sites historiques (le Fort Fleur d'Épée).

La fête a commencé à :
9 h : par le rassemblement à la Mairie du Gosier.

9 h 45 : Le départ du cortège officiel pour la messe.

11 h : Défilé à travers le bourg avec majorettes et batterie fanfare.

12 h : Banquet offert par M. le Maire.

15 h : Parade des majorettes sur le podium.

16 h : Concert des groupes musicaux.

17 h : Grand concert de l'Orchestre Fédéral Départemental sous la direction de M. Pierre VINGATARAMIN.

La réalisation de cette journée musicale, qui a connu un vif succès, a été organisée par la Fédération Musicale départementale de la Guadeloupe avec l'aide technique et financière de la Municipalité du Gosier et de son Maire, le docteur Léopold HELENE.

Au terme de cette journée, M. le Maire et son épouse Mme HELENE ont été chaleureusement remerciés par la population gosiérienne et les autres invités, ainsi que par tous ceux qui ont contribué au parfait déroulement de cette fête.



Les majorettes de Pointe-à-Pitre



La fanfare de Vieux-Habitants (batterie)



Les majorettes de Capesterre-Belle-Eau

1625, il contient soixante-seize chants populaires avec accompagnement au luth, ainsi que la chanson « Wilhelmus van Nassouwe » devenue l'hymne national des Pays-Bas.

Tout comme l'Angleterre, les Pays-Bas seront influencés par l'école de luth française, même si aucune musique pour luth ne nous soit parvenue.

Constantin Huygens (1596-1687) poète, musicien, diplomate et père du célèbre Christian Huygens, a commencé le luth à l'âge de 7 ans et demi. Lors d'un séjour en Angleterre, il joue du luth pour Jacques I^{er}. Sa correspondance nous confirme que cet esprit d'une grande érudition a correspondu avec les plus grands de son temps (Descartes, Père Mersenne, Chambonnière et le lu-

thiste Jacques Gaultier). Il était très ami avec ce dernier et dans les lettres qu'ils se sont échangées, nous apprenons quantité de choses sur le luth, en particulier, dans l'une d'elles, sur le bon choix des cordes en boyau : « les meilleures cordes viennent de Rome ou des autres lieux d'Italie, soit que les moutons de ce pays ayant leurs boyaux plus uniformes et mieux disposés que ceux de France, à raison des différentes herbes dont ils se nourrissent, ou que les eaux, dans lesquelles ils trempent y apportent quelque particulière disposition, ou que ceux qui les filent y ajoutent quelques façons pour les rendre meilleurs que nos ouvriers ne savent pas ».

Huygens ne voyageait jamais sans son luth. Il a appris la guitare

à l'âge de 67 ans et a composé 769 pièces pour luth, théorbe, clavicin, viole de gambe et guitare.

Il a correspondu également avec le dernier représentant des luthistes des Pays-Bas : Jacques de Saint-Luc (1616-1684). Il est luthiste à la Cour de Bruxelles en 1639. Son fils Laurent de Saint-Luc (1663-1700) a appris le luth avec son père. Il fut pour quelques temps musicien de la chambre du Roi à la Cour de Louis XIV. Il fut au service du prince Eugène de Savoie. Il a écrit des suites pour violon, luth et basse aux titres descriptifs, comme par exemple : « Allemande l'arrivée du Prince Eugène, Branle « Gilloin dansant au Bal », le « Cocq » ou le « Carillon d'Anvers ».

Bref, notre rapide aperçu de la musique du luth en Europe pendant trois siècles extraordinaires pourrait introduire le vœu profond et fondé qu'au XX^e siècle, cette amorce de la « renaissance » du bel instrument et de sa musique à laquelle nous assistons s'épanouisse, pour fortifier (ou recréer) un nouvel humanisme de la musique pouvant s'avérer primordial.

L'esprit curieux de notre époque y trouverait certainement son compte, et, qui sait ? La recher-

(18) Traité de Mary Burwell trad. dans n° 5 de la revue Musique Ancienne.

(19) Les seuls exemplaires de la Tabl. de luth de 1638 publiés par Ballard se trouvent aujourd'hui dans les bibl. suédoises.

(20) Charles de Lespine par Frédéric Lachèvre Paris 1935.

(21) Paris 1732, p. 405.

(22) Comuela vihuela.

(23) Les pavaues et les gaillardes ont bien souvent le schéma AA ; BB : CC.

(24) Variations sur une basse obstinée.

(25) Divertissement scénique, comme le ballet de Cour en France.

(26) La vihuela (instrument de la famille du luth) a eu une brillante Ecole qui a certainement influencé le luth.

(27) La tablature comporte avant cette date, cinq lignes, les six lignes sont donc employées ici pour la première fois.

BIBLIOGRAPHIE

Sur les sources de la musique pour luth :

- Howard Mayer Brown. — Instrumental music printed before 1600. Harvard University Press.
- Ernst Pohlmann. — Laute, Theorbe, Chitarrone. Editions Eres.
- Bruno Tonazzi. — Liuto, Vihuela, Chitarra e Strumenti similari nelle loro intavolature con cenni sulle loro letteratura. Editions Berben.
- Wolfgang Boetticher. — Rism Handschriftlich Überlieferte Lauten und Gitarrentabulaturen. G. Henle Verlag, München.

Sur les luthistes et le luth :

- Michel Brenet. — Notes sur l'histoire du luth en France. Minikoff Reprint, Genève.
- C.N.R.S. — Le luth et sa musique et collection du Corpus des luthistes français.
- Lionel de la Laurencie. — Les luthistes. Henri Laurens.
- Hélène Charnasse et France Vernillat. — Les instruments à cordes pincées. P.U.F. Que sais-je ? N° 1396.
- Jean-Michel Vaccard. — La musique de luth en France au XVI^e siècle C.N.R.S.

Sur la musique de l'époque des luths :

- André Pirro. — La musique de la fin du XIV^e siècle au XVI^e. Henri Laurens.
- Gustave Reese. — Music in the Renaissance. New York. Norton Company.
- Eugène Borrel. — L'interprétation de la musique française de Lully à la Révolution. Les Introuvables. Editions d'aujourd'hui.
- Antoine Geoffroy-Dechaume. — Les secrets de la musique ancienne. Fasquelle.
- André Souris. — Conditions de la musique. C.N.R.S.

che passionnée de nos musiciens contemporains pourrait peut-être s'y abreuver, non pas pour l'imiter, mais pour se conforter dans l'idée qu'en Art, rien n'est jamais tout dit et qu'un dialogue entre les âges n'est jamais interrompu. La permanence en Art demeure toujours comme le pensait André Malraux.

N.B. — L'organologie, les formes instrumentales, les traités, que nous avions annoncés dans le premier article, dépassent le cadre par son ampleur de cet article.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions

ARTISAN SPECIALISE
R. MAZERAU

39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

Cum 4. Teflud. PRATVM

Alsickv vinde met v spilen spinrock Met v schoù hâde ende roode wâghê Dâ vind'ic dâ ic ben

van v geuanghê Dâ vind'ic dâ ic ben van v gheuanghê.

Liickv vinde.

TENORE.

Alsickv vinde met v spilen spinrock Met v schoù hâde ende roode wâghê Dâ vind'ic dâ ic ben

ben van v geuanghen Dâ vind'ic dâ ic ben van v gheuanghê.

MUSICVM.

Alsickv vinde met v spilen spinrock Met v schoù hâde ende roode wâghê Dâ vind'ic dâ ic ben

van v geuanghê Dâ vind'ic dâ ic ben van v geuanghen.

Liickv vinde.

BASSO.

Alsickv vinde met v spilen spinrock Met v schoù hâde ende roode wâghê Dâ vind'ic dâ ic ben

ben van v gheuanghen Dan vind'ic dâ ic ben van v gheuanghen.

Liickv vinde.

LES EDITIONS ALPHONSE LEDUC

présentent

UNE COLLECTION ENTIÈREMENT NOUVELLE
d'ouvrages instrumentaux spécialement étudiés
pour les

CONCOURS et EXAMENS

des CONSERVATOIRES et ECOLES de MUSIQUE

dirigée par

PHILIPPE ROUGERON

Ancien directeur du Conservatoire de Courbevoie

Ancien Chef de Musique des Armées

Professeur de conservatoire

PIANO :

- Carré-Chesneau. DANSE (deb. 1) et LA DAME DE LA TOUR (deb. 2)
- AU JARDIN DE ROSES (deb. 2) et CIEL DE MARBRE GRIS ET BLEU ARGENT (prép. 2)
- OLIVIER (prép. 2/élém. 1)
- CHORUS DE LA GUITARE (prép. 1/prép. 2)
- ROCK (prép. 1) et EN HOMMAGE A BARTOK (prép. 2)
- BELLE MARQUISE (prép. 2) et NOUS N'IRONS PLUS AU BOIS (élém. 1)
- AU GRE DU VENT (élém. 1) et HOMMAGE A POULENC (élém. 2)
- CHORUS DE LA TROMPETTE (élém. 2)
- Lucas. FANFARE POUR SOLDAT DE BOIS (deb. 1/deb. 2)
- FLEUR DE SEL (deb. 2)

VIOLON et PIANO :

Rougeron. SLOOP (deb. 2/prép. 1)

VIOLONCELLE et PIANO :

Rougeron. LA MURAILLE DE LIERRE (deb. 1)

GUITARE :

- Cabée. REVERIE (deb. 2)
- PRELUDE (prép. 2)
- Dumas. TARREGA MELODIE (deb. 2/prép. 1)
- EN SOUS-SOL (deb. 2/prép. 1)
- Mor. BALLADE (prép. 1)
- LA BOITE A MUSIQUE (deb. 1)

FLUTE et PIANO :

- Degenne. SIMPLEMENT (ou flûte à bec) (deb. 1)
- Grognet. L'AUTOMATE (deb. 2)
- Lucas. PIERRE DE LUNE (deb. 1/deb. 2)
- Rougeron. SEPTAIN (deb. 1)
- Wystraete. DIVERTISSEMENT (prép. 1)
- PETITE PIECE (deb. 2)
- RONDEAU BALLADE (prép. 1/prép. 2)

HAUTBOIS et PIANO :

- Degenne. LA GRANDE MISERE, extrait de « la Nuit des temps » (prép. 1/prép. 2)
- Wystraete. PASTOURELLE (deb. 2/prép. 1)

CLARINETTE et PIANO :

- Degenne. PASTOURELLE (sib) (prép. 1)
- Delgiudice. PASTOURELLE (deb. 2/prép. 1)

TROMPETTE et PIANO :

- Degenne. BOUFFONNERIE (ut) (élém. 2)
- Delgiudice. RONDINO (ut ou sib ou cornet) (deb. 2/prép. 1)
- Lucas. POUR DANSER A SAINT-PETERSBOURG (ut ou sib ou cornet) (deb. 2/prép. 1)

TUBA EN UT et PIANO :

- Delgiudice. ABUTO (ou basse sib) (deb. 2/prép. 1)

Premières parutions en octobre 1982

chez votre marchand habituel ou

175, RUE SAINT-HONORÉ, 75040 PARIS CEDEX 01

EXAMENS FEDEREAUX 1983

Nos programmes commencent au niveau élémentaire 1 c'est-à-dire trois ans d'études. Les niveaux « débutant » 1 et 2 seront programmés sous la responsabilité des Directeurs et des Fédérations.

CHANT

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------------------|--|----------------------------|---------|
| PREPARATOIRE 1 | Une Vocalise (au choix) | Bordogni ou Vaccai | |
| PREPARATOIRE 2 | Une Vocalise (au choix) | | |
| ELEMENTAIRE 1 | Une Mélodie du XVIII ^e s. | Concone pour la mélodie | |
| | Une Vocalise | Concone | |
| ELEMENTAIRE 2 | Une Vocalise (au choix) | H. Busser ou A. Roussel | |
| | Une Mélodie (au choix) | G. Faure | |
| | Une Vocalise (au choix) | H. Busser | |
| | Une Vocalise (au choix) | A. Roussel | |
| MOYEN 1 | Une Mélodie (au choix) | S. Lancen | |
| | Un Air classique (au choix) | R. Hahn | |
| | Récitatif et Air (œuvre au choix) | Ch. Gounod | |
| | Mélodie (1 ^{er} ou 2 ^e cahier) | G. Bizet | |
| | Air d'Opéra Comique ou d'Opérette | C. Saint-Saëns | |
| MOYEN 2 | Même programme que le précédent | | |
| | Une Mélodie du répertoire français (au choix) | Bizet - Debussy | |
| PRE-SUPERIEUR ET SUPERIEUR | Un Lied (dans la langue originale) | Chausson - Duparc | |
| | Un air d'Opéra avec récitatif (au choix) | Faure - Ravel - Jolivet | |
| | | F. Schubert ou R. Schumann | |
| | | M. Reger - M. Moussorgski | |
| | | R. Strauss | |

PIANO

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|--|----------------|-----------------|
| PREPARATOIRE 1 | Duo n° 1 de « La Thébaïde » (5 pièces pour piano) et Elegie n° 3 | G. Friboulet | Combre |
| PREPARATOIRE 2 | « Fleurs d'Amandier » | A. Amellér | Combre |
| ELEMENTAIRE 1 | Petits Préludes et Fuguettes | J.-S. Bach | Schott |
| ELEMENTAIRE 2 | Petite Fugue en do mineur à 2 voix | G.-B. Grazioli | Combre |
| | 3 ^e mouvement (Menuet de la sonate en sol) | | |
| MOYEN 1 | Romance « le Cahier de Sylvine » | M. Delannoy | Eschig |
| MOYEN 2 | Sonates n° 11 et 19 (2 ^e Volume des Sonates) | D. Cimarosa | Eschig |
| | Sarabande - Menuet 1 et Gigue (de la Suite Française n° 3 si min.) | Bach | Durand |
| PRE-SUPERIEUR | Préludes n° 6, 13 et 14 (24 préludes op. 28) | Chopin | Durand |
| SUPERIEUR | N° 5 et 7 des « Pièces brèves ». Op. 84 | G. Faure | Hamelle (Leduc) |

VIOLON

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|---|-------------------------|---------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Concerto pour le premier âge » | A. Amellér | Lemoine |
| PREPARATOIRE 2 | « Ma première mélodie » | F. Lemire | Lino Florenzo |
| ELEMENTAIRE 1 | Petites pièces faciles | A. Amellér | Zurfluth |
| ELEMENTAIRE 2 | « Chante Iris » | | |
| | « Les rêves de Janeline » n° 5 : « le Manège des Sept Nains » | R. Gallois | Leduc |
| MOYEN 1 | Concerto n° 2 en sol majeur (1 ^{er} mouvement sans la cadence) | Haydn | Peters |
| MOYEN 2 | 7 ^{es} concerto | Ch. de Beriot-Catherine | Leduc |
| PRE-SUPERIEUR | « La Follia » (version Léonard) | Corelli | Schott |
| SUPERIEUR | Concerto en mi 1 ^{er} temps) | Mendelssohn | Durand |

ALTO

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|---|-------------|---------|
| PREPARATOIRE 1 | Trois pièces faciles N° 3 : Ronde | A. Amellér | Combre |
| PREPARATOIRE 2 | Berceuse | E. Passani | Delrieu |
| ELEMENTAIRE 1 | Concertino en ré | H. Classens | Combre |
| ELEMENTAIRE 2 | Concertino n° 6 | R. Roche | Combre |
| MOYEN 1 | Concerto en sol majeur (Andante et final) | Teleman | I.M.C. |

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|---------------|--|----------------------|-------------------------|
| MOYEN 2 | Concertino n° 7 (couper le lento) | R. Roche et P. Doury | Combre |
| PRE-SUPERIEUR | Allemande de la 1 ^{re} suite (cello) et Dypitique (les 2 mouvements) | Bach | Chapell pour P. Lantier |
| SUPERIEUR | Prélude de la 3 ^e suite (cello) Concerstuck (3 premières pages jusqu'au pizz) | Bach | |
| | | Enesco | Enoch |

VIOLONCELLE

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|--|--------------|-----------|
| PREPARATOIRE 1 | « Carillon », extrait de l'« Apprenti celliste » | P. Ruysen | Delrieu |
| PREPARATOIRE 2 | « Le Loup — le Canard violet » | A. Amellér | Billaudot |
| ELEMENTAIRE 1 | Extraits de « Animals pièces » | | |
| | Rondo (les 30 premières mesures, puis coupure de tout le la majeur, et reprendre jusqu'à la fin) | A. Tolbecque | Combre |
| ELEMENTAIRE 2 | 1) Final du concertino | Kummer | Delrieu |
| MOYEN 1 | 2) Complainte | A. Amellér | Combre |
| | 1 ^{er} mouvement du 2 ^e concerto | J.-B. Breval | Delrieu |
| MOYEN 2 | 1 ^{er} mouvement du 3 ^e concerto | B. Rombert | Delrieu |
| PRE-SUPERIEUR | « La cage de cristal », extrait des « Histoires » | J. Ibert | Leduc |
| SUPERIEUR | Morceau de concours | P. Bazelaire | Schott |
| | 1) Gigue de la 2 ^e suite | Bach | |
| | 2) 1 ^{er} mouvement du concerto en la | Saint-Saëns | Durand |

CONTREBASSE

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|---|---------------|-----------|
| PREPARATOIRE 1 | Petites pièces finnoises : n° 1 : « J'ai quitté ma Maison » n° 2 : « Chant de Bergère » | H.C. Fantapie | Combre |
| PREPARATOIRE 2 | Pièces classiques : N° 6 : Berceuse (F. Schubert) | B. Salles | Billaudot |
| ELEMENTAIRE 1 | N° 5 : Allegro (G.-F. Haëndel) | | |
| | XII Pièces pour contrebasse : n° 2, 3 et 4 | A. Amellér | Billaudot |
| ELEMENTAIRE 2 | Pièces pour contrebasse : N° 3 : Elégie | A. Amellér | Billaudot |
| MOYEN 1 | N° 4 : Scherzando | A. Amellér | Billaudot |
| MOYEN 2 | XII Pièces pour contrebasse : n° 6 et 7 | | |
| PRE-SUPERIEUR | Choral | A. Chapuis | Leduc |
| SUPERIEUR | Sonate | H. Eccles | Eschig |
| | Pièce en ré | J. Rivier | Leduc |

HARPE

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|---------------------------------------|---------------|--------------------|
| PREPARATOIRE 1 | In Toyland : n° 3 : « Colombine » | A. Holy | Lyra Music Company |
| PREPARATOIRE 2 | Ritournelles : n° 5 : « les Cloches » | J.-M. Damase | Lemoine |
| ELEMENTAIRE 1 | « Les Cerisiers en fleurs » | M. Grandjany | Lyra Music Company |
| ELEMENTAIRE 2 | Prélude n° 1 | B. Andres | Hortensia |
| | Berceuse russe | M. Tournier | Lemoine |
| MOYEN 1 | Etude n° 10 | Pozzoli | Ricordi |
| MOYEN 2 | Première arabesque | Debussy-Renie | Durand |
| PRE-SUPERIEUR | Thème et variations | Haendel | Schott |
| SUPERIEUR | Fantaisie | Saint-Saëns | Durand |
| | Féerie | M. Tournier | Leduc |

FLUTE

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|--------------------------|----------------|----------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Dans les nuages » | J. Brouquières | Billaudot (PB) |
| PREPARATOIRE 2 | « Ariette » | F. Lemire | Lino Florenzo |
| ELEMENTAIRE 1 | « La Marguerite » | A. Amellér | Lino Florenzo |
| ELEMENTAIRE 2 | « Barcarolle » | A. Amellér | Lemoine |
| MOYEN 1 | « Le Cortège de Balkis » | J. Ibert | Leduc |
| MOYEN 2 | Pastorale et danse | P. Paubon | Combre |
| PRE-SUPERIEUR | Fantaisie | G. Hue | Billaudot |
| SUPERIEUR | Pastorale et caprice | J. Semler | Leduc |
| | | Collery | |

FLÛTE À BEC

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|-----------------------------------|--|--------------------------|---------------------|
| PREPARATOIRE 1 Soprano et alto | Etude choisie dans la méthode | | |
| PREPARATOIRE 2 Soprano | Réverie Ecole moderne de la flûte à bec de O. Brebbia Volume I | P. Kdejda | Choudens |
| Alto | Etude n° 2 25 études pour la flûte alto | H.-P. Keuning | Harmonia Hilver sum |
| ELEMENTAIRE 1 soprano | « Presto de la sonatine » | Klein | Harmonia Hilver sum |
| Alto ELEMENTAIRE 2 soprano | « La matelote » | Chedeville | |
| Alto | Prélude et allemande de la sonate en la mineur pour flûte à bec soprano « Sonate en fa majeur » 1 ^{er} et 2 ^e mouvements pour flûte alto | A. Corelli A. Vivaldi | Noetzel Schott |
| MOYEN 1 soprano | Sonatine 1 ^{er} mouvement | H.-P. Keuning | Harmonia Hilver sum |
| Alto | Sonate en do majeur 1 ^{er} mouvement | J.-C. Schickardt | Zenon |
| MOYEN 2 soprano | Préludes III et IV (l'art de préluder sur la flûte traversière, page 17) | Hotteterre Le Romain | Zurfluth |
| Alto | Sonate en ré 1 ^{er} mouvement | H.-M. Linde | Schott |
| SUPERIEUR soprano | Sonatine 2 ^e mouvement | Poser | |
| Alto | « Sonate en fa majeur » Sicilienne et Allegro Assai | J.-S. Bach | Schott |

HAUTBOIS

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|-----------------------------|----------------|-------------------------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Pavane française » | J. Meyer | Delrieu |
| PREPARATOIRE 2 | « En rêvant » | J. Brouquières | Martin |
| ELEMENTAIRE 1 | « Pastourelle » | S. Lancen | Lido Melodies (Boosey Hawkes) |
| ELEMENTAIRE 2 | Sonatine | A. Amellér | Billaudot |
| MOYEN 1 | « Musette et tambourin » | L. Niverd | Billaud |
| MOYEN 2 | « Esquisses » | P.-M. Dubois | Choudens |
| PRE-SUPERIEUR | Complainte et air de ballet | M. Delmas | |
| SUPERIEUR | Eglogue | P. Revel | Choudens |

CLARINETTE

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|---------------------------------------|---------------|-------------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Christine » | A. Amellér | Martin |
| PREPARATOIRE 2 | « Sérénade à Trianon » | M. Faillenat | Molenaar (Martin) |
| ELEMENTAIRE 1 | Complainte | A. Beaucamp | Leduc |
| ELEMENTAIRE 2 | Page en contraste | M. Dautremer | Lemoine |
| MOYEN 1 | Romance | D. Dondeyne | Leduc |
| MOYEN 2 | 11 ^e sonate (n° 2, 3 et 4) | G.-F. Haendel | Billaudot |
| PRE-SUPERIEUR | Concertino | G. Grovlez | Gallet (Combre) |
| SUPERIEUR | Andante Scherzo | P. Pierne | Billaudot |

BASSON

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|
| PREPARATOIRE 1 | Cantabile | M. Cariven | Philippo-Combre |
| PREPARATOIRE 2 | « Badinage » | M. Cecconi | Philippo-Combre |
| ELEMENTAIRE 1 | « Marche noble » | M. Dautremer | Combre |
| ELEMENTAIRE 2 | « Danse bouffonne » | Lantier | Leduc |
| MOYEN 1 | 2 ^e solo | E. Bourdeau | Leduc |
| MOYEN 2 | Solo de concert | G. Pierne | Leduc |
| PRE-SUPERIEUR | « Petite suite en fa » | J. de la Presle | Leduc |
| SUPERIEUR | Andante et rondeau hongrois | Weber | Leduc |

SAXOPHONE ALTO

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|--|----------------|-------------------|
| PREPARATOIRE 1 | « En Promenade » | C. Brown | Lemoine |
| PREPARATOIRE 2 | « Trombanita » | R. Widiez | Lino Florenzo |
| ELEMENTAIRE 1 | Andante espressivo | A. Amellér | Lemoine |
| ELEMENTAIRE 2 | Adagio et ronde populaire | J. Bouvard | Billaudot |
| MOYEN 1 | « Tableaux de Provence » n° 2 : « Chanson pour ma mie » n° 3 : « la Bohémienne » | P. Maurice | Lemoine |
| MOYEN 2 | Lamentation et danse | J. Brouquières | Billaudot (PB) |
| PRE-SUPERIEUR | Suite d'après Rameau | A. Amellér | Trans-atlantiques |
| SUPERIEUR | « Scaramouche » 1 ^{er} et 2 ^e mouvements | D. Milhaud | Salabert |

LES ÉDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue-de-la-Coupée - 71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

SAXOPHONE TENOR

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|--|------------------|-------------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Dimanche matin » | A. Thiry | Molenaar (Martin) |
| PREPARATOIRE 2 | « Mélodie » | J. Ibert | Lemoine |
| ELEMENTAIRE 1 | Andante et Allegretto | R. Gaudron | Billaudot |
| ELEMENTAIRE 2 | « Bazasax » | R. Clerisse | Billaudot (PB) |
| MOYEN 1 | Sérénade variée | G. Meneyrol | Leduc |
| MOYEN 2 | « Sonate en sol mineur » 1 ^{er} et 2 ^e mouvements | G.-F. Haendel | Leduc |
| PRE-SUPERIEUR | Suite rococo | J.-M. Londeix | Schott |
| SUPERIEUR | Concerto | Gretry Fiocco | Schott |

COR

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|------------------------|--------------|--------------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Virginie » | A. Amellér | Billaudot |
| PREPARATOIRE 2 | « Texas » | A. Amellér | Billaudot |
| ELEMENTAIRE 1 | « Chant sans paroles » | R. Clerisse | Leduc |
| ELEMENTAIRE 2 | « Tanguétude » | Ch. Lesaffre | Billaudot (PB) |
| MOYEN 1 | Cantiène et sicilienne | T. Servais | Maurer (Bruxelles) |
| MOYEN 2 | Suite pour cor | J. Butt | Hinrichsen n° 673 |
| PRE-SUPERIEUR | Concerto pour cor | G. Donizetti | Billaudot |
| SUPERIEUR | « Trois inventions » | J.-J. Werner | Billaudot |

CORNET ET BUGLE

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|-------------------------|-----------------|---------------------|
| PREPARATOIRE 1 | Mini concerto | J. Robert | Philippo-Combre |
| PREPARATOIRE 2 | « Sans tambour » | P. Paubon | Philippo-Combre |
| ELEMENTAIRE 1 | Andantino et scherzetto | A. Amellér | Trans-atlantiques |
| ELEMENTAIRE 2 | « Pile ou face » | S. Lancen | Molenaar (Martin) |
| MOYEN 1 | « Orientale » | J.-E. Barat | Leduc |
| MOYEN 2 | « Trois pas de danse » | Berthelot | Lemoine |
| PRE-SUPERIEUR | Morceau de concert | J.-G. Pennequin | Leduc |
| SUPERIEUR | 1 ^{er} solo | G. Pares | Andrieu (Billaudot) |

TROMPETTE (SI B OU UT)

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|---------------------------|------------|-------------------|
| PREPARATOIRE 1 | Mini concerto | J. Robert | Philippo-Combre |
| PREPARATOIRE 2 | « Sans tambour » | P. Paubon | Philippo-Combre |
| ELEMENTAIRE 1 | Andantino et scherzetto | A. Amellér | Trans-atlantiques |
| ELEMENTAIRE 2 | « Pile ou face » | S. Lancen | Molenaar (Martin) |
| MOYEN 1 | Thème, variation et final | Ch. Jay | Lemoine |
| MOYEN 2 | « Fantasietta » | M. Bitsch | Leduc |
| PRE-SUPERIEUR | « Trompetunia » | R. Boutry | Leduc |
| SUPERIEUR | Andante et scherzo | H. Busser | Leduc |

TROMBONE

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|---|--------------|-------------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Sarabande » (ne pas faire le legato) | H. Gagnebin | Leduc |
| PREPARATOIRE 2 | « Bras d'acier » | A. Ameller | Trans-atlantiques |
| ELEMENTAIRE 1 | Concertino n° 23 | P. Porret | Martin |
| ELEMENTAIRE 2 | Andante et allegro | R. Mignon | Billaudot |
| MOYEN 1 | « Cortège » | P.-M. Dubois | Leduc |
| MOYEN 2 | Pièce en mi B | H. Busser | Leduc |
| PRE-SUPERIEUR | Aereme | Tournier | Rideau rouge |
| SUPERIEUR | Maestoso et scherzando | R. Niverd | Delrieu (Nice) |

TUBA TENOR EN SI B (BARYTON SI B)

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|-----------------------|-----------------------|-------------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Hauterive » | A. Ameller | Leduc |
| PREPARATOIRE 2 | Belle province | Ch. Lesaffre | Billaudot |
| ELEMENTAIRE 1 | « Mon premier blues » | R. Clerisse (Leblanc) | Billaudot |
| ELEMENTAIRE 2 | « Soir » | L. Wurmser (Andrieu) | Billaudot |
| MOYEN 1 | Solo de concours | L. Wurmser (Andrieu) | Billaudot |
| MOYEN 2 | « Tendres mélodies » | R. Mignon | Billaudot |
| PRE-SUPERIEUR | « Chanteraine » | J. Haydn | Molenaar (Martin) |
| SUPERIEUR | Thème et variation | B. Marcello | Molenaar (Martin) |

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|--|----------------|-------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Au temps de la cour » Ut et si b | J. Brouquieres | Martin |
| PREPARATOIRE 2 | « Le Petit Mammouth » Ut et si b | M. Delgiudice | Martin |
| ELEMENTAIRE 1 | « Le secret de maître » Cornille - si b seulement | F. Poullot | L. Florenzo |
| ELEMENTAIRE 2 | Concertino Ut seulement | E. Dauce | Combre |
| ELEMENTAIRE 2 | Tubabillage Ut et si b | P. Gabaye | Leduc |
| MOYEN 1 | Fantaisie Ut et si b | P. Petit | Leduc |
| MOYEN 2 | Bravaccio Ut et si b | R. Fayeulle | Leduc |
| PRE-SUPERIEUR | Fantaisie concertante Ut et si b | P. Villette | Leduc |
| SUPERIEUR | Sonatine - Ut et si b | J. Casterede | Leduc |

MANDOLINE

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|--|-----------------------------------|--------------|
| PREPARATOIRE 1 | Berceuse n° 2 | J.-P. Dubert | C. Schneider |
| PREPARATOIRE 2 | « Menuet de la reine » | O. Delys | C. Schneider |
| ELEMENTAIRE 1 | « La Sicilienne » | M. Monti | L. Florenzo |
| ELEMENTAIRE 2 | « Pétillante » | B. Pieus (Médiator n° 21) | Le Médiator |
| MOYEN 1 | 3 ^e mouvement du concerto | Giuliano | C. Schneider |
| MOYEN 2 | 1 ^{er} mouvement du concerto | Giuliano | C. Schneider |
| PRE-SUPERIEUR | « Soir de fête » | F. Menichetti (Médiator n° 17) | Le Médiator |
| SUPERIEUR | « Cache-cache » | M. Maciocchi | C. Schneider |

MANDOLE

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|--------------------------|---------------------------------|--------------|
| PREPARATOIRE 1 | Berceuse n° 2 | J.-P. Dubert | C. Schneider |
| PREPARATOIRE 2 | « Menuet de la reine » | O. Delys | C. Schneider |
| ELEMENTAIRE 1 | « La Sicilienne » | M. Monti | L. Florenzo |
| ELEMENTAIRE 2 | « Humoresque » | Longin Jakubowski | L. Florenzo |
| MOYEN 1 | « Souvenir de Florange » | Médiator n° 15 | Le Médiator |
| MOYEN 2 | « Rondo turc » | Steibelt | C. Schneider |
| PRE-SUPERIEUR | « Euterpe » | O. Delys | C. Schneider |
| SUPERIEUR | « Giovanna » | F. Menichetti Médiator n° 25 | Le Médiator |
| SUPERIEUR | « Caprice bohémien » | Bert | C. Schneider |

LISTE DES EDITEURS

ANDRIEU : Chez BILLAUDOT, 14, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS. Tél. 770.14.46
P. BEUSCHER : 27, bld Beaumarchais, 75004 PARIS. Tél. 271.22.11
G. BILLAUDOT : 14, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS. Tél. 770.14.46
BOOSEY HAWKES : 7, rue Boutard, 92200 NEUILLY S/SEINE. Tél. 747.89.92
BRAUER : 30, rue Saint-Christophe, 1000 BRUXELLES, ou chez MARTIN à MÂCON
CHAPPELL : 4, rue d'Argenson, 75008 PARIS. Tél. 770.15.73 : 25, rue d'Hauteville, 75010 PARIS. Tél. 770.67.26
CHOUDENS : 38, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS. Tél. 226.62.97
COMBRE : 24, bld Poissonnière, 75009 PARIS. Tél. 824.89.24, 246.52.22
DELRIEU : 14, rue Trachel, 06000 NICE. Tél. 16 (93) 82.23.69
DURAND : Service Commercial, 1, av. de la Marnie, 92600 ASNIERES. Tél. 790.92.06
ENOCH : 193, bld Pereire, 75017 PARIS. Tél. 574.01.72
ESCHIG : 48, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. 522.66.64
FALLONE : 117, rue d'Oxone, 21000 DIJON. Tél. 16 (80) 66.57.42
GALLET : chez COMBRE, 24, bld Poissonnière, 75009 PARIS. Tél. 824.89.24, 246.52.22
HAMELLE : chez LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75008 PARIS. Tél. 296.89.11
HARMONICA HIVERSUM : chez BOURIER, 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS. Tél. 878-24-88
HELBLING : Hohner Helbling, 19, rue des Hallebardes, 67000 STRASBOURG. Tél. 16 (88) 32.07.73
HINRICHSSEN : chez ESCHIG, 46, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. 522.66.64
HORTENSIA : 46, rue de Douai, 75009 PARIS. Tél. 874.52.64
I.M.C. : chez ESCHIG, 46, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. 522.66.64
LEDC : 175, rue Saint-Honoré, 75008 PARIS. Tél. 296.89.11
LEMOINE : 17, rue Pigalle, 75009 PARIS. Tél. 874.09.25
LIDO MELODIES : chez BOOSEY HAWKES, 7, rue Boutard, 92200 NEUILLY S/SEINE. Tél. 747.89.92
LINO FLORENZO : 45, rue d'Arras, 59000 LILLE. Tél. 16 (20) 52.74.32
LYRA MUSIC COMPANY : chez Magdeleine et Didier BUDIN, 3, rue du Gal-Lanrezac, 75017 PARIS. Tél. 380.01.56
R. MARTIN : B.P. 502, 106, Grande rue de la Coupée, 71009 MÂCON Cédex. Tél. 16 (85) 34.46.81
LE MEDIATOR : chez SCHNEIDER, 17, rue Saulnier, 75009 PARIS. Tél. 246.59.53
MOLENAAR : chez MARTIN, 106, Grande rue de la Coupée, 71009 MÂCON Cédex. Tél. 16 (85) 34.46.81
NOETZEL : chez ESCHIG, 48, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. 522.66.64
OPALINE (BASELLI) : 13, rue Gambetta, 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE. Tél. 825.36.50
PETERS : chez SCHOTT, 35, rue Jean-Moulin, 94300 VINCENNES. Tél. 374.30.95
PHILIPPO COMBRE : 24, bld Poissonnière, 75009 PARIS. Tél. 824.89.24 et 246.52.22
PRO-EUTERPE (Max FRANCY) : 17, rue d'Hauteville, 75010 PARIS. Tél. 770.56.53
RICORDI : chez ESCHIG, 48, rue de Rome, 75008 PARIS. Tél. 522.66.64
RIDEAU ROUGE : Cdes chez CHAPPELL, 25, rue d'Hauteville, 75010 PARIS. Tél. 770.67.26
SALABERT : 32, rue le Peletier, 75009 PARIS. Tél. 523.35.20 : 22, rue Chauchat, 75009 PARIS. Tél. 824.55.60
SCHNEIDER : 17, rue Saulnier, 75009 PARIS. Tél. 246.59.53
SCHOTT : 35, rue Jean-Moulin, 94300 VINCENNES. Tél. 374.30.95
S.E.M.I. : 5, rue Lincoln, 75008 PARIS. Tél. 359.06.22
TRANSATLANTIQUES : 50, rue Joseph de Maistre, 75018 PARIS. Tél. 228.21.40 et 228.21.41
ZENON : chez BOUVIER, 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS. Tél. 878.24.88
ZURFLUTH : 73, bld Raspail, 75006 PARIS. Tél. 548.68.60

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|---|------------------------------------|-------------------------|
| PREPARATOIRE 1 | N° 4 dans 14 mini-études | J.-M. Mourat | Trans-atlantiques |
| PREPARATOIRE 2 | Bransle simple N'auriez vous point de moi pitié (sans les diminutions) N° 2 - Cahiers du guitarier (volume II) | A. Leroy | Leduc |
| ELEMENTAIRE 1 | Invention n° 2 Pièces caractéristiques | J. Absil | Lemoine |
| ELEMENTAIRE 2 | Prélude n° 2 Extrait des « Sept Préludes » | T. Meunier | Trans-atlantiques |
| MOYEN 1 | Etude n° 5 Extrait des « Cinq Etudes » | J.-M. Renault | Billaudot |
| MOYEN 2 | Berceuse d'Orient | A. Tansman | M. Eschig |
| PRE-SUPERIEUR | « Preludio » (Gitane Archive 114) | F. Moreno-Torroba | Schott |
| SUPERIEUR | « Tarentella » Pièce contemporaine Tiento n° 1 Extrait de trois Tientos | Castelnuovo-Tedesco H.-W. Heuze | Ricordi Schott (488) |

ACCORDEON

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|---------------------|-----------------------------|-------------|
| PREPARATOIRE 1 | « Frosty waltz » | Antonelli | S.E.M.I. |
| PREPARATOIRE 2 | « Premiers Soucis » | Lorin | Beuscher |
| ELEMENTAIRE 1 | « Angéline polka » | Antonelli | S.E.M.I. |
| ELEMENTAIRE 2 | « Simple Mélodie » | Astier Fallone | Fallone |
| MOYEN 1 | « la Rambolitaine » | Larcange | Opaline |
| MOYEN 2 | Intermède classique | Reverchon | Pro-Euterpe |
| SUPERIEUR 1 | Valse scherzo | Francy | Helbing |
| SUPERIEUR 2 | Accordina | Stadler Horner Azzola | Opaline |

PERCUSSION

| NIVEAU | ŒUVRE | AUTEUR | EDITEUR |
|----------------|--|----------------|-----------|
| PREPARATOIRE 1 | Pièce pour percussion | J. Brouquieres | Martin |
| PREPARATOIRE 2 | « Los Muchachos » | F. Dupin | Leduc |
| ELEMENTAIRE 1 | Courte pièces Album n° 6 « Le cœur battant » n° 2 et 3 | Y. Desportes | Billaudot |
| ELEMENTAIRE 2 | 1 ^{er} concours à partir du chiffre 27 | Y. Desportes | Billaudot |
| MOYEN 1 | « Rapsodie » des 7 pièces. Cahier n° 3 | Jorand - Dupin | Leduc |
| MOYEN 2 | Thème et variations | Y. Desportes | Leduc |
| PRE-SUPERIEUR | « Hors d'œuvres » | P. Petit | Leduc |
| SUPERIEUR | « Rapsodie » | E. Bozza | Leduc |

TROMBONES/FORCE 5



TROMBONES/FORCE 5 est né d'un concert de jazz animant le stage de Trombones de Toucy au printemps 1981.

Groupe formé par Jérôme Naulais à la demande de Michel Becquet.

TROMBONES/FORCE 5 se compose de : Jérôme Naulais, Denis Le Loup, Yves Favre, Bruno Pongi, Maurice Cevrero.

Ces cinq Trombonistes, outre leurs activités dans les orchestres symphoniques de Paris, dans les formations de musique de chambre, dans les ensembles de musique contemporaine ou dans les studios d'enregistrement et émissions radiotélévisées ont décidé de poursuivre cette formule 5 TROMBONES accompagnés par une section rythmique complète.

S'inspirant des grands solistes tels que : Jay & Kay, Franck Rosolino, Carl Fontana, James Pankow et autres Bill Watrous, TROMBONES/FORCE 5 a voulu étendre son répertoire aux tendances Jazz Rock et Funky en passant par les romantiques contemporains.

Le groupe TROMBONES/FORCE 5, animera la soirée du samedi 25 décembre 1982 au théâtre « Le Palace ».

Un disque de ces grands artistes est sorti. C'est un 45 tours de la maison de disque ADDA n° 10.005, face A. Freeway (Jérôme Naulais) TB solo Denis Le Loup, face B. (André Mouret) vocal Laurence Allison.

Denis Le Loup (TB)
Jérôme Naulais (TB)
Bruno Pongi (TB)
Robert Fienga (TB)

Maurice Cevrero (TB)
Robert Dercœur (clav)
Francis Petit (DM)
Alain Bodenes (B)

Secrétariat/Management : Blue Slide Music
M. Cevrero & J. Naulais, 74, quai de Jemmapes
75010 PARIS. Tél. : 202.02.85 - 686.56.59.

Examens fédéraux : Solfège et instruments (batteries-fanfaires)

RÈGLEMENT — ANNEE 1983

Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes âgés de moins de 25 ans.

Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient une mention ascendante ou un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.

Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points en instrument et 45 points en éducation musicale pourront se présenter en excellence au concours de fin d'année organisée par la C.M.F. à PARIS.

Les candidats devront obligatoirement fournir au jury trois parties séparées ou trois conducteurs du morceau imposé.

Les épreuves se dérouleront dans les fédérations régionales ; les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle ils appartiennent.

PROGRAMME D'EDUCATION MUSICALE

L'épreuve de solfège consiste à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc... un numéro choisi par le jury selon le classement des candidats. Lecture chantée pour les clairons, trompettes, cors, basses, etc... Lecture rythmique pour les Tambours.

L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats

QUESTIONS THEORIQUES

L'élève aura à répondre par écrit à cinq questions de théorie musicale selon le classement des candidats.

(Voir pour tous les instruments « La Théorie Moderne du Fanfariste » — Editions Robert MARTIN).

L'EPREUVE INSTRUMENTALE COMPREND :

- Pour les Clairons et Trompettes :
 - 1°- L'exécution d'une sonnerie choisie par le jury, et d'un morceau imposé.
 - 2°- L'exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.
- Pour les Tambours :
 - 1°- L'exécution d'une marche

choisie par le Jury et d'un morceau imposé.

2°- L'exécution d'une lecture à vue très simple.

— Pour les autres instruments :

1°- L'exécution d'un morceau imposé.

2°- L'exécution d'une lecture à vue.

La notation est la suivante :

EPREUVE D'EDUCATION MUSICALE
Solfège de 0 à 30
Théorie (5 questions théoriques écrites) de 0 à 20

EPREUVE INSTRUMENTALE

Morceau imposé de 0 à 15
Lecture à vue instrumentale ... de 0 à 5.

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR L'EPREUVE INSTRUMENTALE

DIVISION SUPERIEURE

1^{er} prix 16 à 20 points
2^{ème} prix 13 à 15,50 points
3^{ème} prix 10 à 12,50 points

DIVISION PREPARATOIRE, ELEMENTAIRE, MOYENNE

1^{ère} mention 16 à 20 points
2^{ème} mention 13 à 15,50 points
3^{ème} mention 10 à 12,50 points.

ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR L'EPREUVE D'EDUCATION MUSICALE

1^{er} prix ou mention 42,50 à 50 points
2^{ème} prix ou mention 33 à 42,25 points
3^{ème} Prix ou mention ... 25 à 32,75 points.

N.B. - Pour les clairons, trompettes et tambours qui ont à exécuter, en plus du morceau imposé et de la lecture à vue, une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante :

— Sonnerie ou marche de 0 à 5
— Morceau imposé de 0 à 10
— Lecture à vue instrumentale de 0 à 5.

PREPARATOIRE (première année)

CLAIRONS ET CLAIRONS BASSES

SOLFÈGE : Travailler de la page 2 à la page 4 inclus. Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon » de A. TREMINE.

Editions R. MARTIN de 0 à 30.

THEORIE : 4 questions de Théorie dans les 16 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Editions R. MARTIN de 0 à 20.

Examen Instrumental

1°- A) Une sonnerie : l'ouverture du Ban, page 57 N.E.P. du Clairon de 0 à 5

B) Morceau imposé : travailler les exercices de la page 3 de la méthode N.E.P. du Clairon de 0 à 10

2°- Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 8 et 9 page 4, méthode N.E.P. du Clairon de 0 à 5

PREPARATOIRE (deuxième année)

SOLFÈGE : Travailler de la page 3 à la page 10 incluse. Méthode « Nouvel Enseignement Pratique du Clairon », de A. TREMINE.

THEORIE : 4 questions de Théorie dans les 34 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1°- A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le rappel de pied ferme ou l'ouverture du Ban, pages 56 et 57 N.E.P. du Clairon.

B) Morceau imposé : travailler les exercices de la page 10 et 11 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2°- Lecture à vue préparée : travailler les exercices n° 9, 10, page 4, méthode N.E.P. du Clairon.

ELEMENTAIRE (première année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 13 (inclus) N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie dans les 49 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1°- A) Une sonnerie choisie par le jury ; voir pages 56 et 57 N.E.P. du Clairon.

B) Morceau imposé : travailler les exercices de la page 12 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2°- Lecture à vue préparée : travailler les exercices 10, 11, 12, page 13, N.E.P. du Clairon.

ELEMENTAIRE (deuxième année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 20 (incluse) N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de Théorie dans les 58 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1°- A) Une sonnerie choisie par le jury ; voir pages 56 et 57 N.E.P. du Clairon.

B) Morceau imposé : travailler les exercices de la page 13 à la page 17 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2°- Lecture à vue préparée : travailler les exercices 3, 4, 5 et 6 page 9 de la méthode N.E.P. du Clairon.

MOYEN (première année)

SOLFÈGE : de la page 3 à 29 (incluse) N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de Théorie dans les 69 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1°- A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57 N.E.P. du Clairon.

B) Morceau imposé : travailler les exercices de la page 3 à la page 27 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2°- Lecture à vue.

MOYEN (deuxième année)

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 35 (incluse) N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie musicale dans les 80 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1°- A) Une sonnerie choisie par le jury ; voir pages 56 et 57 N.E.P. du Clairon.

B) Morceau imposé : travailler les exercices de la page 3 à la page 30 de la méthode N.E.P. du Clairon.

2°- Lecture à vue.

PRE-SUPERIEUR

SOLFÈGE : de la page 3 à la page 45 N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de Théorie musicale dans les 100 premiers numéros de la Théorie Moderne du Fanfariste.

Examen Instrumental

1°- A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, 58 N.E.P. du Clairon.

B) Morceau imposé : travailler tous les exercices de la méthode N.E.P. du Clairon du début de la méthode à la page 55.

2°- Lecture à vue.

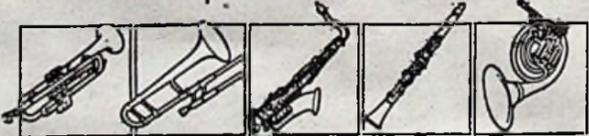
SUPERIEUR

SOLFÈGE : Travailler toute la méthode N.E.P. du Clairon.

THEORIE : 4 questions de théorie musicale. Travailler toute la Théorie Moderne du Fanfariste.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



Avis aux sociétés

Lorsque vous organisez des concours de musique, renseignez-vous avant toute chose auprès de votre Fédération : cela évitera bien des erreurs.

DISQUES



LE PLUS IMPORTANT CATALOGUE DE NOUVEAUTÉS EN DISQUES D'HARMONIES DE BATTERIES-FANFARES ET D'INSTRUMENTS A VENT

682369. — Le Quintette de Cuivres de l'Orchestre National de France joue NOEL. Une série de vingt Noëls parmi les plus connus (*Belle Nuit, Mon beau sapin, Minuit chrétien...*) que Georges DELERUE et Jean-Claude PETIT ont tout spécialement arrangés à l'occasion de ce disque pour cet ensemble mondialement réputé. Le résultat des arrangements et l'interprétation qu'en donne le Quintette de Cuivres de l'O.N.M. sont stupéfiants de beauté et d'émotion musicales. Idéal pour une veillée de Noël..... **64,60 F**

582343. — MARCHES DU MONDE, par la Batterie-Fanfare de la GARDE REPUBLICAINE. Sous la baguette de son chef, le Commandant Bernard GALLAIS, cette excellente formation vous convie à un tour du monde qui vous emmènera du Canada à l'U.R.S.S. et de l'Ecosse à l'Italie, en passant par l'Espagne, les U.S.A., la Tchécoslovaquie, etc..... **61,00 F**

682372. — SAXOPHONE ET PIANO. Trois pièces magistralement interprétées par les compositeurs au piano et André BEUN, saxophone solo, à la Musique de la Garde Républicaine. *Divertimento*, par Roger BOUTRY ; *Prisme*, par Georges DELERUE ; *Variations pathétiques*, par Ida GOTKOVSKY. Hérisées de difficultés techniques, ces pièces sont conçues pour mettre en relief la virtuosité et la musicalité de l'instrumentiste.... **64,60 F**

682376. — POEME DU FEU. La Musique de l'Air de Paris, sous la direction de son chef, le Commandant Albert FASCE, interprète ici *le Poème du feu* et le final du *Concerto pour Grand Orchestre d'Harmonie*, d'Ida GOTKOVSKY, salué lors de sa création comme un événement musical : « C'est de la musique en Panavision. » La troisième pièce proposée est *Evocations*, dans laquelle le compositeur Albert FASCE exploite la palette sonore et toute la richesse instrumentale de l'Orchestre d'Harmonie..... **64,60 F**

FRAIS D'ENVOI POUR TOUTE COMMANDE : 17 F
Prix garantis jusqu'au 28 février 1983



CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
B.P. n° 3 - 91780 CHALO-SAINT-MARS
☎ (6) 495-41-93

Examen Instrumental
 1° A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 56, 57, 58 N.E.P. du Clairon.
 B) **Morceau imposé** : caprice pour clairon solo de André TREMINE, Editions Philipp LECARLEM.
 2° **Lecture à vue**.

LA Théorie Moderne du Fanfariste de André TREMINE, Editions Robert MARTIN, contient toutes les questions théoriques qui peuvent être demandées aux Fanfaristes, Tambours, Clairons, Trompettes, etc...

TROMPETTES

PREPARATOIRE (première année)

SOLFEGE : Travailler de la page 2 à la page 4 dans Méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie » de A. TREMINE de 0 à 30
THEORIE : Même programme que pour les Clairons dans la Théorie Moderne du Fanfariste de 0 à 20

Examen Instrumental

1° A) Une sonnerie : le « rappel pour honneur », page 21 N.E.P. de la Trompette tome 2 de 0 à 5
 B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 11, 12, 14, 15 de la méthode N.E.P. de la Trompette de 0 à 10
 2° **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices n° 21 et 22 de la méthode N.E.P. de la Trompette de 0 à 5.

PREPARATOIRE (deuxième année)

SOLFEGE : Travailler de la page 3 à la page 10 dans méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de Cavalerie » de A. TREMINE.
THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le « garde à vous » ou le « rappel pour honneur », page 21 N.E.P. de la Trompette, tome 2.
 B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 15-19 et 20 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices n° 23 et 24 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

ELEMENTAIRE (première année)

SOLFEGE : de la page 3 à la page 12 (incluse) N.E.P. de la Trompette.
THEORIE : Même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° A) Une sonnerie choisie par le Jury, voir page 21, tome 2, N.E.P. de la Trompette.
 B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 51-52-56 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices n° 62 et 63 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

ELEMENTAIRE (deuxième année)

SOLFEGE : de la page 3 à la page 19 (incluse) N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° A) Une sonnerie choisie par le jury, voir page 21, tome 2, N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 57, 72 et 73 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices n° 63 et 74 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

MOYEN (première année)

SOLFEGE : de la page 3 à la page 26 (incluse) N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° A) Une sonnerie choisie par le Jury, voir pages 21 et 22, tome 2, N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 78, 85, 98 de la méthode N.E.P. de la trompette.

2° **Lecture à vue**.

MOYEN (deuxième année)

SOLFEGE : de la page 3 à la page 35 (incluse) N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons.

Examen Instrumental

1° A) Une sonnerie choisie par le Jury, voir pages 21 et 22, tome 2, N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 100, 112 et 135 de la méthode N.E.P. de la Trompette

2° **Lecture à vue**.

PRE-SUPERIEUR

SOLFEGE : de la page 3 à la page 50 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

THEORIE : même programme que pour les Clairons

Examen Instrumental

1° A) Une sonnerie choisie par le jury, voir pages 21, 22 et 23, tome II, N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau imposé** : travailler tous les exercices de la méthode N.E.P. de la Trompette, Tome I et les 36 premiers numéros du Tome II.

2° **Lecture à vue**

SUPERIEUR

SOLFEGE - travailler toute la méthode N.E.P. de la Trompette

THEORIE - même programme que pour les Clairons

Examen Instrumental

1° A) Une sonnerie choisie par le jury. Voir pages 21, 22 et 23, Tome II N.E.P. de la Trompette.

B) **Morceau imposé** : blues n° 15 page 22 dans Pièces Polyphoniques pour instruments d'Ordonnance de Michel DELGIUDICE, Editions R. MARTIN.

2° **Lecture à vue**.

N.B. - La Méthode « nouvel enseignement pratique de la Trompette de Cavalerie » N.E.P. de la Trompette d'André TREMINE est en vente aux éditions R. MARTIN.

CORS, TROMPETTES - COR Mi b et TROMPETTES-BASSES

PREPARATOIRE (première année)

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 15 et 16 de la méthode N.E.P. de Trompette de 0 à 15

2° **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 23 et 24 de 0 à 5

PREPARATOIRE (deuxième année)

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 19 et 21 de la méthode N.E.P. de la Trompette de 0 à 15

2° **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 24 et 25 de 0 à 5

ELEMENTAIRE (première année)

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 22, 29 et 45 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 63 et 73.

ELEMENTAIRE (deuxième année)

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 58, 62 et 80 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° **Lecture à vue préparée** : travailler les exercices 73 et 74.

MOYEN (première année)

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes, dans la méthode N.E.P. de la Trompette et dans la Théorie moderne du Fanfariste.

1° **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 110, 111 et 120 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° **Lecture à vue**

MOYEN (deuxième année)

(1^{re} Division)

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 120, 128 et 142 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° **Lecture à vue**.

PRE-SUPERIEUR

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° **Morceau imposé** : travailler toute la méthode N.E.P. de la Trompette Tome I.

2° **Lecture à vue**.

SUPERIEUR

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° **Morceau imposé** : blues n° 15 page 22 dans Pièces Polyphoniques pour instruments d'ordonnance de Michel DELGIUDICE, Editions R. MARTIN.

2° **Lecture à vue**.

CLAIRONS à PISTONS et CLAIRONS BASSE à PISTONS

PREPARATOIRE (première année)

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes de Cavalerie.

1° **Morceau imposé** : travailler les exercices n° 15, 19, 21, de la méthode N.E.P. de la Trompette de cavalerie..... de 0 à 15

2° **Lecture à vue préparée** : Même programme que pour les Trompette.

PREPARATOIRE (deuxième année)

SOLFEGE et THEORIE : Même programme que pour les Trompettes de Cavalerie.

EDITIONS COMBRE

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

ETUDES

CLARINETTE :

CALMEL Jean : 14 petites études mélodiques (degré préparatoire)
 CALMEL Jean : 16 études (degré élémentaire)
 CALMEL Jean : 18 études (degré moyen)
 CALMEL Jean : 24 caprices pour clarinette dans toutes les tonalités

HAUTBOIS :

CAURETTE André : 18 études mélodiques et progressives

SAXOPHONE :

MERLOT Michel : 15 petites pièces en forme d'études

TROMBONE :

TOULON Jacques : 15 airs faciles en forme d'études

TROMPETTE :

BOUCHE Robert : 20 études progressives
 BOUCHE Robert - ROBERT Jacques : 20 études mélodiques faciles et progressives (degré préparatoire)

Depuis le 1^{er} septembre 1982

les EDITIONS

HUG

FOETISCH et PELIKAN

sont représentées en exclusivité par les EDITIONS

A. LEDUC

CELEBRES COLLECTIONS :

« Flores musicae », œuvres instrumentales des XVII^e et XVIII^e siècles.

« Musicae instrumentalis », musique ancienne pour tous ensembles.

« Komponisten-Reihe », œuvres faciles pour piano, de Bach à Hindemith, recueillies par P. Heilbut.

Toute musique instrumentale et chorale.

Nombreux petits cahiers de musique folklorique pour flûte à bec, etc.

chez votre marchand ou

175, RUE SAINT-HONORÉ, 75040 PARIS CEDEX 01

Si vous n'avez pas encore réglé vos abonnements en retard au journal de la C.M.F., veuillez le faire avant le 31 décembre 1982.

Merci.

Examens fédéraux : Solfège et instruments (batteries-fanfars)

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n°s 21, 29 et 47 de la méthode N.E.P. de la Trompette de 0 à 15
2° - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les Trompettes de 0 à 5

ELEMENTAIRE (première année)

SOLFÈGE et THÉORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n°s 52, 53, 56 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les Trompettes.

ELEMENTAIRE (deuxième année)

SOLFÈGE et THÉORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n°s 56, 73 et 78 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue préparée : Même programme que pour les Trompettes.

MOYEN (première année)

SOLFÈGE et THÉORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n°s 80, 82, 96 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue :

MOYEN (deuxième année)

(1^{ère} Division)

SOLFÈGE et THÉORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : travailler les exercices n°s 100, 112 et 144 de la méthode N.E.P. de la Trompette.

2° - Lecture à vue :

PRE-SUPERIEUR

SOLFÈGE et THÉORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : Les années « 60 » de Ph. VIGNON, éditions Philippe VIGNON

2° - Lecture à vue :

SUPERIEUR

SOLFÈGE et THÉORIE : Même programme que pour les Trompettes.

1° - Morceau imposé : Au pays limousin de G. DEFRANCE, Editions R. MARTIN

2° - Lecture à vue :

TAMBOURS

PREPARATOIRE (première année)

SOLFÈGE : Les 8 premiers numéros du Solfège Rythmique instrumental pour TAMBOUR, 1^{er} cahier de 0 à 30

THÉORIE : Même programme que pour les clairons de 0 à 20

Examen Instrumental

1° - A) 1^{ère} et 2^{ème} marche, pages 5 et 6 « Nouvel enseignement pratique du Tambour, Tome 2 de A. TREMINE de 0 à 5

B) Travailler les exercices n°s 1 et 2 des pages 20, 23, 29 et 30 de la méthode N.E.P. du Tambour, Tome 1 de 0 à 10
2° - Lecture à vue préparée : Travailler les exercices 1, 2, 3, 4 et 5 du Solfège Rythmique, 1^{er} cahier de 0 à 5

PREPARATOIRE (deuxième année)

SOLFÈGE : les 14 premiers numéros du Solfège Rythmique instrumental pour Tambour, 1^{er} cahier de 0 à 30
THÉORIE : Même programme que pour les clairons de 0 à 20

Examen instrumental

1° - A) troisième, quatrième et cinquième marches page 6 N.E.P. du Tambour, Tome 2 de 0 à 5

B) Travailler les exercices 3 et 4 des pages 21, 23, 29 et 30 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome 1 de 0 à 10
2° - Lecture à vue préparée : Travailler les exercices du n° 1 au n° 14 Solfège Rythmique, 1^{er} cahier de 0 à 5

ELEMENTAIRE (première année)

SOLFÈGE : les 20 premiers numéros du Solfège Rythmique instrumental pour Tambour, 1^{er} cahier de 0 à 30

THÉORIE : Même programme que pour les clairons de 0 à 20

Examen Instrumental

1° - A) 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} marches, page 7 N.E.P. du Tambour, Tome 2 de 0 à 5

B) Travailler les exercices n° 1 et 2 des pages 30, 31 et 34 de la méthode N.E.P. du Tambour, Tome 1 de 0 à 10
2° - Lecture à vue préparée : Travailler les 20 premiers numéros du Solfège Rythmique, 1^{er} cahier de 0 à 5

ELEMENTAIRE (deuxième année)

SOLFÈGE : Tous les exercices du Solfège Rythmique instrumental pour Tambour, 1^{er} cahier de 0 à 30

THÉORIE : Même programme que pour les clairons de 0 à 20

Examen Instrumental

1° - A) 4^{ème} et 5^{ème} marches, page 8 N.E.P. du Tambour, Tome 2 de 0 à 5

B) Travailler les exercices n°s 3 et 4 des pages 30, 32, 33 et 35 de la méthode N.E.P. du Tambour, Tome 1 de 0 à 10
2° - Lecture à vue préparée : Tous les exercices du Solfège Rythmique 1^{er} cahier de 0 à 5

MOYEN (première année)

SOLFÈGE : Révision du Solfège Rythmique, 1^{er} cahier et les 20 premiers numéros du 2^{ème} cahier de 0 à 30

THÉORIE : Même programme que pour les clairons de 0 à 20

Examen Instrumental

1° - A) 1^{ère}, 2^{ème}, et 3^{ème} marches pages 8 et 9 N.E.P. du Tambour, Tome 2 de 0 à 5

B) Travailler les exercices 1, 2 et 3 des pages 31, 33, 34, 35 et 37 de la méthode N.E.P. du Tambour, Tome 1 de 0 à 10.
2° - Lecture à vue :

MOYEN (deuxième année)

SOLFÈGE : Tous les exercices du Solfège Rythmique, 2^{ème} cahier et les exercices 1 et 2 du Solfège Rythmique 3^{ème} cahier de 0 à 30

THÉORIE : Même programme que pour les clairons de 0 à 20

Examen Instrumental

1° - A) L'une des cinq marches pages 8 et 9 N.E.P. du Tambour, Tome 2 de 0 à 5.

B) Travailler les exercices 1, 2 et 3 des pages 35, 37, 38 et 39 de la méthode N.E.P. du Tambour, Tome 1 de 0 à 10
2° - Lecture à vue : de 0 à 5

PRE-SUPERIEUR

SOLFÈGE : Travailler les exercices n°s 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 9 du Solfège Rythmique, 3^{ème} cahier de 0 à 30

THÉORIE : Même programme que pour les clairons de 0 à 20

ADRESSE DES EDITEURS

Editions J. DECAMPS, 11, av. Georges Lafenestre - 75014 PARIS
 Editions RENATO-DESLAURIERS - 25, rue Michel le Comte - 75003 PARIS
 Editions P. FORSTER - 45, rue du Cardinal Mathieu - 54000 NANCY
 Editions GRAS - 72200 LA FLECHE
 Editions R. MARTIN - B. P. 502 - 71009 MACON-CEDEX
 Editions COMBRE-PHILIPPO - 24, Bd. Poissonnière - 75009 PARIS
 Editions Georges BESSON - 03300 CUSSET
 Editions MARGUERITAT - 290, av. Victor Hugo - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS
 Editions Philipp LECARLEM - 6, place Duburg - 33800 BORDEAUX
 Editions ALPHA, 20 bis, rue Louis Philippe - 92200 NEUILLY S/SEINE
 Editions F.G.S.P.F., 5, rue Cernuschi - 75017 PARIS
 Editions INTER-MUSIQUE - NEUVILLE-SUR-AIN - 01160 PONT D'AIN
 Editions Philippe Vignon - route de Machezal - 42114 CHIRASSIMONT.

ŒUVRES A IMPOSER POUR TOUS LES CONCOURS 1983 DES SOCIETES

Le morceau imposé au Concours sera joué de nouveau lors des concerts

| NIVEAU | TITRE | AUTEUR | EDITEUR |
|---------------------|---------------------------------------|--------------|-------------------|
| DIVISION D'HONNEUR | The moor of Venice | W. Alwyn | Molenaar (Martin) |
| EXCELLENCE | Amérique Latine | G. Luypaerts | Libellule |
| DIVISION SUPERIEURE | Fantaisie | A. Amellér | Molenaar (Martin) |
| PREMIERE DIVISION | La croix du sud (Harmonie ou Fanfare) | P. Degenne | Andel (Martin) |
| SECONDE DIVISION | Trianon | S. Lancen | Molenaar (Martin) |
| TROISIEME DIVISION | Lumière et joie | Ch. Jay | Martin |

EDITEURS : Edition Libellule, 16, rue Paul Féval - 75018 PARIS. Tél : 606.52.79

Edition Martin, 106, Grande rue de la Coupée - 71009 MACON. Tél : (85) 34.46.81

Hommage à Charles Lafon



Notre ami Charles Lafon nous a quittés ! Quelle tristesse éprouvée par tous les musiciens de ce département qui connaissent sa figure légendaire !

A l'annonce du décès survenu à l'âge de 80 ans, après quelques jours de maladie, nous avons ressenti le vide qu'il laissait, auprès de son épouse, de sa famille, des associations musicales illoises et départementales.

Cet homme remarquable nous a donné l'exemple d'un homme de bien, d'un homme de cœur.

Issu d'un milieu modeste, il a su acquérir, par un travail acharné, des connaissances dans de nombreux domaines.

La musique et les à-côtés de la musique furent ses grandes passions. Il l'aimait depuis longtemps quand, à 17 ans, il put enfin prendre ses premières leçons de musique ; pendant son service militaire à Montpellier, il bénéficia des cours du conservatoire de cette ville (harmonie et contrebasse à cordes).

Il pratiqua pendant quelques années une carrière de musicien professionnel avec l'orchestre Titi-Corti, composé de très bons éléments, tels que Corti au trombone, Dutry à la clarinette, Parès à la trompette, Julia au piano, Camps au violon, Charles Lafon à la contrebasse à cordes. C'était le temps des fameux apéritifs-concerts au Palmarium. L'orchestre animait aussi de nombreuses fêtes de village.

Après quelques années de cette vie musicale très prenante, Charles Lafon décide de rester plus souvent dans son village natal et accepte la place de secré-

taire de mairie que les édiles de l'époque lui offrent (vers les années 35-37).

Il ne réduit pas pour autant son activité musicale, mais il l'exerce sous une autre forme : création d'une cobla-orchestre « les Bernadach-Lafon », qui deviendra après la guerre 1939-45 « les Goze-Lafon » ; il forma ces coblas avec des éléments qui, comme lui, jouent les dimanches et jours de fêtes.

Parallèlement, il anime bénévolement des groupes locaux qui lui prennent de nombreuses soirées pour préparer les diverses orchestres et assurer les répétitions : Lyre illoise, Groupe folklorique illois, Grup dels amics del cant, Estudiantina illoise, etc...

Pendant les années de guerre, il assure avec un groupe d'amis l'organisation de soirées artistiques dont les recettes serviront à alimenter l'œuvre du « Collis du prisonnier ».

On ne peut parler de lui sans citer son attachement au maintien des traditions musicales locales et régionales.

Pendant de nombreuses années, il dirigea les musiciens et chanteurs lors des interprétations des « Réginas » de Coll et de Colomer du matin de Pâques. Ces dernières années, son état de santé ne lui permettait plus de diriger, mais il participait en tenant la partie de violoncelle.

Compositeur de sardanes bien connu dans notre département il aimait rappeler que ses premières compositions pour les coblas furent d'abord des danses catalanes pour les bals catalans des fêtes d'après-guerre (pasodobles, pérons, valse), que les formations catalanes actuelles possèdent toujours dans leurs répertoires.

Cette longue vie exemplaire consacrée à l'art musical, au service et au prestige de la musique catalane, nous montre la voie à suivre !

Adieu ! Charles Lafon, nous conserverons toujours le souvenir d'un homme de bien, d'un homme de cœur, d'un artiste, d'un historien.

Michel PEUS

DEMEYERE

MECANIQUE INSTRUMENTALE

Atelier spécialisé pour la réparation des Instruments à Vent

DELAIS RAPIDES PRIX COMPETITIFS

20, rue R.-Salengro
 10000 TROYES (25) 43-42-05

TRES IMPORTANT

Lorsque vous effectuez un changement d'adresse, veuillez nous communiquer votre ancienne adresse, le classement du fichier journal étant effectué par département. Merci.

le Président André Ameller à l'île de Ré



Des circonstances familiales ont amené notre Président à Saint-Martin-de-Ré où quelques personnalités musicales de l'île se sont réunies autour de lui.

Bien sûr, ont été évoqués les soucis de l'heure, mais surtout la création dans l'île d'une Ecole de Musique au bénéfice des musiciens des harmonies et fanfares.

Avec M. Alexis Lecollier, Président des Sociétés de Musique de l'île de Ré, s'étaient groupés MM. Max Penaud qui porte la responsabilité de la Direction et de l'organisation de l'Ecole, Camille Pelletier, Secrétaire, Président de la Couarde, Maurice Massé, Chef de Musique de la Couarde.

Un projet très détaillé a été

proposé par M. Penaud et déjà agréé dans sa région.

Il a reçu une aide modeste, insuffisante cependant pour permettre une réalisation pratique et efficace.

Le Président Ameller a emporté le dossier à Paris, dossier intéressant, et lors d'une récente réunion qu'il a eue avec M. Fleuret, Mme. Majewski, MM. de Banes, Gardonne et Roy, il a évoqué cette création d'une Ecole et souhaité vivement sa réalisation. Ce projet est actuellement entre les mains de M. l'Inspecteur Principal de la Musique, Camille Roy, qui, nous l'espérons, l'examinera avec sa bienveillante attention.

Les 12, 13 et 14 mai 1983 :

La Société des accordéonistes montluçonnais commémorera son trentième anniversaire

Le programme sera le suivant :

JEUDI 12 MAI : Réception de la société du Pafi Orchester de Hagen, invité d'honneur.

VENDREDI 13 MAI : En soirée, concert au théâtre municipal de Montluçon, avec la participation du Pafi Akkordeon Orchester de Hagen (remise des médailles de la Fédération).

SAMEDI 14 MAI : Banquet.

Histoire de la musique en bandes dessinées... (29)

**REPARATION
VENTE
TOUTES MARQUES**
Spécialiste instruments
Bois, Cuivre, Percussion
Baguettes, Pupitres, Timbales,
Accords de xylophones
et autres claviers, Cannes
de Tambour Major, Méthodes
et Ouvrages pour percussion
Conditions spéciales aux Sociétés
DESLAURIER
25, RUE MICHEL-LE-COMTE
dans la cour
75003 PARIS Tél. : 272-87-59

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél. : 257-94.40



L'ŒUVRE DE HAYDN EST L'ILLUSTRATION MÊME DU GENRE DIT "CLASSIQUE". SES QUATUORS ET SES SYMPHONIES SONT CE QU'IL Y A DE PLUS PARFAIT DANS LE GENRE.

SA RÉPUTATION GRANDIT ET SES ŒUVRES SONT JOURNÉES PARTOUT EN EUROPE. À LA MORT DU PRINCE ESTERHÁZY, IL SE REND DEUX FOIS À LONDRES OÙ IL EST ACCUEILLI AVEC ENTHOUSIASME. LES ANGLAIS TENTENT DE LE REtenir, MAIS, CONTRAIREMENT À HANDEL, IL NE RESTE PAS.

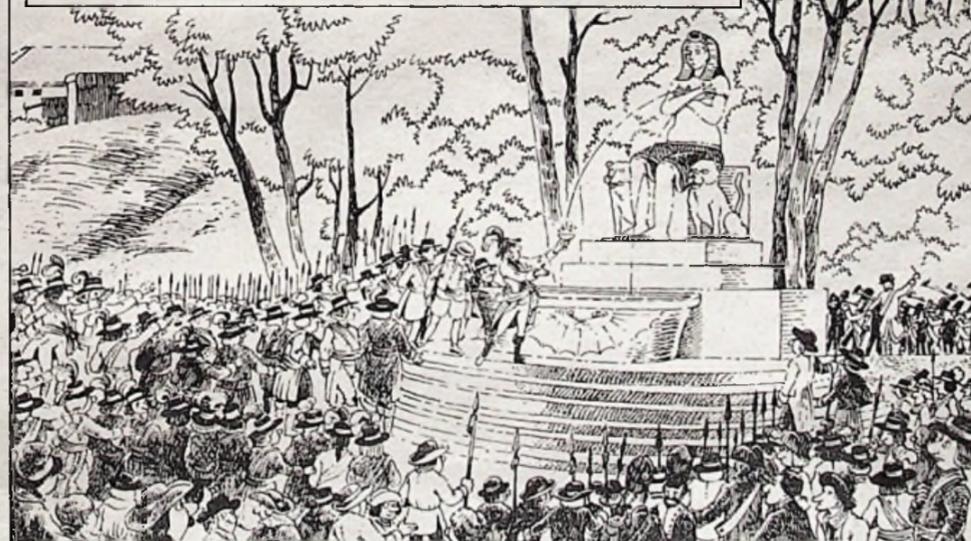


DAPA HAYDN - LES MUSICIENS OÙ IL AIDE L'APPELLENT AINSI - EST AUSSI SURNOMMÉ LE PÈRE DE LA SYMPHONIE. IL EN ÉCRIVIT PLUS DE 100 !

À UN CONCERT, LA FOULE ENTHOUSIASTE SE LEVÉ POUR APPLAUDIR LE MAÎTRE ET SE RAPPROCHE DE LA SCÈNE, ALORS UN LUSTRE MONUMENTAL S'ÉCRASE, DÉTRUISANT LES SIÈGES VIDES. AUCUNE VICTIME. CET ÉVÈNEMENT DONNE SON NOM À LA SYMPHONIE "LE MIRACLE".

JOSEPH HAYDN MEURT À VIENNE EN 1809, L'ANNÉE OÙ NAPOLEON ENTRE EN AUTRICHE.

1789 LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, CE GRAND MOUVEMENT POPULAIRE VA SECOURIR TOUTE LA SOCIÉTÉ ET LA MUSIQUE N'Y ÉCHAPPE PAS. DES ORCHESTRES ET DES CHŒURS GIGANTESQUES ACCOMPAGNAIENT LES CÉRÉMONIES SOLENNELLES. LES GRANDS MUSICIENS DU DÉBUT DU XVIII^{ÈME} SIÈCLE SONT PROFONDEMENT MARQUÉS PAR CETTE RÉVOLUTION OÙ EST AUSSI CELLE DES IDÉES. LEUR DESIR DE LIBERTÉ S'ACCENTUE.



La Musique en B.D!...
Ils sont fous ces musiciens



3 volumes
85F.

FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE
L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES.
TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN,
FORMAT 290 x 220 MM,

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU
JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT

BON DE COMMANDE

à retourner à : Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris.
Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme _____
Adresse _____
Code Postal _____ Ville _____

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées.

Conservez précieusement ce journal

IL FACILITERA
VOS RECHERCHES !

UN JEUNE COMPOSITEUR DE TALENT

« Quatre danses dans le style roumain », œuvre de Guy-Claude Luybaerts, fils du Compositeur bien connu dans nos Sociétés : Guy Luybaerts, est une des 14 œuvres retenues parmi 450 compositions en provenance de 39 pays, pour le second concert international qui aura lieu les 4 et 5 décembre 1982 à Tokyo.

Cinq pays y participeront. Nous formons des vœux chaleureux pour le succès de l'œuvre de ce jeune compositeur, dont le talent nous est bien connu, puisqu'il avait interprété ces Danses lors de notre grand Concert du Congrès 1981, accompagné par l'Orchestre d'Harmonie de la Police Nationale, sous la direction de son Chef Pierre Bigot.



Guy-Claude LUYBAERTS

De nombreux abonnements ne sont pas à jour de règlement.

Veillez faire le nécessaire afin de nous faire parvenir, dans les meilleurs délais, le montant de votre participation.

Le journal, de plus en plus intéressant, est votre journal officiel. Il est captivant pour tous et nous ne pourrions le maintenir à son haut niveau et l'améliorer que si la modeste somme qui vous est demandée nous est acquise.

FONDATION DE LA VOCATION

Notre Président avait chaleureusement recommandé auprès de Mme Anne de la Baume, la candidature de M. André Camus, à la Fondation de la Vocation.

André Camus est le jeune facteur d'instruments traditionnels qui avait publié un très intéressant article dans notre journal de Février-Mars 1981.

Nous venons d'apprendre qu'André Camus est lauréat de la Fondation, son prix lui sera remis au théâtre de l'Empire, 41, avenue de Wagram, 75017 PARIS, le mercredi 8 décembre à 18 heures.

Le Président Ameller se fait une joie d'assister à cette émouvante cérémonie et en son nom, au nom de toute notre Confédération, nous adressons à André Camus nos chaleureuses et sincères félicitations.

L'Harmonie Municipale de Nanterre fête cette année son 150^e anniversaire, et organise le 30 janvier 1983 un festival de musique pour harmonies.

Les sociétés d'Ile-de-France désireuses de s'y produire pourront prendre contact avec M. Rossignol, chef de musique, 5, rue Volant, 92000 Nanterre - Tél. 724.31.48.

Cette journée sera marquée par des concerts dans les différents quartiers de la ville le matin, et par un concert réunissant toutes les sociétés en présence, dans la soirée.

Nous ferons un chaleureux accueil à toutes les harmonies volontaires !

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel: 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes Catalogue sur demande

Nouveaux tarifs 1983

Abonnements :

SOCIÉTÉS 50 F
INDIVIDUELS 60 F
ETRANGER 150 F

Manifestations

FESTIVALS

| | | | |
|-----------------|-----------------------------------|---|--|
| 30 janvier 1983 | NANTERRE (Hauts-de-Seine) | Festival de Musique pour Harmonies | M. Bruno ROSSIGNOL, 5, rue Volant - 92000 NANTERRE. Tél. : 724-31-48. |
| 16-21 mai 1983 | HAGUENAU (Bas-Rhin) | Semaine Chantante | M. Marcel FENNINGER, 5, rue des Ducs d'Alsace - 67500 HAGUENAU |
| 18 mai 1983 | COLMAR (Haut-Rhin) | XI ^e FESTIVAL DE CHANT CHORAL de la Jeunesse de Colmar et environs | M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 COLMAR |
| 29 mai 1983 | COSNE COURS-sur-LOIRE (Nièvre) | Festival de musique Fête Fédérale de la Fédération BOURBONNAIS-NIVERNAIS | M. Henri MALTERRE, 27, bd de la République - 58200 COSNE-COURS-sur-LOIRE |
| 4 juin 1983 | MULHOUSE (Haut-Rhin) | 3 ^e ANIMATION DE CHANT CHORAL | M. Jean-Pierre MOSER, 36, rue Anna Schoen - 68200 MULHOUSE |
| 5 juin 1983 | RUFFEC (Charente) | Festival de Musique et Majorettes | M. Louis BERNARD, le Maine n° 17 - 16510 VERTEUIL-sur-CHARENTE - Tél. : (45) 31-43-78 |
| 11 juin 1983 | STRASBOURG (Bas-Rhin) | 5 ^e ANIMATION DE CHANT CHORAL | M. Gérard FOLTZ, 3, rue des Falkenstein, HOENHEIM - 67800 BISCHHEIM |
| 12 juin 1983 | LA COURONNE (Charente) | Festival de Musique et Majorettes | M. Roland DUPUY, les Barbots - 16440 ROULLET |
| 18-19 juin 1983 | MONTIGNAC-SUR-CHARENTE (Charente) | Festival de musique et majorettes | M. F. CHARRIER, Montignac 16330 - St-Amant-de-Boixe - Tél. : (45) 39-71-02 |
| 19 juin 1983 | SOMMEDIÈUE (Meuse) | Grand Festival de Musique Populaire | M. Robert BONNE, 2, rue du Parc à SOMMEDIÈUE - 55320 DIEUE-sur-MEUSE - Tél. : 16 (29) 87-67-29 |
| 26 juin 1983 | ALLEVARD-LES-BAINS (Isère) | Festival l'après-midi après le concours | M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS |

CONCOURS

| | | | |
|-----------------|--------------------------------|---|--|
| 20 avril 1983 | MULHOUSE (Haut-Rhin) | 35 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Haut-Rhin | M. Jean-Pierre MOSER, 36, rue Anna-Schoen, 68200 MULHOUSE |
| 15 mai 1983 | ROMANS (Drôme) | Concours international de musique | M. Philippe LONGUEVILLE, 1, rue Gallieni - 26100 ROMANS. Tél. : (75) 02-08-33 |
| 18 mai 1983 | STRASBOURG (Bas-Rhin) | 35 ^e Concours de Chant Choral Scolaire du Bas-Rhin | M. Jean-Louis WEBER, 3, rue de Barr - 67460 SOUFFELWEYERSHEIM |
| 29 mai 1983 | COSNE-COURS-sur-LOIRE (Nièvre) | Concours National de musique réservé aux Harmonies, Fanfares et Batteries-fanfares de toutes catégories | M. Henri MALTERRE, 27, bd de la République - 58200 COSNE-COURS-sur-LOIRE |
| 5 juin 1983 | SAUZE-VAUSSAIS (Deux-Sèvres) | Concours National de Musique réservé aux Harmonies, Fanfares, Batteries, Majorettes | Mme O. HAUWAERT, Secrétaire, Pouilloux, 79190 SAUZE-VAUSSAIS Tél. : (49) 07-91-15 |
| 11-12 juin 1983 | VIENNE (Isère) | Concours Juniors et chorales scolaires | M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS |
| 12 juin 1983 | MEAUX (Seine-et-Marne) | Concours international de musique | M. D. QUINCHON, Vice-Président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, 10, clos Benoist, 77100 NANTEUIL-les-MEAUX |
| 25-26 juin 1983 | ALLEVARD-LES-BAINS (Isère) | Concours National toutes catégories | M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS |
| 26 juin 1983 | COGNAC (Charente) | Concours national de musique réservé aux harmonies, fanfares, fanfares de marche et batteries. | M. DA SILVA, Ecole de musique, Villa François-1 ^{er} , Bd Denfert-Rochereau, 16100 COGNAC. |

CONGRES

| | | | |
|-----------------|-----------------------|---|---|
| 11 et 12 mai | VOIRON (Isère) | Congrès Rhône-Alpes et dans ce cadre : Journée Big Band, chorales | M. le Président F.S.M.D., 13, bd Michel Perret, 38210 TULLINS |
| 22-23 oct. 1983 | STRASBOURG (Bas-Rhin) | Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace | M. Alfred SCHNEIDER, 13, rue Trubner - 67000 STRASBOURG |

STAGES

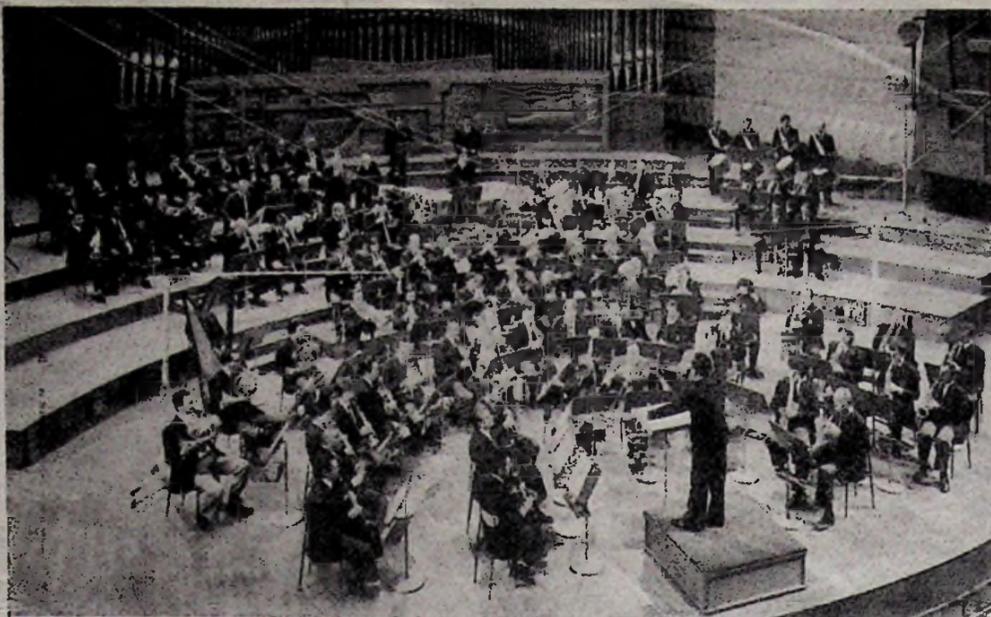
| | | | |
|-----------------|------------------------------------|--|--|
| 28 nov. 1982 | MULHOUSE (Haut-Rhin) | Journée de la chanson Contemporaine | M. Jean-Pierre MOSER, 36, rue Anna-Schoen, 68200 MULHOUSE. |
| 19-20 mars 1983 | SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin) | Week-end de Direction Chorale Maison Régionale de la Musique | M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux Mühlbach - 68000 COLMAR |
| 1-2 oct. 1983 | SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin) | Week-end de Direction Chorale Maison Régionale de la Musique | M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux Mühlbach - 68000 COLMAR |

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 202 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.
Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37



L'HARMONIE DU PERSONNEL DE LA R.A.T.P. Division d'Honneur - Lyre d'Or du Concours de Vichy ET L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

RECHERCHENT

Comistes - Flûtistes - Clarinettes - Saxophonistes et toutes Cordes.

EMPLOIS PROPOSES A L'EMBAUCHE :

Conducteurs d'autobus. Conducteurs métro. Emploi stable. Nombreux avantages sociaux. Stage de formation rémunéré. Salaire de début très intéressant. Avoir 21 ans

et dégage obligations militaires. Si possible posséder permis B. Accepter une audition instrumentale. Œuvre au choix du candidat.

Pour tous renseignements, s'adresser :

PRESIDENT DE L'HARMONIE

44, rue des Maraîchers
75020 Paris
Tél. : 372-20-27

OFFRES D'EMPLOIS

RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE

L'Ecole Nationale de Musique de DOLE (JURA) recrute un Professeur de FORMATION MUSICALE, à temps complet.

Ce poste est ouvert :
— sur titres, aux candidats titulaires du C.A.

— sur titres et épreuves, pour les autres candidats, les épreuves auront lieu

le SAMEDI 18 DECEMBRE 1982.

Prise de fonctions :

1^{er} JANVIER 1983

Candidatures avec curriculum-vitae, copies des diplômes et attestations, ainsi que demandes de renseignements, à adresser à :

Monsieur le Directeur
Ecole Nationale de Musique
30, place Barberousse, 39100 DOLE
Tél. (84) 82.00.45
Dernier délai : 1^{er} DECEMBRE 1982

Ville de LUXEUIL-LES-BAINS (Haute-Saône) recrute pour son Conservatoire Municipal de Musique :
un Professeur de HAUTOIS-FORMATION MUSICALE
un Professeur de VIOLONCELLE-FORMATION MUSICALE
un Professeur de PIANO-FORMATION MUSICALE.

Indices bruts 300-590

Renseignements et candidatures M. le Directeur du Conservatoire,
1, rue Henri-Guy - 70300 LUXEUIL-LES-BAINS. Tél. : (84) 40.13.50

RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE PERCUSSION ET SOLFÈGE COMPLÉMENTAIRE (Classe de DANSE)

L'Ecole Nationale de Musique de DOLE (JURA) recrute un Professeur de PERCUSSION, devant assurer une classe de SOLFÈGE complémentaire pour les élèves de la classe de DANSE.

Ce poste est ouvert :

— sur titres, aux candidats titulaires du C.A.

— sur titres et épreuves, pour les autres candidats, les épreuves auront lieu

le SAMEDI 18 DECEMBRE 1982

Prise de fonctions :

1^{er} JANVIER 1983

Candidatures avec curriculum vitae, copies des diplômes et attestations, ainsi que demandes de renseignements, à adresser à :

Monsieur le Directeur
Ecole Nationale de Musique
30, Place Barberousse, 39100 DOLE
Tél. (84) 82.00.45
Dernier délai : 1^{er} DECEMBRE 1982

Cherche musicien retraité pour enseignement solfège et instruments. Harmonie 07120 RUOMS

VILLE DE CHOLET (49) 57 000 ha. recherche chef de batterie-fanfare pour former et diriger clairons et tambours. Candidat pouvant assurer à l'Harmonie partie de trombone, bugle ou tuba très apprécié. Emploi municipal réservé suivant aptitudes professionnelles. Adresser C.V. MAIRIE DE CHOLET 49300.

Harmonie, Sud Ile-de-France recherche chef débutant ou retraité, emploi communal ou indépendant, ou à mi-temps possible. Ecrire avec C.V. au journal sous n° 103

ORCHESTRE

DE LA

GARDE REPUBLICAINE

Direction : Roger BOUTRY

AVIS DE CONCOURS

Deux concours auront lieu à la Musique de la Garde Républicaine, 12, Boulevard Henri-IV - 75004 PARIS.
Tél. 274.27.27 - postes : 355 - 357, aux dates ci-dessous :

CHOEUR de l'ARMÉE FRANÇAISE

Vendredi 14 Janvier 1983
à 13 heures

pour le recrutement d'un

PIANISTE ACCOMPAGNEUR
Jouant les claviers

CONCOURS OUVERT AUX CANDIDATES FÉMININES

PROGRAMME du CONCOURS

- 2 Etudes de Chopin au choix
OPUS 10 N° 4, 8, 9, 10
OPUS 25 N° 3, 4, 5, 11
- La danse Russe de "Petrouchka" de Stravinsky (version orchestre) (1)
- Déchiffrage
- Epreuve d'accompagnement
- Transposition

(1) La partition peut être demandée auprès du secrétaire de l'orchestre

CONDITIONS D'ADMISSION

AGE : 35 ans au plus

TAILLE : Avoir une taille minimum de 1,60 mètre pour les hommes, 1,50 mètre pour les femmes

NATIONALITÉ : Française

RÉSIDENT : Justifier d'un domicile dans un des départements français de métropole

SERVICE MILITAIRE : (pour les hommes) Avoir accompli les obligations d'activité du Service National sous forme de service militaire (1) ou en avoir été dispensé (dans ce cas, joindre à la demande une copie ou photocopie de la dispense)

APTITUDES PHYSIQUES : Remplir les conditions sur l'aptitude au Service Militaire. La demande d'un candidat ayant été reformé ou dispensé pour infirmité physique ne peut en aucun cas être prise en considération

APTITUDES MUSICALES : Justifier de connaissances musicales satisfaisantes par un ou plusieurs diplômes délivrés par un Conservatoire de Musique

CONNAISSANCES GÉNÉRALES : Posséder un ensemble de connaissances générales d'un niveau suffisant

Lundi 31 Janvier 1983
à 13 heures

pour le recrutement de

13 ARTISTES DES CHOEURS

PROGRAMME du CONCOURS

- Un air d'Opéra ou un air classique
- Une lecture à vue chantée avec paroles

13 CHORISTES HOMMES
(Ténors et Basses)

DEMANDE DE PARTICIPATION AU CONCOURS :

Les candidats intéressés par l'annonce du Concours adressent leur demande sur papier libre à :

Monsieur le GÉNÉRAL commandant la Garde Républicaine
12, BOULEVARD HENRI-IV - 75181 PARIS cedex 04

Cette demande devra être accompagnée d'un curriculum vitae comprenant : date et lieu de naissance, adresse du domicile actuel, date de libération des obligations militaires avec indication du grade au moment du départ, (sa dispense du Service National, joindre copie de la dispense), photocopies des diplômes musicaux, photocopies des diplômes d'instruction générale (CEP, BEPC, BAC etc.), 2 photos d'identité récentes, 2 timbres à 1,80 franc, et une photocopie du livret militaire ou de la carte du Service National.

POUR LES MILITAIRES : Présenter le Corps d'Instruction et de Formation (C.I.F.) avec l'adhésion complète, le grade, la date de fin de service ou du fait de l'engagement (ou du service personnel ainsi que le numéro de ce service) et joindre à la demande un certificat de possession militaire

Date limite pour le dépôt des candidatures

- pour le pianiste accompagnateur le 10 Janvier 1983
- pour les artistes des chœurs le 24 Janvier 1983



PRISE DE SON DISQUES POCHETTES CASSETTES

Pour la réalisation de vos disques et de vos cassettes, notre STUDIO audiomobile et nos services techniques sont tout spécialement en mesure d'assurer, CHEZ VOUS et dans les meilleures conditions, l'enregistrement et la fabrication de haute qualité professionnelle des disques de VOTRE ensemble musical ou choral.

Notre catalogue gratuit sur simple demande est notre meilleure référence

*Renseignements, tarifs et devis
sans engagement de votre part*

B.P. n° 3, 91780 CHALO-SAINT-MARS
Tél. : (6) 495-41-93

PETITES ANNONCES

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUILLET 1982

| | |
|---|----------|
| de 1 à 5 lignes | 77,00 F |
| de 6 à 10 lignes | 143,50 F |
| de 11 à 15 lignes | 221,00 F |
| de 16 à 20 lignes | 309,00 F |
| + de 20 lignes, la ligne supplémentaire | 8,00 F |

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises.
La ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

DEMANDES D'EMPLOIS

Trombone, 26 ans, plusieurs 1^{er} prix, cherche place professeur trombone, solfège, ensemble cuivres, dans région parisienne. Tél. 678.82.83, soir après 20 heures.

Professeur de solfège, 1^{er} prix de Versailles, 15 ans d'enseignement, cherche poste à temps partiel dans la région d'Orsay, Essonne. Ecrire au journal sous n° 102.

Saxophoniste, 27 ans, 1^{er} prix de Conservatoire, participation aux stages à Bourg-en-Bresse, Aix-les-Bains et Lyon, cherche emploi. S'adresser au journal sous le n° 101.

CONCOURS

Des concours s'adressant à des candidats, âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, auront lieu prochainement à la Musique de l'Air pour le recrutement de musiciens jouant :

FLÛTE SOLO

Les 6 et 7 décembre 1982

Le 6/12/82 : Concerto imposé avec accompagnement piano
Sonatine de Pierre SANCAN
Edit. Durand - Lecture à vue

Le 7/12/82 : Concerto imposé avec orchestre - Fantaisie pastorale hongroise de DOPPLER - Edit. Billaudot

HAUTBOIS jouant également le COR ANGLAIS

Le 13/12/82 : Concerto imposé avec accompagnement piano
Fantaisie pastorale de BOZZA
Edit. Leduc

Epreuve sur le cor anglais
Solo du Carnaval Romain de BERLIOZ
Lecture à vue

CONTRETUBA

Le 20/12/82 : Concerto imposé
Suite n° 1 for tuba and piano de Alec Wilder - Edit. Arpèges
Lecture à vue

Notation : Chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1 m 65.
Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de la Musique de l'Air
26, bld Victor, 75996 PARIS-ARMEES.

Clôture des inscriptions : 20 novembre 1982.

Les heures et lieux de ces concours seront communiqués aux candidats en temps utile, à condition toutefois que rien ne s'oppose à ce que leur candidature soit retenue.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées de deux enveloppes timbrées pour la réponse. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats désireux de se présenter à ces concours.

Les militaires des armées de Terre et de Mer peuvent se présenter à condition d'être dans les six derniers mois de leur contrat.

Recherchons directeur pour école de musique et d'harmonie, recruté par concours, poste rémunéré comme emploi municipal. Des épreuves techniques pour les candidats retenus seront organisées courant décembre. Adresser candidature avec C.V. à M. Malterre Henri, bld de la République, 58200 Cosne-sur-Loire.

OCCASIONS

Recherche tuba-contrebasse
SIB occasion
A. NOEL, CPB, 30 bis, rue de Paris
35000 RENNES - Tél : (99) 79.00.44.

Vend flûte traversière « SELMER » argentée, prix intéressant. Etat neuf.
A.J. DERVAUX - Tél : (26) 50.12.32.

Vends hautbois STRASSER année 78 en bon état avec étui. Prix intéressant.
Tél : 16 (25) 37.23.51.

Vends saxhorn basse si b, 5 pistons + boîte + 2 emb. T.B. état. Prix intéressant. G. Buquet Tél : 16 (1) 368.68.09 - 16, rue Gabrielle, 94220 CHARENTON.

Vends soub. mi b conn. Etat neuf + étui - petit tuba ut coesonon 6 pistons - trompette basse bach Sib. M. Cevrero, 74, quai de Jemmapes, 75010 PARIS
Tél : 202.02.85

Vends orgue Philicorda GM760 (classique). 2 claviers 49 notes, pédalier 27 notes, 18 jeux. Console noyer massif banc assorti, très peu servi étui neuf.
Tél. : 585.15.65 ou écrire au journal n° 105.

DIVERS

Harmonisations — Orchestrations — Tous travaux musicaux
Léo LAURENT
171, Fbg. Poissonnière
75009 PARIS - Tél : 878.56.92

Rech. pour harmonie, tenues compl. de musiciens tergal bleu, pantalon avec liserets. Faire offre à la mairie de Fourchambault 58600.

Cours gratuits de mandoline (tous niveaux) par correspondance.
Ecrire à M. Saint-Clivier André
54, rue de la Chevauchée
91360 Epinay S/Orge

Pièces polyphoniques pour instruments d'ordonnance imposées à la C.M.F. et à la C.F.B.F. chez M. Del Giudice, 19 bis, rue du Cardinal G. - D'Amboise 37400 Amboise.

Délégation J.M.F. Châteauroux recherche pour percussions, des tymbales d'occasions encore valables.
Ecrire à M. le Délégué, C.E.S. Romain-Roland, 36130 DEOLS



Prochainement...

Nous avons le plaisir d'annoncer la publication prochaine d'une série d'articles de M. Guy Dangain, Clarinettiste, Soliste, Concertiste, Professeur au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris :

- 1- : La fabrication d'une clarinette.
- 2- : Une bonne clarinette.
- 3- : Le bec, l'anche.
- 4- : La colonne d'air.
- 5- : Le débutant clarinettiste.
- 6- : Le legato.
- 7- : Le staccato.
- 8- : La famille des clarinettes.
- 9- : La clarinette en soliste, en musique de chambre, à l'orchestre.
- 10- : Les écoles dans le monde.
- 11- : Analyse musicale - Concertino de Weber.
- 12- : 1^{er} Concerto de Stamitz.

L'analyse du Divertissement de Tony Aubin se fera parallèlement aux articles, en février-mars 1983.

CARRIERE MUSICALE DE GUY DANGAIN

Né le 12 juillet 1935 à Sains-en-Gohelle (Pas-de-Calais). Commence ses études musicales dans son village à l'âge de dix ans avec les conseils de M. François Dreulle et passe les examens de la Fédération Musicale du Nord de la France, Président : M. Houssiaux.

— 1952 : 1^{er} Prix du Conservatoire National de Lille : Professeur : M. Hannart.

— 1953 : 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Professeur : M. Delecluse.

— 1955 : 1^{er} Prix de Musique de Chambre du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, Professeur : M. Oubradous.

— 1956 : Soliste à la Musique des Equipages de la Flotte, Chef : M. Semler Collety.

— 1958 : Professeur au Conservatoire National de Valenciennes.

— 1963 : Soliste à l'Orchestre National de France.

— 1972 : Professeur de clarinette à l'Ecole Normale de Musique de Paris.

— 1975 : Professeur de lecture musicale au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

— Mène depuis vingt ans une carrière de Soliste d'orchestre, de Concertiste, de Professeur en France et dans le Monde. (Etats-Unis, Japon, Russie, Chine, Scandinavie, Europe, Amérique du Sud). Festivals d'Aix-en-Provence, Avignon, Lille, Orange, Besançon, etc...

— Carrière pédagogique : Académie d'Orvieto (Italie) - Académie de Sorèze (France) - Stages de la Confédération à Toucy (Yonne) - Cours à Hong-Kong - Tokyo - Osaka - Oslo - Helsinki, etc...

— Invité en 1982 par le Conservatoire Tchaïkovski de Moscou et l'Institut.

— Discographie : Rhapsodie de Debussy - Orchestre National D. Martinon - Weber - Brahms - Schumann - Lutolawski - Milhaud - Lefèvre - Verdi - Arnold - Madsen - Créations d'œuvres contemporaines.

— Cours d'une heure en vidéo-cassette pour la maison « Musiques du Monde ».

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET
GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESENCE de vos bandes magnétiques
Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

AMUSEZ-VOUS A CHANTER ET JOUER AVEC NOTRE ORCHESTRE

Amateurs de chansons inédites, soyez les premiers à acquérir la cassette contenant dix chansons inédites, accompagnée des musiques « chant en ut, chiffres » et textes photocopiés.

EN ENVOYANT 120 F A :

CLUB DES AUTEURS

167, rue du Temple - 75003 PARIS

☎ 887-30-19

INSTRUMENTS A VENT. UN CHOIX A COUPER LE SOUFFLE.

Le plus grand choix de marques.
Toutes les gammes de prix.
SELMER - BUFFET CRAMPON - YAMAHA
MARIGAUX - A.COURTOIS - LEBLANC - KING...

hamm

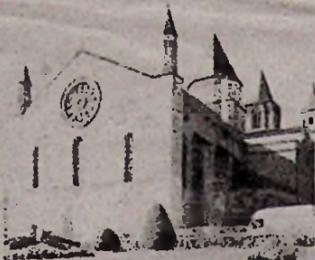
La passion de la musique.

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

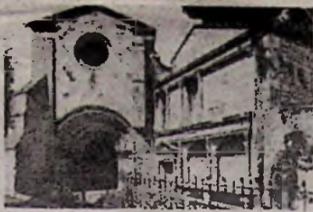
Nous demandons avec insistance aux Trésoriers des Fédérations, lorsqu'ils effectuent un règlement, de nous indiquer l'objet de ce règlement, ceci afin de gagner du temps et d'éviter des erreurs.

Pour les chèques postaux : utiliser la partie correspondante du 3^e volet.

Pour les chèques bancaires : utiliser le volet correspondance s'il existe, ou joindre un bordereau de règlement.



Saint-Junleu (Haute-Vienne)



Pons (Charente-Maritime)



Tréguier (Côtes-du-Nord)



Riquewihr (Alsace)



Annecy (Haute-Savoie)

LES STAGES FUTURS A TRAVERS NOS FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



En Quercy



Arpajon (Essonne)



Auray (Morbihan)



Saint-Flour (Cantal)

| FEDERATIONS REGIONALES | LIEUX | DATES | SPECIALITES ET ACTIVITES ANNEXES |
|--|---|---|--|
| ALSACE : Chorales d'Alsace | Mulhouse Ste-Croix-aux-Mines Ste-Croix-aux-Mines | 28.11.82 - 9 à 16 h 19.03 au 20.03.83 1.10 au 02.10.83 | Chant Choral - la chanson contemporaine Direction chorale et chant choral Direction chorale et chant choral |
| ALSACE : Accordéonistes H.R. | Mulhouse et Colmar | Automne 82. Printemps 83 2 dimanches par mois | Diplôme de fin d'études supérieures (accordéon) Diplôme de professeur fédéral (dir. animation des associations — cours d'accordéons) |
| BOURGOGNE : Saône-et-Loire | Dignoin Chagny Bourbon-Lancy | 4.07.83 au 13.07.83 courant juillet 1 ^{er} quinzaine de juillet | Perfect. Solfège et instruments - Cours élémentaire Perf. Solfège et instruments - Cours moyen 2 ^e et sup Animation, administration et gestion. |
| BOURGOGNE (Yonne) | Tonnerre (lycée) | 29.06.83 au 6.07.83 | |
| CENTRE (UDSM de la Nièvre) | Nevers | Vacances scolaires de février | Stage orchestre dép. junior de la Nièvre |
| CENTRE UDSMA Indre-et-Loire | Orléans | 22.01.83 au 23.01.83 26.02.83 au 27.02.83 02.04.83 au 02.04.83 | Perf. instrumental initiation à la Direction Pédagogie instrumentale Enseignement du Solfège |
| CENTRE | Royan | 3 semaines en août | Hie Estudiantine de l'Académie d'Orléans concerts, voile, tourisme |
| | Villefrance-de-Rouergue (lieu à fixer) en Loir-et-Cher | 3 semaines en août 3 semaines en août | Hie Cadette/concerts, excursions, étude du milieu Ensembles de musique de chambre, cours individuels activités sportives |
| CHAMPAGNE (Marne et Meuse) | Plivot (Marne) Pas encore décidé | 27.02.83 Fin septembre 83 | Batterie-Fanfare (directeurs et futurs directeurs) Trompette, clarinette, saxophone. Dir. Hie, Fanf. |
| MIDI-PYRENEES (Gers) | Gruissan (Aube) | 4 jours en août 83 | Musique d'ensemble, travail en atelier sous la direction d'un spécialiste |
| MIDI-PYRENEES (Hautes-Pyrénées) | Vic en Bigorre | 2 semaines en avril 83 | Ensemble, harmonie, accordéon. |
| MIDI-PYRENEES (Aude) (Aveyron) (Ariège) (Hérault) | à déterminer Espalion Andorre ou Béziers Béziers, Château de la Dèvese St-Laurents de Cerdans | 1 ^{er} quinzaine juillet 20 au 30.07.83 fin août, début sept. 83 16.07 au 19.07.83 | Harmonies Harmonies Harmonies Harmonies |
| (Pyrénées Orientales) | St-Laurents de Cerdans | Week-end de Pentecôte | Harmonies |
| POITOU-CHARENTE (U.D. de la Vienne) | Chatelleraul | 7 et 8 février 83 | Perfectionnement de l'instrument |
| RHONE-ALPES (Dauphinoise) | Voiron Voiron Lieu à déterminer | 2 jours février, mars novembre 1 week-end mensuel 15 jour en juillet 1 ^{er} au 30 juillet 83 | Moniteurs et directeurs de Batterie-Fanfare. Harmonie, orchestre, directeur de sociétés et d'écoles de musique. Formation de moniteurs éducation musicale et instrumentale élèves. |

Fédération de l'Île-de-France

Les stagiaires des fédérations limitrophes pourront participer à ces stages.

— Persan (Val-d'Oise) : 12 décembre 1982.

Lieu : Centre culturel.

Disciplines : tambours, clairons, flûtes, saxophones, clarinettes, trompettes, basses, plectres.

Inscriptions : G. Duhamel, 24, avenue G.-Pompidou, Margency, 95580 Andilly.

— Aubergenville (Yvelines) : 6 mars 1983.

Lieu : Ecole de musique, rue du Bois-Tonnerre.

Le quintette de cuivres Jean-Baptiste Arban.

Disciplines : tambours, clairons, trompettes d'harmonie, cors d'harmonie, basses, trombones, batteries, jazz, accordéons.

Avec la participation comme professeur des membres du Quintette de Cuivres, J.B. Arban.

Inscriptions : G. Meissonier, 7, chemin de Ronde, 78410 Flins-sur-Seine.

A 17 h 30, concert en l'église St-Ouen d'Aubergenville par le Quintette J.B. Arban et les stagiaires des classes instruments « cuivres ».

Les stages ont lieu de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

STAGE DE DIRECTION DE LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS MUSICALES DAUPHINOISES

animé par MM. Chopin, Gully et Koch

Depuis l'an dernier, la F.S.M.D. organise un stage de formation de directeurs d'écoles de Musique. Ce stage est destiné à de jeunes directeurs déjà en fonction ou à des personnes se destinant à cette carrière. Il se déroulera sur deux années scolaires et comporte deux matières essentielles : harmonie et orchestration (cours animé par M. le Lieutenant-Colonel Gully, ex-directeur du Conservatoire supérieur militaire de Musique, et Koch, directeur adjoint du Conservatoire national de Région de Strasbourg). Diverses conférences sur la pédagogie du solfège, sur le rôle du directeur, sur certains instruments spécifiques, seront données par des professeurs et le directeur du Conservatoire national de Région de Grenoble.

Ce stage a donc commencé en avril 82. Il regroupe onze participants, dont quatre sont déjà en poste, les autres étant enseignants dans les écoles de Musique du département. Deux groupes sont formés : l'un travaille l'harmonie et l'orchestration le matin, l'autre la direction ; les groupes alternent l'après-midi.

Entre deux stages, les élèves envoient leurs devoirs d'harmonie à M. Gully, et travaillent les conducteurs qui ont été choisis.

La fréquence des sessions est d'environ une par mois pendant la période scolaire ; ceci est complété par une grande session de quinze jours pendant le mois de juillet.

Ces quinze jours ont regroupé les stagiaires sur le lieu même de la colonie musicale qu'organise chaque été la F.S.M.D. Cela a permis d'utiliser l'orchestre de cette colonie pour les travaux pratiques de direction. M. Gully est venu quelques jours pour nous faire avancer en harmonie et orchestration, mais la plus grande partie du temps a été consacrée à la direction d'orchestre, les stagiaires étant à nouveau partagés en deux groupes. M. Koch a pris en main ce cours, et nous le remercions de son allant et du cœur qu'il a mis à son travail. En effet, si nous avons été « dégrossis » par les journées précédentes sur le plan de la gestique et du travail des conducteurs, beaucoup de connaissances nous faisaient encore défaut, et il a fallu à M. Koch de la patience et de l'énergie pour nous inculquer ces notions de base. Mais cela s'est fait en douceur, grâce à des cours émaillés d'anecdotes et de récits d'expériences vécues, et de discussions sur les problèmes du chef de Musique et les meilleures façons de les résoudre.

L'essentiel des leçons consistait toutefois en travail de la gestique (mesures simples et composées, nuances, accents, accelerando et rallenti, etc...) et en étude des conducteurs. Nous avons ainsi travaillé l'Ouverture pour orchestre d'harmonie de Mendelssohn, Musique aux Quatre Vents de Roger-Roger, l'Ouverture Patrie de Bizet et la Mini-symphonie de Lancelotti. Nous travaillons en théorie dans la journée et en pratique le soir devant l'orchestre.

On apprend, bien sûr en se trouvant soi-même au pupitre de direction, mais surtout aussi en pouvant regarder diriger un chef tel que M. Koch et en appréciant les résultats de sa direction sur l'orchestre !

Après ces quinze jours de juillet, nous avons revu nos professeurs le 19 septembre et le 24 octobre, et nous allons reprendre le rythme d'un dimanche par mois. Il nous reste beaucoup à faire, mais nous avons compris nos lacunes, et nous savons maintenant que la direction d'une école de Musique et d'un orchestre d'harmonie demandent une compétence et un savoir-faire que nous allons pouvoir acquérir sous la conduite et avec l'aide de nos professeurs que nous tenons tous à remercier ici.



*L'univers de la musique
à toutes les époques
dans le monde entier*



Larousse de la musique

commencé par Antoine Goléa, réalisé sous la direction de Marc Vignal.

Dictionnaire alphabétique facile à consulter, il parvient, en seulement deux volumes de format maniable, à rassembler une information étonnamment vaste par le nombre et la diversité des sujets traités :

compositeurs et œuvres, genres et techniques, instruments et interprètes,
théories et courants, éditeurs et facteurs, institutions, critiques et musicologues...
c'est-à-dire la vie de la musique dans le monde entier et à toutes les époques.

D'une lecture accessible à tous, c'est le premier ouvrage de référence qui donne non seulement une analyse particulière des livrets d'opéra mais aussi de toutes les autres grandes œuvres du patrimoine musical.

C'est aussi le premier qui apporte autant d'éclaircissements sur la musique contemporaine, ses multiples courants, ses compositeurs et leurs œuvres.

2 volumes reliés (15,5 x 23 cm), environ 7 500 articles, 1 764 pages et 96 hors-texte en couleurs (environ 200 documents);
bibliographie et index.

En souscription, au prix spécial de 480 F jusqu'au 31 décembre 1982

(560 F à partir du 1^{er} janvier 1983).

LAROUSSE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

CENTRE

NIEVRE

Nevers

Congrès de la Fédération musicale de Centre à Nevers

La Nièvre connaît un début d'automne aux couleurs musicales. Une semaine après la journée départementale de la musique organisée par l'ADDIM (Association départementale pour la diffusion et l'initiation musicale) de la Nièvre, l'hôtel de ville de Nevers accueillait, dimanche matin, le congrès de la Fédération musicale du Centre.

Les responsables et représentants de nombreuses sociétés musicales du Nivernais et du Bourbonnais affiliées à cette fédération (riche de 3.400 musiciens regroupés au sein des 75 sociétés au total des deux départements) ont prêté une oreille attentive aux différents rapports présentés par MM. Relin, Président ; Fonta, Secrétaire ; James, Trésorier ; Matichard, chargé des assurances. MM. Guin, Adjoint au Maire de Nevers ; Murat, Président des sociétés musicales de l'Allier ; Julien, son homologue pour la Nièvre ; Bardin, Directeur de la Philharmonie de Nevers, avaient pris place à la tribune où l'on remarquait Mme Godart, Directrice de l'ADDIM de la Nièvre.

On évoqua en premier lieu les activités de l'année écoulée, globalement, puis département par département.

L'adhésion de trois nouvelles sociétés (l'orchestre champêtre les Chabert's

d'Yzeure, la chorale des Amis de l'Ecole Montluçon et l'Association de l'orchestre symphonique de Montluçon) a porté à quarante-sept le nombre des sociétés bourbonnaises.

L'Allier a présenté 668 élèves aux examens fédéraux, un chiffre en constante progression au sujet duquel M. Murat tint à souligner « le bon soutien du Conseil général avec 33 F par élève présenté ». Les activités se sont déployées à un bon rythme avec, parmi les plus marquantes, le festival départemental des sociétés de l'Allier le 23 mai à Lurcy-Levis, un stage de direction d'orchestre à Vichy le 11 décembre, qui sera reconduit le 12 décembre au conservatoire de la cité thermale. Montluçon envisage de faire un stage de direction d'orchestre avec l'aide de l'harmonie locale, en mars. M. Murat souhaite l'accentuation de l'effort de subvention du Conseil général.

L'impact populaire de la fête nationale de la musique (le 21 juin) fut une bonne chose pour les deux présidents.

La Nièvre, riche quant à elle de 28 sociétés, après l'adhésion de la Chantenoise de Chantenay Saint-Imbert, a présenté 841 élèves aux examens départementaux. M. Julien mit en évidence « les rapports de notre Union départementale avec l'ADDIM comme en témoigne la récente journée départementale, une révélation qui a favorisé la production gratuite de multiples sociétés ». Après avoir salué le dévouement des sociétés populaires nivernaises, et rappelé qu'il existe peu d'écoles de musique officiellement constituées, il se félicita du « stage très bénéfique en février de l'orchestre départemental juniors ».

Le rapport moral rappela dans quelles conditions malheureuses, suite au décès de M. Albert Michot, Président du comité des fêtes et du comité d'organisation, le festival qui aurait dû célébrer à La Charité les 11 et 12 septembre le centenaire de la Philharmonie Charitoise, avait été annulé.

Après une longue histoire commune qui remonte à 1911, les départements de la Nièvre et de l'Allier, fédérés au sein de la Fédération musicale du Centre, vont voir leurs trajets diverger, avec la restructuration à moyen terme des fédérations dans le cadre administratif des régions. L'intérêt est évident. M. Relin s'en fit l'interprète : « il faut essayer de s'organiser par région, d'autant plus que le ministère de la Culture a versé à la région des subventions importantes en faveur des musiques populaires. Il faut vivre avec son temps. La Confédération nationale demande instamment de se grouper ainsi ».

Le 22 septembre, une réunion confédérale a examiné à Paris de nouveaux statuts, mieux harmonisés avec la régionalisation qui pointe à l'horizon. Le

16 octobre, 46 fédérations départementales réunies en congrès extraordinaire auront pour tâche d'adopter de nouveaux statuts avant de les soumettre aux ministères de tutelle. Hier, l'assemblée a autorisé son président à voter pour ces nouveaux statuts à la réunion d'octobre.

La vente du Centre national de promotion musicale de Toucy (Yonne) occupa une large partie des débats. M. Relin, qui fut à l'origine de sa création, expliqua les diverses raisons de cette décision : déficit de plusieurs dizaines de millions, excentrement géographique, inadéquation entre son fonctionnement et sa fiscalité.

A l'issue de la réunion du conseil d'administration, voici le nouveau comité sorti du vote :

M. André Relin, Président ; MM. Jean Julien et Philippe Murat, Vice-Présidents ; Jean Fonta, Secrétaire ; Jean Robert, Secrétaire adjoint ; Raoul James, Trésorier ; Camille Joly, Trésorier adjoint.

LES PRINCIPAUX RENDEZ-VOUS DE 1983

Allier

30 janvier, au Centre municipal de Domérat : journée de travail, travail par groupes d'instruments, stage de direction d'orchestre, travail d'ensemble avec l'orchestre et concert de clôture.

— Durant l'Ascension, à Montluçon : fête du trentenaire des Accordéonistes montluçonnais, avec la venue d'accordéonistes allemands.

— Le 19 juin, à Huriel : centenaire de la société locale, festival avec sept sociétés.

— Le 29 juin, à Saint-Gérand-le-Puy : fête du centenaire de la société locale.

Nièvre

— Le 31 octobre 1982, à Prémery : assemblée générale des sociétés musicales de la Nièvre, remise de la médaille du centenaire à la société de Prémery.

— Le 29 mai 1983, à Cosne-sur-Loire : concours national de musique et fête de la Fédération musicale du Centre, avec la participation de vingt sociétés.

BOURBONNAIS-NIVERNAIS

Vichy

Notre Congrès 1982

Le Congrès annuel de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre (Bourbonnais-Nivernais) s'est tenu le dimanche 3 octobre 1982 à l'Hôtel de Ville de Nevers, sous la présidence de M. André Relin, Président Fédéral et Vice-Président de la Confédération Musicale de France, avec le programme suivant :

9 h 00 : Réunion du Conseil d'Administration (salle des mariages)

10 h 30 : Assemblée Générale (salle des fêtes)

12 h 30 : Vin d'Honneur offert par la Municipalité de Nevers

13 h 15 : Déjeuner à l'Auberge Saint-Louis

• Conseil d'administration

Etaient présents : MM. Antoine, Bordes Michel, Boutillier, Duteriez, Fonta, James, Joly, Jouanique, Julien, Matichard, Murat, Relin, Robert et Virlogeux.

Etaient excusés : MM. Boin (Administra-

teur Honoraire), Bordes Henri (Membre d'Honneur), Chabridon et Villemaire.

Absents : MM. Bailly, Lapauw et Loiseau.

En ouvrant la séance, M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Eugène Chabridon, Administrateur, aux termes de laquelle il donne sa démission de Membre du Conseil d'Administration et demande à être remplacé, si cela s'avère nécessaire, par un membre plus jeune et plus actif.

Il assure, d'autre part, ses Amis du Conseil de son bon souvenir.

Etant donné les raisons invoquées par M. Chabridon, le Conseil accepte avec regret sa démission.

M. le Président, au nom de tous, lui répondra en exprimant les sentiments de gratitude de la Fédération pour les services qu'il a rendus, depuis de nombreuses années, à la cause de la musique populaire.

Il est ensuite procédé à la désignation de deux Commissaires aux comptes, chargés d'examiner les pièces comptables jointes au rapport financier présenté par M. James, Trésorier Général.

MM. Boutillier (Allier) et Jouanique (Nièvre) sont désignés.

Puis, les décisions suivantes sont prises :

— Le tarif kilométrique, pour les déplacements des Membres du Conseil d'Administration, en voiture automobile, est fixé à 0,80 F. à partir de ce jour, ceci en tenant compte de l'augmentation des carburants.

— Il ne peut être donné suite aux demandes de subventions présentées par la Société des Accordéonistes Montluçonnais et la Société Musicale de Saint-Gérand le Puy ; la première concerne les cérémonies prévues à l'occasion de son trentenaire, en mai 1983 ; la seconde concerne les manifestations envisagées pour fêter son Centenaire, le 29 mai 1983.

En effet, ces journées ne réunissent pas un nombre suffisant de sociétés pour que la Fédération puisse apporter son aide financière.

Comité de Direction

L'article 5 des nouveaux statuts fixant à douze le nombre des Membres du Conseil d'Administration (six par département), les Unions Départementales ont élu leurs représentants, en application des articles 6 et 7.

Il s'agit de :

Pour l'Allier

MM. Antoine Jean-Claude, Bordes Michel, Fonta Jean, James Raoul, Murat Philippe et Relin André.

Pour la Nièvre

MM. Bailly Michel, Joly Camille, Jouanique Marcel, Julien Jean, Loiseau Michel et Robert Jean.

Conformément aux stipulations de l'article 12, les Membres présent du nouveau Conseil d'Administration nomment leur Comité de Direction qui se compose comme suit :

Président : Relin André

Vice-Présidents :

Murat Philippe (Président de l'U.D.S.M. de l'Allier)

Julien Jean (Président de l'U.D.S.M. de la Nièvre)

Secrétaire Général : Fonta Jean

Secrétaire Général adjoint : Robert Jean

Trésorier Général : James Raoul

Trésorier Général adjoint : Joly Camille

D'autre part, M. Joseph Matichard, Responsable du Service des assurances, est

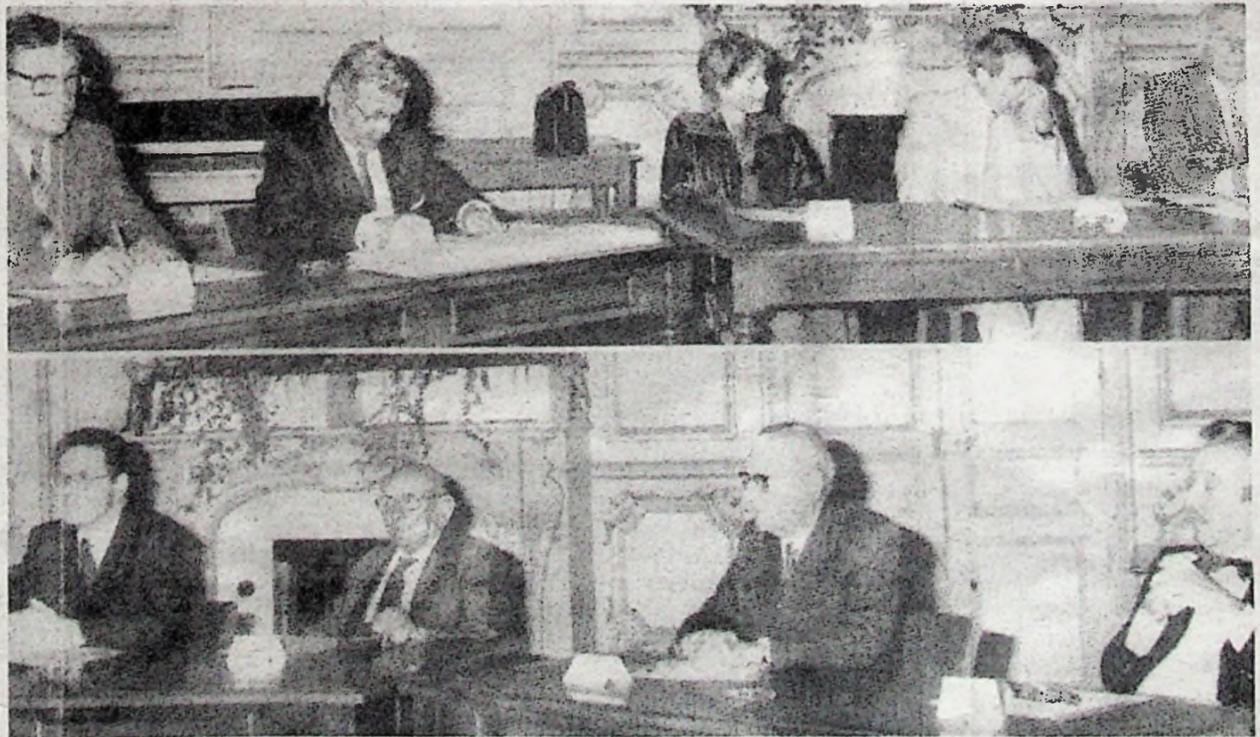
La diffusion de ce journal très lu est cependant insuffisante par rapport aux 600.000 musiciens que regroupent nos sociétés

Nous demandons à nos Fédérations de le diffuser plus largement afin que nous puissions atteindre au moins

30.000

LECTEURS !

ABONNEZ-VOUS, FAITES ABONNER VOS SOCIÉTÉS !



considéré, ès qualité, comme faisant partie du Comité de Direction.

Il est alors passé à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale qui doit se dérouler à partir de 10 h 30.

En ce qui concerne la 8^e question « Augmentation de la Cotisation pour 1983 », le Conseil, considérant l'augmentation, pour 1983, du montant de la cotisation confédérale et du prix de l'abonnement au journal est d'accord pour proposer à l'assentiment de l'Assemblée Générale, le taux de 190 francs par société, à partir du 1^{er} Janvier 1983.

Au moment de l'examen de la 9^e question « Organisation Régionale », M. le Président fait connaître que le 22 septembre dernier s'est tenue à la C.M.F. une importante réunion du Conseil d'Administration, à laquelle il a participé, ayant pour objet la modification des statuts confédéraux, au regard de la Régionalisation. Cette réunion avait d'ailleurs été précédée, le même jour, par celle de la Commission de l'Administration Générale (dont fait partie M. Julien) pour la mise au point des statuts.

Le Conseil d'Administration de la C.M.F. ayant approuvé les nouveaux statuts à la grande majorité, une assemblée Générale extraordinaire se tiendra le 16 octobre prochain à Paris, afin que les modifications soient soumises au vote des Représentants de chacune des Fédérations existantes.

Après avoir entendu lecture d'une note de M. André Amellier, Président de la C.M.F., adressée à tous les Présidents de Fédération, au sujet de la Régionalisation, dans laquelle il met l'accent sur la nécessité de se regrouper par région administrative, dans l'intérêt même des sociétés et aussi afin de donner plus d'efficacité à l'action de la C.M.F., les Membres du Conseil d'Administration sont d'accord sur cette manière de voir et autorisent son Président à mettre cette question aux voix, tout à l'heure, lors de l'Assemblée Générale.

La 11^e question « Stages » permet au Président de faire savoir les raisons pour lesquelles la C.M.F. a été obligée de vendre les locaux abritant le C.N.P.M.A.E. de Toucy et à ce sujet, il donne lecture d'une lettre du Président Amellier,

adressée aux Présidents de Fédération, dans laquelle il explique comment la C.M.F. envisage de pallier la disparition de Toucy en organisant des stages à Paris ou dans l'agglomération parisienne.

Une première étape pourrait se réaliser par l'achat d'un nouveau local, boulevard Magenta à Paris (réemploi du produit de la vente de Toucy), ce qui permettrait d'agrandir notre Siège, dont les locaux sont devenus trop exigus et d'organiser des stages en vue de la formation de nos Cadres.

Le Conseil d'Administration de la C.M.F. a approuvé cet achat au cours de sa réunion du 22 septembre et la question figure à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 octobre prochain.

Par ailleurs, il convient de développer les Stages Régionaux, voire Départementaux, sous le patronage de la C.M.F., en permettant ainsi au plus grand nombre d'y participer.

Toutes les autres questions inscrites à l'ordre du jour n'appellent aucune observation de la part des Membres du C.A., la séance est levée à 10 h 20.

• Assemblée générale

56 sociétés sur 75 sont représentées, la plupart par plusieurs délégués.

Au bureau, avaient pris place les Membres du Comité de Direction, ainsi que M^{me} Godard, Déléguée Départementale de la musique, M. Maurice Guin, Adjoint délégué aux Affaires Culturelles, représentant M. le Député-Maire de Nevers et M. Maurice Bardin, Directeur de la Philharmonie Municipale de Nevers. Assistait également à la séance, M. Haller, nouveau Directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Nevers.

En ouvrant la séance, le Président Relin est heureux de saluer bien cordialement toutes les personnes présentes.

Il rappelle que le 17 Octobre 1976, la Ville de Nevers recevait le Congrès.

« Six ans après, dit-il, nous avons la joie de nous retrouver dans cet Hôtel de Ville afin d'y tenir nos assises de 1982. Je tiens à remercier bien vivement la Municipalité de Nevers — et tout particulièrement son Député-Maire : le Docteur Benoist, ainsi que son Adjoint délégué aux Affaires Culturelles : M. Maurice Guin — d'avoir

bien voulu nous accueillir à nouveau, en nous permettant d'organiser nos réunions dans les meilleures conditions possibles et en nous offrant un Vin d'Honneur.

Je n'oublie pas que cette journée est placée sous le signe de l'amitié qui nous lie avec la Philharmonie de Nevers et que c'est grâce à l'initiative de ses Dirigeants que nous sommes réunis ici, aujourd'hui. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés, notamment nos Amis Maurice Bardin et Camille Joly. »

Puis, après avoir salué et remercié de leur présence M^{me} Godard, MM. Guin et Haller, il demande à l'Assemblée de bien vouloir observer un moment de silence à la mémoire de tous les disparus de la Fédération et plus particulièrement, en ce jour, envers son prédécesseur : le Président Henri Martinet, qui est inhumé à Nevers.

Il termine par ces mots :

« Je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'aident dans ma tâche : Membres du Bureau et du Conseil d'Administration, Présidents, Secrétaires et Trésoriers Départementaux, Membres des Jurys d'examen d'élèves, Dirigeants et Responsables des Sociétés, ainsi que tous ceux et celles qui, de près ou de loin, apportent leur pierre à l'édifice et soutiennent nos efforts, afin que notre grande famille musicale vive et puisse continuer à rayonner partout, dans nos Cités urbaines et rurales. »

Avant de passer à l'ordre du jour, il donne la parole à M. Maurice Bardin, Directeur de la Philharmonie Municipale de Nevers, qui tient, au nom de sa société, à adresser ses souhaits de cordiale bienvenue à toute l'assemblée.

La parole est ensuite donnée à M. Jean Fonta, Secrétaire Général, pour la lecture du rapport moral.

De ce rapport, bien documenté, il ressort que :

- 4 nouvelles sociétés ont adhéré à la Fédération depuis le dernier Congrès ;
- 1509 élèves ont été présentés aux examens fédéraux, (dont 23 des Cours Pré-supérieur et Supérieur) et 3 au Concours d'excellence.
- 196 médailles fédérales ou Confédérales (dont 88 insignes du jeune musicien) ont été attribuées pour la promotion de Sainte-Cécile ;
- Plusieurs manifestations se sont dérou-

lées sur le territoire de la Fédération, dont il faut retenir le Festival Départemental des sociétés musicales de l'Allier, le 23 mai à Lurcy-Lévis et la Fête de la musique, le 21 juin, au premier jour de l'été, qui, malgré l'annonce tardive, a permis de créer un impact populaire en faveur de la musique, partout où cela fut possible.

— Le stage de direction d'orchestre d'harmonie qui a eu lieu le 11 décembre à Vichy, auquel ont participé plusieurs Chefs de musique et qui fut très enrichissant pour chacun.

M. le Secrétaire Général signale, par ailleurs, qu'un important festival devait avoir lieu les 11 et 12 septembre derniers à la Charité-sur-Loire, à l'occasion de la célébration du Centenaire de la Philharmonie Charitoise. Malheureusement, ce festival a dû être annulé au dernier moment, en raison du décès de M. Albert Michot, Président du Comité des fêtes et du Comité d'organisation. « C'est avec beaucoup de regret que nous avons enregistré cette annulation. Nous exprimons nos condoléances émues à la famille de M. Michot. »

M. Fonta développe également les rubriques suivantes figurant au rapport : Congrès de la C.M.F. — Assurances — Journal Confédéral — Musiques militaires — S.A.C.E.M. — Délégations Régionales et Départementales de la Musique — Subventions des Conseils Généraux.

Il termine ainsi son rapport en parlant de la Régionalisation : « Notre Président qui a participé, le 22 septembre dernier, à une réunion du Conseil d'Administration de la C.M.F., au cours de laquelle ont été examinées les nouvelles dispositions à prendre à la suite des instructions ministérielles concernant la Régionalisation, vous en parlera tout à l'heure.

Ce qui est certain, c'est que nous allons, dans un proche avenir, vers la restructuration définitive de nos Fédérations dans le cadre de régions administratives, ce qui aura, hélas, comme résultat, de rompre le lien existant, depuis 1911, entre l'Allier et la Nièvre, l'un de ces départements étant rattaché à l'Auvergne, l'autre à la Bourgogne.

Mais il faut vivre avec son temps et seul compte l'intérêt de nos sociétés, lesquelles

• Suite page 22

CHEZ

J.M
HAMPPEL

VOUS TROUVEREZ

TOUS LES INSTRUMENTS
DES GRANDES MARQUES :

SELMER - BUFFET CRAMPON
COUESNON - NOBLET - COURTOIS
YAMAHA, etc.

AINSI QUE DES INSTRUMENTS D'IMPORTATION A DES
PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE !

SI VOUS NE L'AVEZ PAS ENCORE REÇU, DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL :

INTER MUSIQUE S.A.

B.P. N° 2 - NEUVILLE-SUR-AIN

Tél. : (74) 37-77-33

01160 PONT-D'AIN - FRANCE

Télex : RBM 370 +94 F

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 21

trouveront, je l'espère, dans la nouvelle organisation régionale, tout le soutien qui leur permettra d'assurer pleinement, toujours au sein de la C.M.F., leur mission sociale et culturelle et d'obtenir ainsi, par leur rayonnement, la considération qu'elles méritent ».

Ensuite, nous entendons successivement le rapport financier présenté par M. Raoul James, Trésorier Général, le rapport des Commissaires aux comptes et le rapport de M. Joseph Matichard, Délégué au service des assurances.

Après avoir remercié et félicité chaleureusement les Rapporteurs, M. le Président met aux voix chacun de ces rapports qui sont approuvés à l'unanimité.

Les Présidents Départementaux prennent alors la parole pour développer l'activité musicale dans leur département. On entend, dans l'ordre, M. Philippe Murat, pour l'Allier et M. Jean Julien, pour la Nièvre.

Il ressort de ces exposés qu'un travail important est effectué dans les deux départements, notamment en ce qui concerne l'éducation musicale.

M. Relin remercie bien vivement ses deux Collaborateurs pour l'aide précieuse qu'ils lui apportent et il est heureux de leur rendre hommage.

Il donne ensuite la parole à M^{me} Godard, Déléguée Départementale de la musique, qui profite de l'occasion pour assurer les Sociétés musicales Nivernaises de son soutien, en soulignant les bons rapports qu'elles entretiennent avec M. Julien, Président Départemental.

L'augmentation du montant de la cotisation par société, pour 1983, proposée par le Conseil d'Administration, est également adoptée à l'unanimité. La cotisation par société sera donc de 190 francs à partir du 1^{er} Janvier 1983, étant entendu que la cotisation par Membre reste fixée à deux francs.

Après avoir entendu un long exposé du Président Relin au sujet de la Régionalisation, l'Assemblée donne son accord unanime pour voter, le 16 octobre prochain, les nouveaux statuts de la C.M.F. Elle mandate son Président à cet effet.

En ce qui concerne la formation des élèves et les examens, un échange de vues intéressant a lieu entre le Président et plusieurs Congressistes, qui porte surtout sur la pédagogie et la qualité des éducateurs.

Pour ce qui est des stages, M. le Président reprend les explications qu'il a données auparavant aux Membres du C.A.

L'Assemblée, là encore, approuve unanimement la position prise par le Président en la matière, à savoir, voter, le 16 octobre prochain, l'achat du local que la C.M.F. envisage d'acquérir boulevard Magenta à Paris.

Aucune société ne s'étant actuellement fait connaître pour organiser le Congrès de 1983, le Comité de Direction réglera cette question le moment venu.

Par contre, l'Harmonie de Cosne-sur-Loire pose sa candidature pour organiser, le 29 mai, la Fête Fédérale de 1983, en même temps qu'un Concours National de musique qui pourrait grouper une vingtaine de sociétés.

Le Président Relin, M. Julien et les Responsables de l'Harmonie de Cosne-sur-Loire se rencontreront prochainement pour jeter ensemble les bases de l'organisation de cette manifestation.

Parmi les autres manifestations prévues en 1983, on peut noter :

Les 12, 13 et 14 mai : Cérémonies commémorant le trentenaire de la Société des Accordéonistes Montluçonnais ;
Le 29 mai : Fête du Centenaire de la Société Musicale de Saint-Gérard-le-Puy ;
Le 19 juin : Fête du Centenaire de l'Harmonie « Les Enfants de la Toque » d'Huriel.

M. le Président informe le Congrès de la composition du Comité de Direction que vient de choisir le Conseil d'Administration, réuni avant l'Assemblée Générale.

Cette annonce est saluée par de vigoureux applaudissements.

Aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 30.

Avant de se séparer, M. le Président donne la parole à M. Maurice Guin, Adjoint délégué aux Affaires Culturelles, représentant M. le Député-Maire de Nevers, qui prononce une brillante allocution sur la Musique en général, en rendant plus particulièrement hommage à notre Fédération et à tous ceux qui militent en faveur de l'art musical populaire.

Puis, il convie tout le monde à choquer le verre de l'amitié en regagnant le fond de la salle, autour des tables dressées pour le vin d'honneur.

Après le vin d'honneur, une grande partie des Congressistes se retrouvent à l'Auberge Saint-Louis, pour le déjeuner

amical organisé de main de Maître par nos Amis de la Philharmonie de Nevers.

A.R.

La Société Musicale au Service de la Musique depuis 120 ans..

C'est pourtant ce qu'à réalisé la Société Musicale de Vichy, qui fondée en 1862 n'a pas cessé ses activités artistiques depuis cette date, et qui conserve toujours sa même vitalité.

En 1862 lors d'un séjour qu'il fit dans notre ville, l'Empereur Napoléon III, répondant aux souhaits de plusieurs personnalités fonda cette phalange musicale qui prit le nom de société musicale de Vichy.

Depuis cette époque, cette société composée uniquement d'amateurs bénévoles n'a cessé d'apporter son concours à toutes les festivités de notre cité.

Pendant la saison hivernale, elle offre à nos concitoyens cinq concerts très appréciés. Elle participe à tous les défilés et fêtes de la saison estivale. Surtout elle forme de très nombreux élèves, jeunes gens et jeunes filles qui suivent les cours de solfège et de différents instruments, enseignés par MM. Daniel Chauvet Directeur, Marcel Gérard, sous Directeurs et d'autres professeurs.

A l'approche de la fête de la Sainte-Cécile, qui, comme chacun le sait, est la patronne des musiciens, la commission administrative présidée par M. Jean Bidet désire fêter dignement le cent vingtième anniversaire de notre société musicale.

Le samedi 27 Novembre, un concert de gala sera donné en soirée avec la participation de l'Union Chorale de Vichy au Centre Culturel.

Le dimanche 28, une messe en musique à l'église St.-Louis, un vin d'honneur offert par la municipalité dans les salons de l'Hôtel de Ville et un banquet réunira à la salle Majestic tous les participants et les différentes personnalités amies de notre société.

Le passé de la société musicale répond de son avenir, et pendant bien longtemps encore elle animera la vie artistique de notre bonne ville de Vichy.

GERS

Excellent Congrès Annuel

L'Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales du Gers s'est tenue à Mirande, Dimanche 10 octobre 1982 à 9 h 30, à la Salle des Mariages de la Mairie en présence de plus de 20 représentants de Sociétés Musicales sous la Présidence de M. André Deltour, entouré de son Bureau : MM. Albert Lagardère et Yvon Palette, Vice-Présidents ; M. Raoul Benhamou, Secrétaire Fédéral, auquel était joint M. Caubère, Président de la Philharmonie de Mirande, Société Organisatrice.

M. Beaudran, Maire de Mirande recevait à la Mairie les Congressistes. Après les paroles de bienvenue, le Président Deltour développa l'activité de la Fédération. Il évoquait en particulier le dernier stage fédéral de Gruissan auquel quarante quatre jeunes instrumentistes du département ont participé ; stage très enrichissant clôturé par un excellent concert.

Le Secrétaire Fédéral rappelait ensuite la composition de la Fédération des Sociétés Musicales, à savoir :

— 28 Sociétés et groupements musicaux ;
— 31 Ecoles de Musique (annexées aux Sociétés ou groupements musicaux).
— 4 Groupes folkloriques ;
— 12 Batteries ;
— 1 Chorale (Ensemble Vocal de l'Armagnac).
— 5 Rallies.

Les Sociétés Musicales ne sont pas restées inactives puisqu'elles ont participé à :

— 115 manifestations officielles ;
— 167 concerts.
Les jeunes musiciens ont donné 36 concerts et les bandas du département ont fait 104 sorties.

Le point de vue administratif, notre Président André Deltour a participé à de nombreuses réunions,

— sur le plan départemental au Ministère du Temps Libre où il a exposé les activités de la Fédération des Sociétés Musicales du Département du Gers. Il ressort que le temps passé en activités musicales est supérieur au temps passé en activités sportives.

— sur le plan régional — une réunion par trimestre auprès de la Délégation Régionale de la Musique ; de la Fédération régionale de la région Midi-Pyrénées.

— sur le plan national — en plus de ses fonctions de trésorier national, le Président Deltour a assisté à tous les conseils d'administration de la Confédération Musicale de France.

— Stage de Gruissan — Cette année, le stage des musiciens des Harmonies Juniors du département s'est déroulé à Gruissan. 44 jeunes musiciens étaient présents. Stage qui s'est déroulé dans d'excellentes conditions avec MM. Deltour, Rossato, Jeantroux, Deffès.

Ces stages ont retenu l'attention du Ministère du Temps libre puisqu'une subvention de 5.000 F a été allouée pour 1982.

EXAMENS FEDERAUX :

Sur 31 écoles de musique dans notre département, 25 écoles ont participé cette année aux Examens fédéraux avec :
1008 candidats en solfège ;
530 candidats en instruments.

Aussi, c'est la raison pour laquelle les centres d'examen ont été multipliés. Nous sommes loin des 34 élèves en 1954 et des 404 élèves il y a seulement 10 ans.

Des problèmes se posent toujours sur le choix des morceaux, sur les épreuves aussi, c'est pourquoi une réunion préparatoire a lieu avant les examens — Date à fixer.

Pour 1983, les dates ci-après ont été retenues :

— 7 mai — Cours débutant à Élémentaire 2.

— 14 mai — Cours moyen 1 à Supérieur.

En 1983, le cours moyen 1 se déroulera également à Auch.

CONGRES ET FESTIVAL DE MUSIQUE :

Il aura lieu en 1983 à L'Isle-Jourdain ; le congrès le matin, le festival l'après-midi — Dates proposées : 27 mars ou 12 mai.

COMPTE-RENDU FINANCIER :

Le Président Deltour fait tout d'abord observer une minute de silence en la mémoire de M. Barrère. Il donne ensuite lecture du compte rendu financier. A la demande de M. Palette, deux commissaires aux comptes sont élus : MM. Descat André et Lino Mazzonetto. M. Cassaigne de l'Union Vicoise est nommé Trésorier Fédéral.

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1983 :

Le Bureau pour 1983 est constitué comme suit :
— Président : André Deltour ;
— Vice-Présidents : Albert Lagardère et Yvon Palette.
— Secrétaire Fédéral : Raoul Benhamou.
— Trésorier Christian Cassaigne.
— Membres : André Descat — Lino Mazzonetto — Jean-Pierre Caubère — Thierry Fourquet (fils).

ASSURANCES — JOURNAL DE LA C.M.F.

M. Palette précise les modalités d'assurance et fait un pressant appel pour l'abonnement au journal. Tous les dossiers doivent impérativement passer par son canal.

DECORATIONS :

M. Lagardère rappelle les conditions d'attribution des décorations. Toutes demandes doivent lui être adressées.

INSTRUMENTS :

Instruments à répartir pour 1982 : 1 saxo soprano — 2 saxos alto — 1 saxo tenor — 2 basses — 2 trombones — 2 bugles — 1 étui pour basse.

Apéritif et repas clôturaient cette Assemblée Générale qui a démonté la vivacité et l'extension prise par les activités musicales dans le Gers.

L'après-midi, dans le cadre du Lycée agricole, l'Harmonie Junior départementale forte de ses 66 jeunes musiciens donnait un excellent concert. :

— Hello Dolly — Direction : M. Jeantroux. — L'important c'est la rose — Direction : M. Rossato. — La Marche du Prophète — Direction : M. Deltour.

En conclusion, excellent congrès et excellents résultats qui sont un solide encouragement pour tous les membres de la Fédération.

Le Secrétaire Fédéral,
Raoul Benhamou.

INDRE-ET-LOIRE

Joué-lès-Tours.

L'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine à Joué-lès-Tours
Samedi 11 décembre 1982.

A l'occasion du 100^e anniversaire de sa création, l'harmonie municipale de Joué-lès-Tours a, tout au long de cette année, organisé des spectacles (citons entre autres le quintette à Vents Ars Nova, et le Big Band de Claude Bolling), dont l'apothéose sera sûrement la venue en décembre prochain de l'orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine de Paris, placé sous la direction du Colonel Roger Boutry.

L'origine de la Garde Républicaine remonte à 1848. — Ses débuts officiels eurent lieu en 1832, en formation « Fanfare » ; placée alors sous la direction du jeune chef Paulus, elle prend en 1836 l'appellation de « Musique de la Garde de Paris », et devient orchestre d'harmonie.

Dès 1872, elle entreprend le cycle de ses voyages à l'étranger, et sa personnalité d'ambassadrice se fait jour dès cette époque.

Ses nombreuses tournées dans le monde entier (Angleterre, U.S.A., Bénélux, Bulgarie, Suisse, Canada, Espagne, Danemark, Allemagne, Japon, U.R.S.S.).

Depuis 1973, cette institution nationale dont le rayonnement artistique est universel est placée sous la direction du Colonel Roger Boutry, 1^{er} Grand Prix de Rome, Compositeur et professeur au C.N.S.M. de Paris.

Après trois années à la Villa Médicis, Roger Boutry commence une carrière de chef d'orchestre. Des tournées le conduisent aux U.S.A., en U.R.S.S., Australie et Japon. En Europe, l'orchestre National de l'Opéra de Monte-Carlo, les orchestres de la R.T.B. à Bruxelles, de la R.A.I. à Rome font appel à son concours. A Paris, il est chef invité des concerts Colonne, Lamoureux et Pasdeloup.

Titulaires de 6 premiers prix du C.N.S.M. de Paris, Grand prix Musical de la ville de Paris, grand prix de la promotion symphonique de la S.A.C.E.M., prix Georges Bizet de l'Institut de France, le Colonel Boutry reçoit en 1974 un Grand Prix de l'académie Charles Cros.

Ce concert aura lieu le Samedi 11 décembre à 21h 00 au Palais des sports de Joué-lès-Tours. Réservations à partir du 29/11/82 à l'Ecole Municipale De Musique de 8h 30 à 19h 00 tous les jours sauf le Dimanche (Tél. : 53.48.41).

Prix des places :

Gratuité aux enfants jusqu'à 12 ans.
Adultes : 50 F
Groupes de 10 : 45 F
Groupes de 20 et plus : 40 F

Renseignements :

Ecole Municipale de Musique.
10 bis, rue Gamard.
37300 Joué-lès-Tours.
Tél. : 53.48.41.

Bléré

L'Orchestre d'Harmonie Junior au Québec

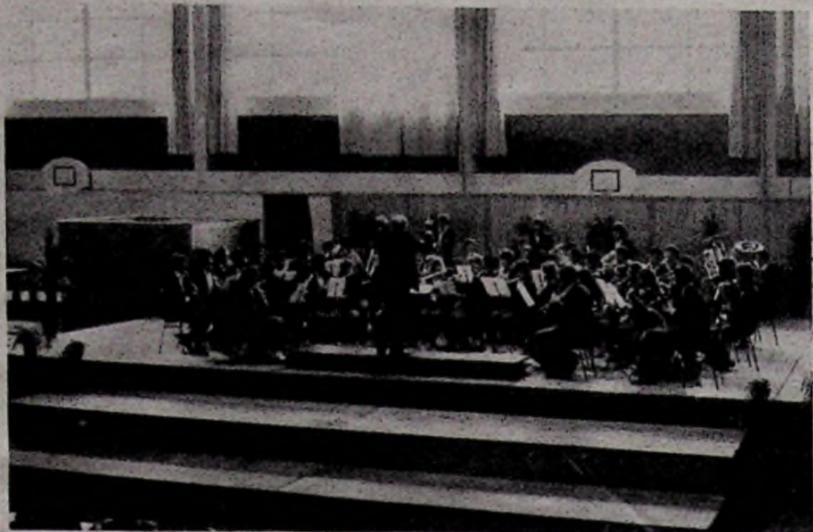
Parcourir 5000 kms, débarquer le 8 juillet à Montréal, rentrer à Bléré le 23 juillet : c'est l'aventure extraordinaire vécue par l'Orchestre d'Harmonie Junior de Bléré pendant les dernières vacances.

Rendu réalisable grâce à l'aide de la municipalité de Bléré et celles des communes environnantes concernées par l'action de l'Ecole de Musique, des parents d'élèves, de la Musique municipale et de ses membres bienfaiteurs, de l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse, de Monsieur Pierre Laforêt, Président de la Fédération des Harmonies du Québec et au remarquable travail d'organisation bénévole de Monique Vallières, épouse de Jean Vallières, professeur au Conservatoire de Montréal, ce voyage fut une réussite totale.

Quinze journées exceptionnelles qui ont permis aux 43 « Juniors » (moyenne d'âge 14 ans) et à Christian Pommard, leur Directeur, d'apprécier l'accueil inoubliable de l'Harmonie des Cascades de Beauport, de l'Harmonie de la Polyvalente de Val Mauricie à Shawinigan-sud, de l'Harmonie

Nous vous serions très reconnaissants d'effectuer vos règlements de congrès et autres par chèque, afin d'éviter tout transport de fonds et ceci, si possible avant le congrès. Merci.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



Sainte-Maxime de Laval-Montréal et de l'Harmonie « Jeunesse » de Granby. Ces Formations ont pris en charge la totalité de l'hébergement en famille et toutes les activités du séjour.

Après un très bon voyage en Boeing 747, à peine remis du décalage horaire, les jeunes Blérois donnaient leur premier concert dans les jardins de l'Hôtel de Ville de Québec le 9 à 12 heures; ensuite le lendemain 10 à Beauport, en jumelage avec l'Harmonie d'accueil, le 12, à Shawinigan-sud dans une très belle église, le 14 juillet à Montréal, pour 3 concerts entre 13 heures et 17 heures 30 au Pavillon de la France situé au Parc d'attractions « Terre des Hommes » vestige de l'Exposition 1967, le 15, au Pavillon voisin du Québec pour 2 concerts, le 18, à l'Eglise de Granby, le 20, au Camp musical d'Asbestos en présence de nombreux stagiaires de Formations d'Harmonies de cette région et dans une ambiance particulièrement chaleureuse; enfin, pour une aubade d'adieu, le 21, à Granby.

Au Canada, comme aux U.S.A. voisins, les Orchestres d'Harmonie Juniors sont nombreux et souvent de très bonne qualité. Celui de Bléré s'est efforcé d'être un ambassadeur convaincant. Sa sonorité d'ensemble, sa musicalité, sa justesse et sa tenue en général, sans oublier le choix des œuvres interprétées, ont été unanimement appréciés par nos auditeurs qui accueillaient, pour la première fois une Formation de ce genre venant de France.

Les jeunes Blérois s'apprentent à recevoir, en juste retour, leurs nouveaux amis

québécois, probablement en 83. Innovant au plan des échanges collectifs dans le domaine de la Musique populaire, Bléré, petit bourg tourangeau de 4000 habitants, donne ainsi l'exemple d'une initiative profitable au développement des relations d'amitié entre cette région et la grande province francophone d'outre-Atlantique.

MARNE ET MEUSE

MEUSE

STENAY

Activités de la Syre Sténaisienne en 1982

7 mars — messe en musique et défilé à Nouart (08).

21 mars — messe et concert à Cervizy (faubourg).

23 avril — concert en l'église Saint-Grégoire à Stenay.

9 mai — Défilé et concert à Bréhéville (55).

23 mai — Participation au festival de Sommedieu (55) Coupe du Conseil Général.

27 Juin — Messe et défilé à Nouart (08) Fête de la St-Jean.

21 Juin — Fête de la musique : Concert et défilé à Stenay.

4 Juillet — Défilé et concert à Nouillonpont (54).

13/14 Juillet — Retraite aux flambeaux — Cérémonie au monument aux morts.

15 Juillet — Messe pour six Noces d'or à Mont-Devant-Sassey (55) en la basilique historique.

28 Août — Fête à Stenay — Retraite et réveil-matin.

12 Septembre — Défilé et concert à Mouzay.

18 Avril 1982 — Examens Fédéraux à l'école de musique.

En prévision : Messe de Sainte-Cécile le 21 Novembre.

Orchestre champêtre de la Lyre, appelé aussi Orchestre de l'oncle Pol.

4 Février — Concert au club du 3^{ème} âge.

28 Mars — Concert à l'hospice et à la maison de retraite de Stenay.

16 Mai — Kermesse du 3^{ème} âge à Montmédy.

6 Juin — Repas des anciens à Stenay.

12 Juin — Concert à Dun-sur-Meuse. (au lac vert.)

3 Août — Réveille-au-Bois. Réveil de la tête.

L'école de musique compte 63 élèves de 7 à 18 ans. Arbre de Noël de l'école de musique le 15 Déc. 1982 à l'Hôtel de Ville.

sous la baguette de l'élève chef-d'orchestre Christine Prats.

— « Cavalerie légère » de Suppe, direction Emile Luis, Directeur de l'Harmonie Junior.

— « Sélection sur l'Opéra de Tannhauser », de Wagner, chef d'orchestre M. Robin, Président de l'UDSMA.

— « La Grande Sarabande » de Haendel.

— « Musique à la carte » de Willy Hautvart.

— « Sur un marché persan » de Kertelbey.

— « Moonlight Serenade » de Glenn Miller.

Tous ces morceaux ont été dirigés brillamment par Emile Luis.

— « Costa Del Sol », célèbre pasodoble de John Darling sur un rythme remarquable donné par le jeune Jean Bourdoncle, élève chef-d'orchestre. Quatre personnalités différentes pour diriger cette Harmonie Junior, de la maestria déjà affirmée chez la jeune Christine Prats, de la vibrante fougue de M. Robin, de la sensibilité de M. Emile Luis, du « punch » de Jean Bourdoncle, l'Harmonie a parfaitement suivi ces différentes sortes de conduite. Voilà de quoi augurer favorablement quant à l'avenir de notre Harmonie Junior Départementale.

N'oublions pas d'associer tous les exécutants d'une parfaite tenue aux félicitations d'un public qui a vibré au rythme de chacun des morceaux jusqu'à ne plus vouloir quitter la salle après plusieurs rappels.

Il faut noter que durant tout l'après-midi, les jeunes avaient répété car, si chaque morceau est travaillé en équipe dans sa société, les regroupements sont rares du fait de la superficie de notre département. Un repas amical regroupait tout le monde. On y remarquait la présence des membres du bureau UDSMA. M. Robin, Président, M. Vivas, Vice-président Zone Nord, M. Dejean Vice-président Zone Sud, M. Lavabre Secrétaire général qui nous recevait dans les locaux de la Diane Rouergate, M. Birot, Secrétaire adjoint, M. Luis Directeur en exercice de l'Harmonie Junior, M. Escaffre archiviste, M. Théodose, Président de la Chorale des Troubadours qui s'était chargé d'organiser le concert à la Maison des Jeunes et de la Culture, et de nombreux membres des sociétés participantes.

Après le concert, dans un esprit amical, tous se retrouvaient au Foyer de la M.J.C. pour déguster fouace et vin de pays.

• Suite page 24

MIDI

AVEYRON

Rodez

Concert de l'Harmonie Junior Départementale

Le 25 septembre, à 21 heures, à la M.J.C. de Rodez, avait lieu le premier concert de l'Harmonie Junior Départementale en Aveyron. Le Chef-lieu du Département avait d'ailleurs été choisi intentionnellement afin de marquer le caractère départemental de cette formation.

En effet, l'Harmonie Junior regroupe environ 80 jeunes issus des Harmonies de Décazeville, Millau, Marcillac, Saint-Affrique, Villefranche de Rouergue. Cette Harmonie Junior a déjà eu l'occasion de se produire à Tarbes, Auch, Foix et doit prochainement aller à Montauban.

Nul doute, compte-tenu de ce que nous avons eu l'occasion d'entendre ce samedi, que l'Harmonie Junior obtiendra un grand succès.

En effet, elle nous a interprété brillamment divers extraits d'œuvres célèbres. Au programme étaient inscrits :

— « Le rêve passe » de Helmer et Krier

RECHERCHES

M. COMBEPINE Jean-Noël, 23, bld des Etats-Unis, 71000 MÂCON.
 M. PONTOUS Jean-Louis, 27, rue Poylo, 42000 ST-ETIENNE.
 M. FREY Alfred, 55, rte de Strasbourg, 67960 ENTZEIM.
 M. LODÉ Daniel, 60, rue des Lilas, l'Haisserie, 53260 ENTRAMMES.
 M. BOUCHONNET Jacques, 115, rte de Nevers, 18320 JOUETS S.L AUBOIS.
 M. VERSTREPEN Christian, 49, rue Henri-Dunant, 59280 ARMENTIERES.
 M. GOUAS Norbert, 9, rue Gustave-Courbet, 71100 CHALON-SUR-SAÛNE.
 M. VALLET Christian, HLM Charles-de-Gaulle, 38270 BEAUREPAIRE.
 M. RIEU Victor, 18, rue Barnecoud, 83400 HYERES.
 Mme. LINTIGNAT Michèle, rue Pierre-Boubet, bât. 2, 03300 CUSSET.
 M. BESNIER Daniel, 4, allée des Ajoncs, 44560 PAIMBŒUF.
 M. AILLERET Maurice, parc de la Noue, bât. A, 93420 VILLEPINTE.
 M. le Directeur du conservatoire national de Musique, M. CAUVIN, 3, rue Harouys, 44000 NANTES.
 M. PIFAUDAT Jean-Paul, rue Georges-Sand, 03100 MONTLUÇON.
 M. FERNANDE Joël, 28, rue François-Mauriac, 49000 ANGERS.
 M. MINOIS Christian, 11, rue du Clair Matin, 03100 MONTLUÇON.
 M. LE CANDERFF J.-Pierre, 12, rue Raymond-Quero, 56100 LORIENT.
 M. CARON Georges, 11, rue de l'Inondation, 76400 FECAMP.
 M. JOUE Jean, clique Majorettes, 66260 ST-LAURENT-DE-CERDANS.
 M. BARGE Raymond, le Clos F7, 73400 UGINE.
 M. BARRET Jacques, le Tamaris, 51, rue Henri-Dumarest, 42300 ROANNE.
 Mme. MORATEUR Fabienne, 21, rue Henri-Dunant, 26000 VALENCE.
 M. ZAMMIT Guy, HLM du Breuil, Montigny-le-Roi, 52140 VAL-DE-MEUSE.
 M. VINCENT Olivier, ADDM, 13 bis, rue Guébriant, 22000 ST-BRIEUC.
 Mme. BRICON, 2, rue Papillon, 80600 DOULLENS.
 M. HALATRE Louis, 199, rue de Montreuil, rang du Flier, 62600 BERCK-SUR-MER.
 Mme LEGAY Annie, 2, place du Général-de-Gaulle, 02140 VERVINS.
 M. PLANCHOT Michel, 47, rue St-Louis, 76470 LE TREPORT.
 M. SOULBIEU Jean-Paul, 10, allée Robert-Planquette, HAUTEVILLE 14100 LISIEUX.
 M. VANDEWALLE Omer, 64/51, rue Jean-Bart, 59290 WASQUEHAL.
 M. RODIAC Marcel, receveur P.T.T., 14740 ST-AUBIN-SUR-MER.
 M. BORE Robert, Grande rue, 27380 FLEURY-SUR-ANDELLE.
 M. HERCOT Gilles, le Martinet, 05600 GUILLESTRE.
 M. MARCHAND Pascal, 7 bis, rue Négrier, 90000 BELFORT.
 M. FLUTRE Paul, rue Anicet-Bourgeois, 76260 EU.
 M. DELMONTEIX Charles, 76, rue Stanislas-Torrents, 13006 MARSEILLE.
 M. BABIN Armand, « foyer résidence Soleil », Chambre 407, rue de la Prédasse, 16100 COGNAC.

M. OEGGERLI Didier, lotissement Bois Dessus, 25300 PONTARLIER.
 M. DELACROIX Claude, 4, allée des Ortolans, cité la Faisanderie, 62820 LIBERCOURT.
 M. LEBLANC Gilles, HLM D15, les vignes du Mas, 16150 CHABANAIS.
 M. BESNIER Daniel, 4, allée des Ajoncs, 44560 PAIMBŒUF.
 M. CHEVALLIER Claude, résidence de l'Europe, Entrée C, appt. 21, 59840 PERENCHIES.
 M. MARCADET, 10, rue Germaine-Cacin, le Réveil, 14000 CAEN.
 M. CAPELLE Michel, 122, rue de Stalingrad, 59730 SOLESMES.
 M. VIDAL Hervé, 19, rue Charles Péguy, St-Clair-du-Rhône, 38370 LES ROCHES DE CONDRIEU.
 M. MARECHAUX Maurice, Cité Anquetil, B.P. 991, Abymes, 97110 POINTE-A-PITRE, GUADELOUPE.
 M. PINCHOT Raymond, 7, bld Amyot-d'Inville, 60000 BEAUVAIS.
 M. GUILLOUET J.-Pierre, 20, rue de Strasbourg, 14000 CAEN.
 M. CHAPRON Patrick, 49, rue Albert-Guillière, 72220 ECOMMOY.
 M. BONNOT Gabriel, 3, rue des Accacias, Vovelle, 28360 DAMMARIE.
 M. DEPREUX Philippe, 138, rue du Général-de-Gaulle, 77430 CHAMPAGNE-SUR-SEINE.
 M. ROUHAND André, 5, rue du Maire de Carel, 14000 CAEN.
 M. LUSAGNET, 32250 MONTREAL-DU-GERS.
 M. BARNIER Denis, 22, cité du Barrage, St-Montan, 07220 VIVIERS.
 M. SOHN Roger, 85, rue des Jardins, Kolbsheim, 67120 MOLSHEIM.
 M. KUBIAC Patrice, appt 25, résidence Ile-de-France, 62640 MONTIGNY-EN-GOHELLE.
 M. FARDEL Philippe, école de Gosnay, 62199 GOSNAY.
 M. DUAZO Bernard, St-Amand, 32800 EAUZE.
 M. LE COUVIOR Jean-Marie, 30, place du Général-de-Gaulle, 02310 CHARLY.
 M. KARELUS Serge, 20, rue des Cordeliers, 02200 SOISSONS.
 Mme OLLIVIER Marie-Christine, Centre médico-scolaire, rue de Guise, 02500 HIRSON.
 M. GOUAS Norbert, 9, rue Gustave-Courbet, 71100 CHALON-SUR-SAÛNE.
 M. GIROUD Didier, 69, rue G.-Lafleur, 71160 DIGOIN.
 M. LAFFAY François, 62 av. Edouard-Herriot, 69150 DECINES-CHARPIEU.
 Mme POULIGNY, 3, rue des Rocs, 18570 LA-CHAPELLE ST-URSIN.
 M. GORA Jean, 47, cité Ste-Barbe, Biver, 13120 GARDANNE.
 M. GALLIANO Lucien, villa Sonatina, 06650 LE ROURET.
 M. GAUTIER Jean-François, 16, rue Duparquier, 35400 ST-MALO.
 Mme PICARD Josseline, 50, rue Jean-Baptiste, EYRIES, 76600 LE HAVRE.
 Mme LEPARMENTIER Véronique, 31, av. de Sceaux, 78000 VERSAILLES.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNEL !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

Nous offrons un étui standard pour achat de trompette Royal-Artist

| | CUIVRE ARGENTÉ | |
|---|----------------------------|--------|
| TROMPETTE, ut et si b (étui offert)..... | 765 | 1.010 |
| CORNET, si b..... | 910 | 1.205 |
| BUGLE, si b..... | 1.060 | 1.320 |
| ALTO, mi b..... | 1.520 | 2.080 |
| BARYTON, si b..... | 2.110 | 2.770 |
| BASSE, si b à 4 pistons..... | 2.840 | 3.750 |
| SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable..... | 8.340 | 10.500 |
| TROMBONE à coulisse..... | 1.015 | 1.370 |
| TROMBONE à pistons..... | 2.450 | 3.420 |
| | LAQUÉS OR CLÉS CHROMÉES | |
| SAXO SOPRANO, si b..... | 2.890 | |
| SAXO ALTO, mi b..... | 2.940 | |
| SAXO TENIR, si b..... | 3.220 | |
| SAXO BARYTON, mi b..... | 5.890 | |
| CLARINETTE, si b super ébène..... | 1.390 | |
| GRAND-FLÛTE argentée plateaux pleins..... | 1.230 | |

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance. POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON
Tél. : (7) 828-44-22
ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE



mais un orchestre qui a tous les éléments et toutes les possibilités pour devenir un orchestre classique digne de ce nom. Il suffira de poursuivre un travail minutieux avec une grande ambition. Quant à l'auditoire (Saint-Andréens et estivants) il fut attentif, intéressé, enthousiaste, satisfait. La musique classique a son public à St-André.

Hugues Lassalvy

MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE

MOSELLE

Florange

Les adieux du comité directeur de l'Harmonie

Conscients d'avoir rempli leur mandat dans de bonnes ou mauvaises conditions, dans la joie, dans la peine, dans l'enthousiasme, dans le découragement etc... MM. Pierre Jacquet, Président depuis 1946 - Séraphin de Col, Vice-Président - Angel Rusconi, Secrétaire, Armand Rimlinger et Roger Clermont, Assesseurs depuis 1957, se retirent du Comité de l'Harmonie, dite Municipale, de Florange.

Pour marquer cet événement et pour remercier ses collaborateurs, le Président Pierre Jacquet sollicite auprès de la Confédération Musicale de France et de la Fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle, l'attribution des médailles d'honneur or et argent.

Acceptée par ces hautes instances musicales, la remise des médailles a eu lieu le samedi 2 octobre 1982 au cours de la soirée de gala organisée à cet effet, sous les auspices des membres du bureau de la Fédération, soient M. Bellion, Président ; M. Sommer, Président-Adjoint ; Mme-Boitel, Secrétaire ; M. Lambert, Trésorier ; M. Boitel Roland, Président de la commission artistique ; M. Leblan, Vice-Président de cette commission ; M. et Mme Jean et Anne-Marie Bohr, Direction de l'École de musique de Thionville ; M. Fernand Schuster, Directeur de l'École de Musique de la Vallée de la Fensch.

Cette soirée a été rehaussée par la présence de M. Léon Arnould, Maire de Florange, et de ses adjoints MM. Bauer, Angermann, Vatinet et Pfeiffer.

Au cours de la première partie de cette grande manifestation, tous les amis de la musique - salle comble - ont eu le plaisir d'applaudir l'Harmonie Municipale d'Ottange, société amie de l'Harmonie de Florange. Concert très apprécié, car les morceaux exécutés furent minutieusement choisis, et les mélomanes de tous genres ont été satisfaits - paso doble - fantasia - boléro - marche - samba - polka, rien ne manquait au répertoire de François Ceccarelli, Chef de Musique, commenté par M. René Aveline, Secrétaire Général et grand ami du Président Pierre Jacquet, et sans oublier « Perles de Cristal » où le jeune soliste Laurent Paolucci, élève au Conservatoire de Metz, fut l'objet d'une ovation unanime des auditeurs. Le concert fut clôturé par la marche du 151 R.I., dont l'honneur de la Direction fut attribué à M. Roland Boitel, ex-chef de Musique des Houillères du Bassin de Lorraine et Président de la Commission Artistique de la Fédération.

A l'entracte de ce concert, instant solennel, la remise des médailles.

Médaille d'or à M. Pierre Jacquet pour 36 années de Présidence. Un laps de temps que M. Bellion, Président de la Fédération, ne manqua pas de souligner dans son allocution.

M. Bellion retraça les événements qui ont marqué l'action de M. Jacquet durant son long mandat, surtout l'organisation des nombreux concours de musique internationaux, nationaux et fédéraux.

Médailles or et argent pour 25 années, aux membres du Comité de l'Harmonie de Florange MM. de Col, Rusconi, Rimlinger, Clermont. Le Président Pierre Jacquet remercia ses collaborateurs pour les années de service au sein de son comité, où l'entente, l'amitié, n'ont cessé de régner entre tous. Années fécondes, puisqu'elles ont permis à l'Harmonie de prospérer dans la voie tracée depuis 1946.

La soirée s'achève par une sauterie animée par l'Orchestre « Les Harling's » composé de quatre jeunes musiciens issus des rangs de la Société.

Bonne et belle soirée en vérité.

• Suite de la page 23

Souhaitons bonne chance et longue vie à notre Harmonie Junior Départementale !

Annick Théodose

AUDE

Coursan

Heureuse nomination.

Nous apprenons avec beaucoup de joie la nomination de notre Ami Jean Imbert, au poste de Professeur de cornet et de trompette à l'École Nationale de Musique de Tarbes. Nanti d'un premier prix de trompette du Conservatoire de Rueil-Malmaison, il ne manque plus à Jeannot que l'examen de pédagogie, qu'il passera dans quelques jours.

Entré à l'École Municipale de Musique de Coursan en octobre 1966 M. André Sarzi, alors Directeur, constata que ce nouvel élève, travailleur, assidu, avait des disponibilités pour le solfège, aussi les résultats ne se firent pas attendre. Dès mai 1967 le voici donc en possession d'une trompette, il commence les premiers rudiments de cet instrument avec M. Jacques Dat, ex-musicien de la musique de la Flotte à Toulon, ce fut ensuite M. Amilcar Sellenet, qui le prit en main et lui inculqua les merveilleux principes dont il avait le don.

Élève au CES de Coursan, puis au Lycée Docteur Lacroix à Narbonne où il subit avec succès son baccalauréat Philo et ce fut après, la suite des études musicales, Dictée, solfège chanté avec M^{me} Angéline Sarzi à Narbonne, le voici alors prêt pour affronter le concours d'entrée dans la musique des troupes coloniales à Rueil Malmaison, qui est la pépinière de la Garde Républicaine, où M. Sarzi le fait engager, il en sortira trois ans plus tard et se lancera dans le classique et les variétés. Nous le retrouvons l'année suivante comme remplaçant au pupitre des trompettes dans le célèbre Orchestre Colonne à Paris, puis à l'Orchestre Pasedeloup et enfin il fait partie de la Fanfare de l'Opéra de Paris. De plus, les variétés le font exceller dans l'orchestre de Nicole Croisille, Enrico Macias, Carlos, il fait partie de l'Orchestre de Claude Bolling, dont il doit encore terminer quelques contrats. Il passe le 11 septembre dernier, le concours d'entrée pour le poste de trompette solo à l'Orchestre symphonique

du Languedoc-Roussillon à Montpellier, il est dans les premiers, mais un premier prix de Paris enlève le concours.

Grâce à un professeur de clarinette dame, il se présente à Tarbes, le directeur le prend comme professeur de trompette, avec la nostalgie du pays, voici donc Jean Imbert, qui fut en 1967 - 68 le plus jeune soliste, au pupitre des bugles, dans les rangs de l'Harmonie Républicaine de Coursan et de la Lyre Narbonnaise, redevenu méridional, en espérant le voir un jour se rapprocher de chez nous. Bravo Jean, nous te présentons toutes nos félicitations au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi ainsi que de tous tes amis musiciens.

Coursan connaît à ce jour, deux remarquables musiciens : Jean Imbert et André Basco actuellement adjudant Sous-chef de Musique à la Musique Divisionnaire du 1^{er} groupe de chasseurs à Reims, sortis tous les deux de l'École Municipale de Musique de Coursan, placée alors sous la direction de Monsieur André Sarzi, aujourd'hui retraité de la Musique.

HERAULT

Saint-André-de-Sangonis

Concert par la Philharmonique

Parmi les concerts de l'été 1982 (Clavecin et trompette — Musiciens du Salagou) l'orchestre de St.-André a, bien sûr, trouvé sa place en juillet et août pour assurer un programme de musique ancienne, classique et romantique. Dans les quatuors instrumentaux, tel l'orchestre de St.-André, les parties sont traitées comme des voix, abstraction faite de leur étendue et de leur diapason. Il s'agit d'exécuter des transcriptions d'œuvres primitivement écrites pour piano, clavecin, cordes.

Si ces transcriptions perdent quelque peu de leur vérité par rapport à l'œuvre originale, elles gagnent souvent une coloration sonore appréciable apportée par la diversité des instruments d'un orchestre philharmonique. La richesse des timbres et l'homogénéité de l'ensemble donnent un son chaud et vivant. Certes, dans l'exécution de ces pages musicales, l'orchestre de St.-André s'est permis quelques fausses notes, quelques perturbations dans le rythme, ou un peu de « traînage », comme disent les hifistes. Rien d'étonnant à cela, dès qu'il s'agit de musique vivante exécutée par des musiciens non professionnels. Les grands interprètes ont eux-mêmes des défaillances. Ceci dit, je n'en suis que plus à l'aise pour souligner les qualités de l'orchestre que dirige Henri Salvador. Celui-ci, sûr de lui, obtient de ses musiciens de réelles nuances, des *pianissimi* justes (Berceuse de Schubert), des *forte* impressionnants (Hymne à la Nature de Beethoven). Les trompettes furent égales à elles-mêmes aussi bien dans la brillance que dans le charme de la mélodie.

Les clarinettes et les saxophones m'ont agréablement surpris par leur sonorité, leur phrasé, leur timbre, leur musicalité. Les instruments assurant la basse du quatuor ont trouvé d'emblée le son qui convenait, tantôt discret et souple, tantôt ample et éclatant.

Joseph Gabaudan, Président de l'orchestre et Vice-président de la fédération des sociétés musicales du midi à la responsabilité des musiciens de St.-André. Ce n'est pas mince affaire d'établir des programmes, d'organiser des concerts et de trouver les solutions aux difficultés inhérentes à toute formation qui vit. Visiblement il aime cet orchestre et nous le fait aimer. Permettez-moi de dire à Henri Salvador qui, tout au long de l'année, fait travailler nos musiciens, qu'il dirige désor-

LES ÉDITIONS ROBERT MARTIN

106, Grande-Rue-de-la-Coupée - 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés
dans les examens de la C.M.F.

NORMANDIE

Mémento

VENDREDI 19 NOVEMBRE (soirée)
SAMEDI 20 NOVEMBRE (matinée)
 EVREUX - Théâtre de la ville, Le maître de Chapelle de Cimarosa, La servante maîtresse de Pergolèse par l'orchestre de Rennes, direction Jean Garrec.

VENDREDI 19 NOVEMBRE (soirée)
DIMANCHE 21 NOVEMBRE (matinée)
 ROUEN - Théâtre des Arts, Mireille de Gounod.

SAMEDI 20 NOVEMBRE
 DEVILLE-LES-ROUEN - Centre Culturel Voltaire 20 h 45, Concert par l'orchestre symphonique de Deville-lès-Rouen, direction Rémy Métayer.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
 EVREUX - Cathédrale, Messe de Ste-Cécile par l'orchestre d'harmonie et la chorale M.J.C. d'Evreux.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
 CAEN - Théâtre 17 h 30, Orchestre de Chambre de Caen : « J.-S. Bach », Concerti pour 1, 2, 3 et 4 claviers. Solistes : M.-P. Talbot, B. et Cl. Contini, Cl. Marodon, J.-M. Golse et J.-M. Bouché. « Vivaldi », concerto pour 4 violons, solistes : R. Misoli, R. Fung, M. Behrendt et J. Vaissières.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
 BOIS-GUILLAUME - Eglise 16 h, Concert avec le « Mandolin-Club », direction Jean-Pierre Davil et l'orchestre symphonique de Deville-lès-Rouen, direction Rémy Métayer.

DIMANCHE 21 NOVEMBRE
 ROUEN - Eglise Saint-Hilaire 10 h, Messe de Sainte-Cécile par l'Harmonie Municipale de Rouen.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE (matinée)
 GRAVIGNY - Salle des fêtes, Concert par l'orchestre d'Harmonie d'Evreux, direction Gérard Aubin.

MARDI 30 NOVEMBRE
 CAEN - Eglise Saint-Jean (hors abonnement) 21 h, Oratorio et orchestre de Chambre de Caen, direction Robert Weddle, « Haendel », Saül.

SUD-EST

RHONE

La Fédération du sud-est en Deuil, Leon Abram n'est plus.



C'est avec beaucoup de peine que les nombreuses personnalités et Musiciens ont conduit à sa dernière demeure l'infatigable animateur de nos Sociétés de Musique Populaire, notre Ami Léon Abram.

Une foule immense avait tenu à accompagner ce fidèle serviteur de la musique. L'Harmonie cantonale de St-Genis-Laval exécutait plusieurs œuvres émouvantes.

A l'issue de l'office, le Président Maurice Adam devait rendre un ultime hommage à sa mémoire : « L'art musical est en deuil. Notre grand Ami Léon Abram n'est plus.

Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, Président Honoraire de la Fanfare et de l'Union Cantonale de St-Genis-Laval, Léon Abram savait se mettre au service de la collectivité apportant avec bonne humeur sa précieuse collaboration pour servir cette musique qu'il aimait tant.

De nombreuses décorations étaient venues récompenser les services rendus à l'art musical. Il était notamment Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Cette disparition nous marque profondément et notre peine est grande de penser que nous ne reverrons plus notre Ami Abram à chaque réunion, chaque congrès ou festival, où il nous apportait son bon sens très apprécié, un dévouement inlassable et le réconfort de sa présence sympathique.

A son épouse, à sa Maman, à ses enfants et à toute la Famille, nous présentons les condoléances émues de tous les membres de notre Fédération et de tous les Musiciens.

Puisse ce témoignage d'affection envers notre ami disparu être un peu de soulagement à votre douleur.

Au revoir, cher Léon, votre mémoire sera toujours honorée parmi nous et nous garderons le souvenir de l'homme de cœur, du bon musicien, de l'ami fidèle que vous étiez pour nous.

Ce fut ensuite au Maire de St-Genis-Laval de retracer la brillante carrière du disparu et son dévouement pour la société musicale mais aussi pour de nombreuses associations de la commune.

La Fédération Musicale du Sud-Est renouvelle à M^{me} Abram et à toute sa famille, ses très sincères condoléances.

Savoie

Accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est.

L'Association des Accordéonistes de Chambéry et du Sud-Est, présidée par M. M. Vignollet, organisait, début septembre, son 3^e stage « Etudes Musicales et Loisirs », à Saint-Jean-de-Monts, en Vendée, dans les locaux de la Fédération des Œuvres Laïques de La Savoie.

Les élèves ont pu compléter sérieusement l'étude de leurs instruments, grâce aux excellents pédagogues qui encadraient ce stage. Autour de M. Hugo Noth, pédagogue de renommée mondiale à l'Université de Musique de Trossingen (R.F.A.), M. E. Tschanoun, pédagogue au Conservatoire de musique de Sarrebruck (R.F.A.), Frédéric Guérouet (Concertiste), MM. A. Guérouet, Negro, Riesk, Parola (professeurs) et Patrick Busseuil (compositeur). Tous ont été d'excellents éducateurs et, à la fin du stage, de nombreux élèves avaient déjà pu recevoir d'utiles conseils pour continuer à progresser.

Au palais des congrès, un concert de haute qualité fut offert aux touristes et habitants de Saint-Jean-de-Monts.

La même association organisait, Vendredi 17 septembre, en l'Eglise de Barberaz, un magnifique concert avec la participation du Concertiste Soviétique W. Semyonov. Ce fut un programme très bien conçu, offrant un large éventail des possibilités de l'instrument, comprenant, en première partie, essentiellement des transcriptions d'œuvres classiques, montrant d'emblée l'extraordinaire virtuosité de l'interprète.

— Chaconne de J.-S. Bach, merveilleuse de force et de souplesse dans cette adaptation;

— Extrait de la Nativité du Seigneur, d'O. Messiaen.

— Deux Sonates de Scarlatti.

— La Campanella de F. Liszt, transcrite par lui-même, laissant à l'auditoire une émotion rare, telle que seule peut en offrir une musique à ce point encouragée, alliant la puissance technique à la retenue d'une belle évocation.

Le deuxième partie, peut-être la plus intéressante, concernait uniquement des œuvres écrites pour cet instrument.

— 2^e Sonate de Koussiakov.

— De Profundis de Goubaidouline.

— Des Pièces de l'Interprète « Don Rapsodie » et « Suite, Bulgare » terminaient ce concert qui, s'il avait l'apanage d'œuvres intéressantes, était surtout le fait d'un soliste d'exception.

Patrick DESBOEUF.

Assemblée Générale de la Fédération Musicale de Savoie.

La petite ville de Saint-Julien-Montdenis avait la lourde tâche d'accueillir le Congrès Départemental des Sociétés Musicales de la Savoie, et les Membres de « L'Echo Ardoisier » firent merveille en la matière. La salle du gymnase qui devait accueillir les congressistes était artistiquement décorée dans un style très musical, et c'est imprégné de cette ambiance que s'ouvrait à 9 h 30 le congrès ordinaire de l'Union départementale.

M. Vacchiero, Président de « L'Echo Ardoisier » souhaitait la bienvenue aux Personnalités présentes et aux congressistes ainsi qu'une excellente journée en Maurienne.

C'est donc devant une nombreuse assistance représentant la plupart des sociétés musicales que M. Maurice Adam, Président départemental, souhaite à son tour la bienvenue aux Personnalités et aux Délégués.

M. Adam remercie M. le Maire de Saint-Julien ainsi que la dynamique équipe de « L'Echo Ardoisier » pour avoir accepté l'organisation de ce congrès. Il passe ensuite la parole à M. Daniel Vagnon,

Président-Adjoint et Secrétaire Général pour le compte-rendu moral de l'année écoulée.

Rapport Moral.

M. Daniel Vagnon informe l'assemblée des décisions adoptées aux réunions du conseil d'administration ainsi qu'aux réunions de la Fédération Musicale du Sud-Est. Il rappelle, d'autre part, les principales manifestations organisées sous le patronage de l'Union départementale. Et M. Vagnon de conclure : « ce compte-rendu rapide démontre l'intense activité de notre Union. Afin de faciliter la tâche des Membres du Conseil d'Administration, nous vous demandons de nous insister de répondre aux circulaires, en particulier pour les cotisations.

Rapport Financier.

M. Marcel Rault, Trésorier Général présente ensuite le rapport financier de l'exercice 1981 - 1982. Excellent musicien, M. Rault valse aussi avec les chiffres d'une manière parfaite. Le trésorier souligne avec précision tous les postes budgétaires et fait ressortir l'importante contribution du Conseil Général au fonctionnement de notre Union départementale. C'est donc un bilan équilibré que présente M. Rault aux suffrages de l'assemblée.

MM. Cambet et Joly, Commissaires aux comptes, présentent leur rapport sur la vérification de la comptabilité de l'Union départementale. Après pointage, les commissaires aux comptes affirment la parfaite sincérité de la comptabilité et déclarent que rien ne s'oppose à l'approbation de ce rapport.

Avant que l'assemblée ne passe au vote, MM. Cambet et Joly devaient rendre hommage au Trésorier pour l'excellente tenue de ses livres.

Compte-Rendu Technique.

M. Combaz, Directeur technique fait un compte-rendu détaillé de l'activité du comité technique. Après avoir souligné la progression des candidats aux examens fédéraux, M. Combaz rappelle le brillant succès du festival départemental ainsi que l'organisation parfaite des différents festivals locaux. Il donne, d'autre part, des informations concernant le déroulement des stages, et en particulier celui d'Arèches qui a vu pour la première fois, la présence de musiciens adultes.

M. Combaz s'attache ensuite à présenter le nouveau programme d'enseignement musical pour le premier cycle, commun au conservatoire, écoles de musique et cours de sociétés. Et M. Combaz de déclarer :

« Ce nouvel enseignement permettra, j'en suis sûr, de former des Musiciens dignes de ce nom. Je suis certain que nous sommes sur la bonne voie. Que de progrès réalisés ces dernières années par nos sociétés musicales ! Mais soyons vigilants, nous ne devons pas nous contenter de ces premiers résultats positifs, mais continuons tous ensemble notre travail pour que vivent nos sociétés musicales et pour qu'elles jouissent d'une meilleure estime auprès des pouvoirs publics et de la population ».

M. Jean-Claude Minvielle prend alors la parole pour faire un rapide historique des journées de recyclage organisées pour les musiciens adultes. Deux journées ont été organisées cette année suivies par plus d'une trentaine de musiciens, démontrant ainsi l'intérêt de ces journées.

M. Minvielle, fort du succès de ces journées, demande s'il serait possible à l'avenir de programmer des journées à une cadence plus rapide !

M. Marius Buttard, Directeur technique fédéral intervient ensuite pour remercier le comité technique de la Savoie et plus particulièrement MM. Combaz et Minvielle soulignant la qualité de l'enseignement prodigué au cours du stage d'Arèches.

Après ces rapports très technique, M. Bonnal, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique et M. Boutin, Directeur de l'A.D.D.I.M.S. rappellent tour à tour les excellents rapports entretenus par leurs organismes avec l'Union départementale soulignant tout particulièrement cette concertation très fructueuse avec le comité technique de l'Union qui a abouti à l'élaboration du programme commun d'enseignement musical.

M. Aubert, Délégué régional de la S.A.C.E.M. intervient ensuite à la demande de Monsieur Adam afin de donner des précisions sur le rôle de la S.A.C.E.M., rappelant que, même pour les concerts gratuits, les sociétés sont tenues d'indiquer à ses services les œuvres exécutées.

On procède ensuite à l'élection du tiers sortant ; sont élus ou réélus : M^{me} Colette Renaud, MM. Ballaz, Chavot, Deleglise, Rosso et Tricaud. Le nouveau Conseil d'Administration se réunira après l'assem-

blée afin de procéder à l'élection du comité directeur.

Avant de laisser la parole à M. Barnier, Président du conseil général, M. Adam a la joie de remettre la médaille de vermeil de la fédération du Sud-Est à M. Adrien Bois. M. Adam rappelle les mérites de M. Bois qui, après avoir été un Président écouté de « L'Echo Ardoisier », a siégé jusqu'à aujourd'hui au conseil d'administration de notre Union départementale. L'assistance unanime rend un vibrant hommage en saluant cette décoration par de très vifs applaudissements.

M. Barnier, Président du Conseil Général, souligne l'attention toute particulière que le Conseil Général de la Savoie apporte au développement de l'Union départementale. Après avoir rappelé l'effort financier que le Conseil Général apporte à son développement, M. Barnier assure les congressistes de la continuité de l'aide et de son augmentation.

M. Adam déclare close l'assemblée ordinaire, et invite maintenant les délégués à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire. Cette assemblée est rendue nécessaire afin d'harmoniser nos statuts avec la politique régionale préconisée par le Ministère de la Culture. En effet, la C.M.F. s'apprête à avoir un statut régional entraînant la création de la fédération musicale « Rhône-Alpes » regroupant les huit départements de notre région. C'est pourquoi, nous vous demandons de modifier la dénomination de notre Union départementale pour donner naissance à la Fédération Musicale de Savoie. Cette modification est adoptée à l'unanimité.

Profitant de cette assemblée, un additif est apporté à l'article n°9 des statuts portant sur la création d'un poste de Président-Adjoint et la rédaction d'un nouvel article stipulant que sont membres de droit du conseil d'administration :

— Le Président du Conseil Général ou son représentant,

— un Conseiller Général désigné par l'assemblée départementale,

— le Président de l'association des Maires de Savoie,

— le Président de l'A.D.D.I.M.S. et le Directeur,

— le Directeur technique départemental.

A l'issue des différents votes, M. Maurice Adam Président départemental déclare :

« C'est par un vote unanime en Assemblée Extraordinaire que vous venez de donner naissance à la Fédération Musicale de Savoie. Cette restructuration va permettre à notre département de s'intégrer au sein de la fédération « Rhône-Alpes » et ceci à la demande de la C.M.F., qui s'apprête à avoir un nouveau statut régional sur la proposition du Ministère de la Culture.

Notre association a, depuis vingt ans, fait un remarquable travail en profondeur en regroupant pratiquement toutes les sociétés musicales et chorales de Savoie.

Forte de plus de 3500 musiciens amateurs, nous avons tous ensemble su faire appliquer un programme d'enseignement au sein de chaque société. Depuis une quinzaine d'années, nous avons organisé des stages pour la formation de moniteurs et directeurs de sociétés.

Permettez moi de rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré discrètement, mais avec efficacité, à l'ancienne Union départementale. Vous avez tous contribué au développement de la musique en Savoie ; l'appui moral et matériel de nos Municipalités et du Conseil Général nous a beaucoup facilité la tâche et nous leur en sommes reconnaissants.

En Savoie, nous avons eu la chance de bénéficier du conseil général d'une aide exceptionnelle pour une action culturelle, et en particulier pour la musique. Nous devons maintenant axer nos efforts vers un développement de la vie associative.

Ce que nos villes et villages attendent, c'est bien évidemment une formation de musiciens compétents, mais aussi créer une animation indispensable à la vie locale.

Notre fédération reste disposée à collaborer avec l'Ecole Nationale de Musique, avec les écoles de musique qui sont, pour la plupart, issues de nos sociétés et qui ont pour devoir d'inciter les jeunes à participer à la vie de nos phalanges musicales.

M. le Ministre Jean-Pierre Cot, prenant la parole, dit sa satisfaction d'être aujourd'hui au cœur de la Maurienne avec tous les musiciens savoyards et ne cachait pas son plaisir de voir que la musique en Savoie, non seulement se portait bien, mais pouvait être aussi portée en exemple. Il souhaitait enfin longue vie à la Fédération Musicale de Savoie.

• Suite page 26

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



• Suite de la page 25

Un concert très apprécié d'un public de connaisseurs clôturait cette Assemblée Générale et le chef M. Deleglise, dans un programme très varié et aussi très applaudi, voulut terminer cette matinée sans fausses notes.

Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, M. Sibue, Maire de Saint-Julien-Montdenis remerciait les congressistes d'avoir choisi sa petite ville pour la tenue de l'Assemblée Générale soulignant l'effort de sa commune qui consacre plus de 10% de son budget à la Culture. Et c'est vers la salle polyvalente de Saint-Jean-de-Maurienne que devaient se rendre les délégués pour le traditionnel repas amical admirablement organisé par notre Vice-Président, M. Bozon, repas qui se déroula dans une ambiance des plus amicales et sympathiques et où, bien sûr, la musique fut la reine de cette belle journée.

D. VAGNON

Personnalités Présentes :

- M. Jean-Pierre Cot, Ministre de la Coopération.
- M. Michel Barnier, Président du Conseil Général.
- M. Jean Blanc, Sénateur de la Savoie.
- M. Roger Rinchet, Sénateur de la Savoie.
- M. Perrier, Député de la Savoie.
- M^{me} Charles, représentant M. le Commissaire de la République.

— M. le Maire de Saint-Julien-Montdenis.

— M. le Maire de Saint-Jean-de-Maurienne, M. Aubert, délégué de la S.A.C.E.M.

— M. Bonnal, Directeur de l'Ecole Nationale de Musique.

— M. Boutin, Directeur de l'A.D.D.I.M.S.

— M. Buttard, Directeur technique fédéral.

— Messieurs Bouissou, Truffaz, Weinborn, représentant la fédération.

ARDECHE

Lamastre

dimanche 10 octobre, l'Union des sociétés Musicales est devenue la Fédération Musicale de l'Ardèche

M. Maurice Vernet (Le Cheylard) nouveau Président

Le 20 octobre 1950, à Tournon, les groupements de musique de l'Ardèche décidaient de s'unir en une « Union des sociétés Musicales de l'Ardèche ».

Depuis cette date à la faveur du dévouement de ses responsables, l'U.S.M.A. a parfaitement rempli sa mission essentielle, qui est le développement de la musique dans le département, et servi de trait d'union entre les sociétés et la Fédération du Sud-Est. Mais la Fédération du Sud-Est est désormais l'Union des Fédérations

Musicales « Rhône-Alpes »... et tout naturellement, pour s'aligner, les sociétés ardchoises ont décidé que leur groupement prendrait désormais le nom de « Fédération Musicale de l'Ardèche ».

Cette décision « historique » a été prise le dimanche 10 octobre dernier à Lamastre, dans la belle salle de spectacle du nouveau centre « culture et loisirs » où les sociétés musicales de l'Ardèche tenaient leur congrès départemental 1982.

Avant de se regrouper en Assemblée Générale, deux importantes réunions, tenues dans les salles annexes, avaient déblayé le terrain en préparant l'A.G. la commission administrative était animée par M. Vernet et la commission technique par Mme Pialat.

M. Maurice Vernet, Président délégué, dirigeait la réunion, en l'absence (excusée) du Président Henri Combier. A ses côtés, M. Maurice Adam, Président de la Fédération Musicale « Rhône-Alpes » et Weinborn, Secrétaire ; M. Laroux, Conseiller Général ; M. Bouit, Maire de Lamastre ; M. Roumezin, Président de la Fanfare Lamastroise ; M. Charras, Vice-président d'Honneur ; M. Aimé, Constantin Secrétaire-trésorier ; et Mme Pialat, responsable de la commission technique.

On notait avec satisfaction la présence de Mme Jeannin, suppléante du Conseil Départemental de la Culture et de M. Paul Charles, Directeur de la chorale « A Cœur Joie » de Tournon.

Après les allocutions de bienvenue de M. Roumezin, puis de M. Bouit, le Secré-

taire général donna un panorama très complet de l'exercice écoulé : 45 sociétés adhérentes, aidées par le Conseil Général, session des examens fédéraux, rapports avec la fédération régionale, congrès de Vals-les-Bains, présence des sociétés à toutes les fêtes, les kermesses et les manifestations officielles.

Avant l'exposé de M. Constantin, M. Vernet avait fait observer une minute de silence à la mémoire de M. Léon Abram, Vice-Président de la Fédération du Sud-Est, de M. Frédéric Vernet, Directeur de l'Union Musicale du Cheylard et de tous les dirigeants ou musiciens disparus en 1982.

Maurice Vernet aborde ensuite d'importantes questions :

— écoles de musique qui sont les bases de l'avenir des sociétés.

— relations avec l'ADDIM, qui méritent une coopération plus efficace.

— organisation de la nouvelle Fédération départementale.

Cette Assemblée Générale de Lamastre, qui marquera une étape dans les activités musicales en Ardèche se termine par les interventions remarquées du Président Fédéral.

M. Adam se félicita de l'excellent esprit qui a animé le congrès, et apporta d'utiles précisions en de nombreuses rubriques abordées au cours du congrès.

Il rend un vibrant hommage à toute l'équipe des anciens qui, avec le Président Henri Combier, avait réussi le tour de force de regrouper toutes les sociétés de l'Ardèche. Il assura Aimé Constantin de sa gratitude et le remercia de poursuivre cette noble mission en qualité de Vice-Président chargé de la trésorerie.

Le Président Fédéral termina en félicitant la brillante élection de Maurice Vernet à la présidence, qui sera entouré d'une équipe jeune et dynamique.

Enfin, M. Laroux assure les responsables de la Fédération Musicale de l'Ardèche du soutien complet du Conseil Général.

TARN

Rémarquable succès du 15^e mai musical de l'Estudiantina Albigeoise

Musique et Magie, tel était le thème proposé le vendredi 7 mai au théâtre municipal d'Albi par l'Estudiantina Albigeoise au public Albigeois et des environs dans le cadre de son 15^e mai musical.

Est-ce la Musique ? est-ce la Magie ? le résultat reste surprenant ; en cette époque où la télé envahit les foyers et confine les gens dans leur salle de séjour, remplir en totalité ce Théâtre d'Albi, avec un spectacle d'amateurs, tient de l'exploit.

Les amis et fidèles de l'Estudiantina Albigeoise qui y ont assisté ne nous démentiront pas, ils ont vraiment passé une très agréable et charmante soirée.

La première partie du spectacle, remarquablement présentée avec infiniment de talent par Mme Brigitte Loupias, toujours fidèle à nos soirées, était assurée par notre orchestre de mandolines et de guitares qui sous la direction de M. Llop Louis, interpréta un programme entièrement nouveau, mis à l'étude à la rentrée d'octobre 81 et dont la première a été offerte à son fidèle public du Théâtre Municipal d'Albi.

Après l'Ouverture Provençale et ses accords joyeux et pleins de soleil, ce fut la Ronde des Damnés, une fantasmagorie de M. Macciochi, aux thèmes étranges, tantôt brutaux, tantôt tendres, toujours fantasques. Avec Continental Souvenir, une ouverture du compositeur Hollandais J.-B. Kok, ce fut une très belle page musicale pleine de finesse que le public bissa pour son plus grand plaisir. Dans un genre tout nouveau pour notre Ensemble, un Fox trot américain, Turkish Towel Rag, que nous tenons d'un orchestre à Plectre américain qui nous rendra probablement visite en octobre prochain — ce dont nous reparlerons en temps opportun —

Notre Orchestre se devait d'inscrire un classique dans son programme, et c'est le Concerto pour Mandoline de Scarlatti qui a été choisi avec, en soliste, Mme Colette Walczak qui nous a fait admirer, une fois de plus sa grande classe pleine de finesse et de vélocité.

En souvenir du Mai Musical 81 où le groupe polonais Tohi Hola avait assuré la deuxième partie, et au groupe National Polonais Baltyk qui y avait assisté, l'Estudiantina Albigeoise a interprété un pot pourri d'airs populaires polonais d'une exécution très difficile : Polnische Rhapsodie.



Enfin, pour terminer, un classique du folklore espagnol, La Dolores, une jota qui transporta notre public ravi pour quelques instants sous le ciel radieux de l'Aragon.

Après la prestation de l'Estudiantina Albigeoise, et pour la première fois depuis de très nombreuses années, nous avons tenu à présenter au public, une partie de notre Ecole de Musique.

C'est en intermède, au cours de la deuxième partie, réservée à la Magie que, sous la conduite de l'un de leurs professeurs bénévoles, Mme Colette Walczak, une douzaine de jeunes garçons et filles, mandolinistes et guitaristes, pour la première fois de leur vie, avec un trac fou, effectuaient leurs débuts sur les planches après un ou deux ans maximum de solfège et d'instrument.

Deux petites valse de Van de Velde furent très bien interprétées, pour la plus grande joie de tous, et des parents en particulier. Avec un peu de constance, de travail et de la bonne volonté, la relève sera assurée.

Après cette première partie magnifiquement enlevée et qui déchaîna l'enthousiasme du public, il semblait difficile d'entretenir cette chaude ambiance après l'entracte.

Le défi a été pourtant relevé par nos magiciens.

Soutenus par le fond sonore d'un piano magistralement tenu par M. Loupias (que nous ne remercions jamais assez pour sa classe et sa gentillesse), et dont la virtuosité n'avait d'égale que celle des illusionnistes, ce fut tout d'abord :

Demondo qui, avec sa magie orientale des Mille et une nuits, teint son public en haleine par de nombreux et séduisants numéros, et le théâtre s'écroula littéralement lorsque, de sa boîte magique, il sortit pour terminer, une foule d'ombrelles aux

couleurs chatoyantes qui jonchaient toute la scène du théâtre.

Cette deuxième partie présentée par Jean-Paul Jan, homme à tout faire de l'équipe, doué d'une très bonne élocution, jointe à une présence scénique digne d'un professionnel, qui sut parfaitement assurer les relais entre les divers numéros, sans perte de temps, tout en nous faisant admirer toute la finesse de son art, avec beaucoup d'humour, et nous pensons particulièrement à ses anneaux magiques.

La vedette de la troupe fut sans conteste Jack Elson. Il nous offrit, avec sa partenaire, un véritable bouquet de magie d'une part avec ses cartes, ses cordes, ses colombes et ses lapins, puis d'illusion avec des numéros de classe internationale tels que la Malle des Indes, la femme éternellement coupée en morceaux, etc.

Il était déjà fort tard lorsque le public, ravi par cette magnifique soirée qui venait de lui être offerte, quittait lentement et comme à regret ce Théâtre d'Albi encore sous le charme de la Musique de l'Estudiantina Albigeoise et des Mystères de ces Magiciens et Illusionnistes de talent.

Rendez-vous pour le Mai Musical 1983.

VAUCLUSE

Avignon-Cadenet

Nécrologie

Trois décès en peu de jours — Succession de choses qui viennent les unes après les autres selon une certaine loi dite des séries — le jeudi 7 octobre ont eu lieu les obsèques de Mme Zanetti, née Alexandre à Cadenet — Mme Zanetti était l'épouse du Président « des Enfants d'Arcole », elle est

décédée après une longue et cruelle maladie. Mme Zanetti était une amiable personne et dévouée aux Enfants d'Arcole. Secrétaire, et suivant les circonstances, porte-drapeau — Ses obsèques ont eu lieu en présence d'un grand nombre de personnes et les Enfants d'Arcole, sous la direction de son Chef Rémy Grangeon, ont eu l'honneur de porter le cercueil de l'église jusqu'au cimetière. La Fédération était représentée par son Président départemental, ami personnel de M. et Mme Zanetti.

Le samedi 9 octobre à 8 h 30 ont eu lieu les obsèques de Mme Bauza en l'église de Saint-Ruf à Avignon, nombreux étaient les musiciens et amis de son mari, Jean Bauza ; outre ses qualités de musicien, Jean Bauza est le Secrétaire dévoué de l'Harmonie Municipale d'Avignon. L'Harmonie municipale d'Avignon était représentée par son chef Emile Dal Bello et la Fédération par son Président.

Enfin, le même jour à 10 h en la même Eglise de Saint-Ruf à Avignon les obsèques de Kléber Meunier, excellent musicien et ami du Président Trinquier.

A tous nos amis dans la peine, l'ensemble des Musiciens de notre département adressent leurs condoléances émues et attristées.

Avignon-Montfavet

Inauguration de l'école de musique de « l'Echo Musical » et premier festival de musique populaire, à Montfavet.

Quel magnifique week-end les 2 et 3 octobre, à Montfavet, car tout était au rendez-vous : un temps radieux d'arrière-saison, avec l'inauguration des locaux, suivie du premier Festival de Musique Populaire.

A vrai dire, pour donner plus encore d'ampleur à ces manifestations, la Commission extra-Municipale des Fêtes avait eu l'idée d'organiser également pour ces deux journées, la Fête des Associations de Montfavet.

Le samedi 2 octobre, à 14 heures les Associations avaient installé des stands aux abords de l'Ecole de Musique, on pouvait même assister à des rencontres de basket, démonstrations de judo, spectacles de théâtre... Pendant ce temps, l'Echo Musical avait ouvert en grand ses portes, pour accueillir les nombreux visiteurs.

Le moment solennel venu, à 18 h 30, tout le Conseil Municipal, ainsi que les Personnalités Départementales, sans oublier le Président Fédéral, M. Trinquier, et de nombreux amis, étaient prêts pour recevoir Maître Henri Duffaut, Sénateur-Maire d'Avignon-Montfavet.

Traditionnelle cérémonie aux accents de « La Marseillaise », suivie de la visite des locaux, des discours de circonstance, d'une réception organisée par les Associa-

tions, d'un concert de l'Echo Musical, sous la direction du Chef Marc Soumille.

Pour terminer cette journée, quelque 120 membres des Associations étaient groupés autour d'une table pour déguster la paëlla préparée par les amis de la Jouvenço, que préside le sympathique M. Ferramond, sous les auspices de notre ami Guy Fabre, et tout ceci dans une ambiance de bal Folk.

L'apothéose de la journée du dimanche commença lorsque le soleil atteint son point culminant, les quartiers furent animés par les Groupes Folkloriques, Harmonies, Fanfares et Majorettes, venus d'Avignon et du Département, et même d'Allemagne, représenté par le Groupe d'Herborn Selbach.

Toutes ces musiques avaient rendez-vous au Stade où la foule les attendait avec impatience. Le tromblon « Jacques », lui aussi, était de la fête.

Tour à tour, sous les regards de MM. Chioussé et Zbir, Adjoints, et le Président Trinquier, et d'une tribune comble, nous pûmes assister à un spectacle de qualité.

L'Orchestre à Plectre d'Avignon, La Musique et Majorettes Léo-Lagrange du Grand Avignon, Lou Riban de Prouvenço, La Fanfare et Majorettes de la Cité des Papes, L'Académie Provençale, l'Echo Musical de Montfavet, La Jouvenço de Montfavet, L'Harmonie Municipale, Le Réveil Sorguais, Le Réveil Valréassien et des Majors Dans, et la Musique d'Herborn Selbach.

Quel joli tableau final aussi pour la Coupo Santo, interprétée en union par les Groupes Folkloriques, et la Marche des Enfants de Troupe, par les Harmonies et Fanfares. Avec, bien sûr, la remise des coupes.

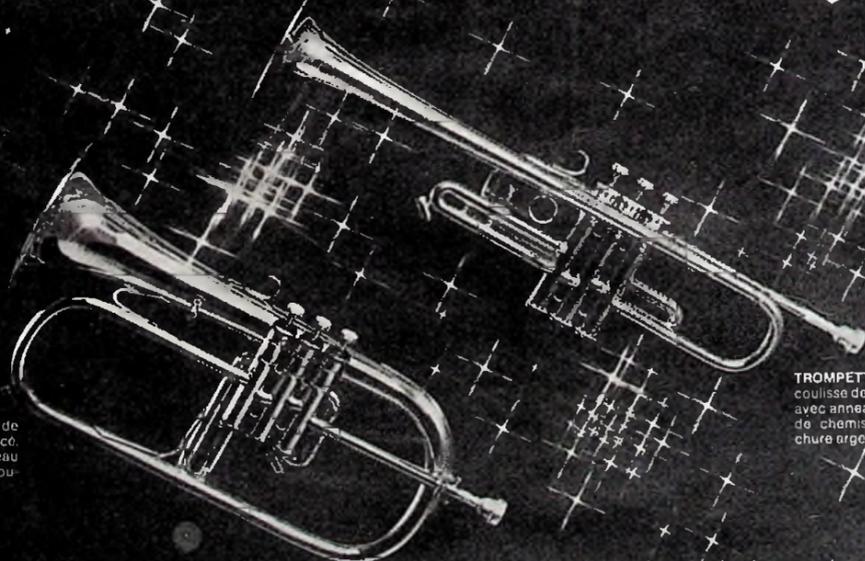
En conclusion, la Journée Internationale de la Musique, sur le thème « L'enfant et la musique d'aujourd'hui », ne pouvait mieux être mise en valeur, dans une parfaite union des participants et dans la communion qui ne peut que glorifier la musique que nous pratiquons.

L'Orchestre d'Accordéons de Paris communique :

Nous recherchons des accordéonistes amateurs, habitant la région parisienne, que le travail en orchestre intéresse, et qui pourraient se joindre à nous. Pour tous renseignements :

Orchestre d'Accordéons de Paris
17, boulevard Beaumarchais
75011 Paris
Téléphone : M. Eric Hadamar, 328.73.59.

SYMPHONIE FANTASTIQUE



GRAND BUGLE sib réf. 145 Bugle de renommée mondiale. Modèle renforcé. percé 10,5. jeu de chemise nouveau style. garniture maillechort. embouchure argentée.

TROMPETTE UT, réf. 95, percé 11,85. coulisse de sib indépendante. glissière avec anneau réglable au 3^e piston. jeu de chemise nouveau style. embouchure argentée.

Depuis 150 ans, Couesnon étudie, conçoit et fabrique avec passion les instruments des plus grands interprètes contemporains. L'étendue de sa gamme — tous les cuivres à pistons — la qualité de sa fabrication et la souplesse de ses mécanismes répondent aux exigences de la perfection, du désir, du plaisir. Derrière la beauté, les sentiments, l'instrument se retranche. Pur comme le cristal, juste comme le diapason, grand comme la musique...
Ecoutez-le, d'une oreille absolue.

couesnon

une tradition grande comme la musique

37 avenue d'Essômes - 02400 château thierry - tél. (23) 83.56.75.

faites abonner vos sociétés !

journal de la
Confédération
Musicale de France
Directeur-Gérant :
M. André AMELLÉ

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE..... 1 an 50 F
ETRANGER..... 1 an 100 F

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février-Mars,
Avril, Mai, Juin,
Juillet, Août-Septembre,
Octobre, Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86

EDITIONS ROBERT MARTIN

B.P. 502, 71009 MACON CEDEX - ☎ (85) 34-46-81

NOUVEAUTES POUR ORCHESTRES D'ELEVES PETITES HARMONIES OU ENSEMBLES DE CORDES

Après QUARTETTES ALBUMS, QUATUORS FAVORIS, QUATUORS VARIES

QUATUORS POUR TOUS

VOICI

EN FA POUR ENFANTS

Philippe ROUGERON
QUATUORS POUR TOUS
Recueil de morceaux d'ensemble à quatre parties pour formations multiples

Modéré $\text{♩} = 112$ 1. BOURRÉE Haendel

© Copyright 1982 by EDITIONS ROBERT MARTIN
106, Grande Rue de La Coupée, 71009 MACON CEDEX R 1789 M

Tous droits d'exécution, de reproduction et d'arrangements réservés pour tous pays.
PHOTOCOPIE INTERDITE (code pénal art. 425)

Claude-Henry JOUBERT
EN "FA" POUR ENFANTS
pour orchestre d'élèves (cours préparatoire et élémentaire)

Grave $\text{♩} = 80$ Pomposo 1. OUVERTURE

© Copyright 1982 by EDITIONS ROBERT MARTIN
106, Grande Rue de La Coupée, 71009 MACON CEDEX R 1788 M

Tous droits d'exécution, de reproduction et d'arrangements réservés pour tous pays.
PHOTOCOPIE INTERDITE (code pénal art. 425)

QUATUORS POUR TOUS est un recueil de Philippe ROUGERON qui comprend les titres suivants :

Haendel : Bourrée
Lully : Phæton
Haendel : Sicilienne
Schumann : Le poète parle
Mozart : Menuet
Haendel : Menuet
Gluck : Armide
Loelllet : Adagio
Haendel : Menuet
Marcello : Largo
Kulhau : Andante cantabile
Rossini : Marche
Mendelssohn : Romance sans paroles
Lully : Amadis

Niveau : assez facile à moyenne force

Instrumentation :
conducteur en ut

Instruments de la série A :
flûte, hautbois, 1^{re} clarinette, saxophone soprano, 1^{re} trompette ou cornet si b, 1^{er} violon.

Instruments de la série B :
2^e clarinette, saxophone alto, 2^e trompette ou cornet si b, 2^e violon.

Instruments de la série C :
3^e clarinette, clarinette basse, saxophone ténor, cor en fa, cor ou alto mi b, trombone ut, 3^e violon, alto à cordes.

Instruments de la série D :
Saxophone baryton, basson, trombone basse, basse si b, contrebasse si b, tuba ut, violoncelle, contrebasse à cordes.

EN FA POUR ENFANTS est une suite originale de Claude-Henry JOUBERT qui comprend les mouvements suivants :

1. Ouverture
 2. Sarabande
 3. Passacaille
 4. Rondo
- Niveau : assez facile (cours préparatoire et élémentaire).

Instrumentation :
Conducteur en ut

Instruments de la série A :
Flûte, hautbois, 1^{re} clarinette, saxophone soprano, 1^{re} trompette ou cornet si b, 1^{er} violon.

Instruments de la série B :
2^e clarinette, saxophone alto, 2^e trompette ou cornet si b, 2^e violon.

Instruments de la série C :
Saxophone ténor, 1^{er} basson, cor en fa, cor ou alto mi b, trombone ut, alto à cordes, 1^{er} violoncelle.

Instruments de la série D :
Saxophone baryton, 2^e basson, trombone basse, basse si b, contrebasse si b, tuba ut, 2^e violoncelle, contrebasse à cordes.

N.B. : Pour jouer ces deux œuvres, il faut au minimum un instrument de chaque série. Lorsqu'on a la chance de disposer de beaucoup d'instrumentistes, il est recommandé de répartir, de façon équilibrée, l'instrumentation entre les quatre séries.

PRIX : Il existe plusieurs possibilités d'achats de QUATUORS POUR TOUS et EN FA POUR ENFANTS.

QUATUORS POUR TOUS
CONDUCTEUR : 34,50 F
PARTIE SEPARÉE : 9,90 F
L'EXEMPLAIRE COMPLET : 297 F
(1 conducteur et 32 parties séparées)

EN FA POUR ENFANTS
CONDUCTEUR : 32,00 F
PARTIE SEPARÉE : 8,80 F
L'EXEMPLAIRE COMPLET : 231 F
(1 conducteur et 32 parties séparées)

Pour la composition de l'exemplaire complet, se renseigner auprès de nos services. Elle peut être modulée en fonction de vos besoins.

NOTRE CATALOGUE INSTRUMENTS ET ACCESSOIRES EST ACTUELLEMENT EN PREPARATION ET VOUS SERA ENVOYE DES SA PARUTION, SOUS QUELQUES SEMAINES.

Eh oui !

De la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux



EDITIONS ROBERT MARTIN

Livraisons rapides

Stocks importants

106, Grande-Rue-de-la-Coupée
71009 MACON
Tél. : (85) 34-46-81